

# Réinventer le tempo de l'agriculture ? Normes temporelles et rapport au travail des nouveaux actifs agricoles

Projet AgriTempo

**Coordination** : Simon Paye (Université de Lorraine, TETRAS)

**Auteurs** :

Simon Paye (Université de Lorraine, TETRAS)

Nicolas Deffontaines (Université Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS)

Estelle Smessaert (Université Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS)

**Ce rapport a été réalisé dans le cadre de l'appel à projets de recherche « Les nouveaux actifs agricoles : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions » lancé en 2023 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) et financé dans le cadre du programme 215.**

**Le contenu de ce rapport n'exprime pas les positions officielles du MASA. Il n'engage que ses auteurs.**

Juin 2025

# Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu l'équipe du Centre d'Etudes et de Prospective pour avoir lancé un appel à projets de recherche sur la thématique des nouveaux actifs agricoles, et en particulier Florent Bidaud pour le suivi du projet AgriTempo. Un grand merci également à Mickaël Hugonnet pour la dimension organisationnelle et le montage du projet, ainsi qu'à Jean-Noël Depeyrot pour son assistance précieuse sur la construction de l'échantillon ainsi que son analyse.

Deux stagiaires ont travaillé dans le cadre du projet AgriTempo : Hyacinthe Sinna, étudiant en master d'économie à l'Université de Clermont Auvergne, et Jérémy Masse, étudiant en master de démographie à l'Université de Picardie Jules Verne. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication et leur travail qui a donné pleinement satisfaction.

Durant le projet, Estelle Smessaert, doctorante en sociologie au laboratoire CURAPP-ESS de l'Université de Picardie Jules Verne, a rejoint notre équipe et a contribué à l'élaboration du questionnaire ainsi qu'à la rédaction d'un encadré de ce rapport.

Nous tenons également à remercier vivement Ophélie Bannerot, Juliette Paris et Simon Vander Plaetse, qui ont participé à l'analyse d'une partie des entretiens qualitatifs.

Le projet a bénéficié des conseils et réflexions partagées par les membres de son comité de pilotage scientifique Gilles Laferté, François Purseigle et Madeleine Sallustio. Un grand merci à vous ! Les échanges scientifiques avec les membres des autres projets lauréats de l'appel à projets de recherche sur les nouveaux actifs agricoles ont également été fort stimulants.

Ce projet n'aurait pas pu être mené à bien sans l'aide précieuse de Virginie Vathelet et Chrystelle Laurain, respectivement ingénieure projet et gestionnaire du laboratoire TETRAS. Merci également aux directeurs des laboratoires associés au projet AgriTempo : Ingrid Voléry (TETRAS) et Rémy Caveng (CURAPP-ESS) pour avoir donné leur soutien au projet.

Le projet AgriTempo a en outre bénéficié d'un cofinancement du CURAPP-ESS et de la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine, dont nous remercions toute l'équipe, en particulier Liliane Lizzi, dont l'expertise a été déterminante dans la mise en ligne de graphiques interactifs sur le site internet du projet.

Enfin, nos derniers remerciements vont aux agriculteurs et agricultrices qui ont accepté de donner de leur temps pour répondre à notre questionnaire. Nous sommes conscients que cette recherche a exigé en moyenne 20 minutes par répondant, soit au total plus de 600 heures. Ceci sans compter la grande disponibilité des agriculteurs rencontrés au cours des campagnes d'entretiens, ainsi que leurs parents, enfants et conjoints également interrogés. S'il fut parfois difficile d'obtenir des rendez-vous, nos sollicitations ont été accueillies dans l'ensemble très favorablement, ce qui donne une idée de l'intérêt porté à la thématique du temps, mais aussi d'une disposition à aider, que nous prenons très au sérieux et à laquelle nous tentons de donner un contre-don en mettant à disposition au grand public les résultats de nos recherches sur le site AgriTempo.

Simon Paye et Nicolas Deffontaines, avril 2025

# Table des matières

Avertissement.....	5
Objectifs de la recherche.....	6
Problématique et évolution du questionnement.....	7
De l'hypothèse d'une « importation » de nouvelles pratiques temporelles à l'analyse des socialisations multiples.....	7
Des « nouveaux actifs agricoles » à une spécification multidimensionnelle des socialisations.....	8
Méthodologie.....	10
Populations ciblées.....	10
La maisonnée exploitante comme unité d'analyse.....	10
Un questionnaire <i>ad hoc</i> .....	11
Des entretiens qualitatifs pour des portraits sociologiques.....	19
L'articulation des méthodes.....	21
I. Quelles perceptions agricoles du travail et du temps ?.....	22
1.1 Raconter une journée.....	23
Un vocable privilégié : la « tâche ».....	23
Le « bon moment ».....	25
Le négatif de l'« astreinte » : le différable, les bricoles, la relâche.....	30
Des horaires exogènes ?.....	33
1.2 La plasticité de la catégorie de « travail ».....	35
1.3 Réception et circulation des catégories de l'entendement temporel.....	39
De quelques injonctions sur les manières de penser le travail et le temps.....	39
La réception différenciée des normes temporelles du salariat.....	40
II. L'emprise temporelle du travail agricole : quels effets de la trajectoire sociale et de l'entourage ?.....	47
2.1 La durée de travail hebdomadaire : l'effet du genre et du niveau de diplôme plus que de l'origine sociale.....	47
Une norme extensive du temps de travail communément partagée.....	47
Un effet limité de l'origine sociale en élevage, davantage marqué en maraîchage.....	48
Des variations liées aux caractéristiques des exploitations plutôt qu'à l'origine sociale ?...52	
Temps de travail des agriculteurs et variables sociodémographiques.....	56

2.2 La morphologie des journées et de semaines de travail : une forte similitude selon l'origine sociale .....	61
L'origine sociale et la socialisation salariale modulent à la marge l'emprise temporelle du travail .....	61
La morphologie des journées et des semaines de travail selon les caractéristiques des exploitations .....	66
Des différences d'organisation journalière et hebdomadaire du travail plus marquées selon le sexe et le niveau de diplôme .....	68
Encadré 1 - Les élus agricoles : une avant-garde temporelle ? .....	72
Délégation du travail et recours au salariat .....	72
Des élus plus dotés en terres et en équipement .....	73
Accès aux « loisirs » et sentiment d'être débordé .....	74
Conclusion .....	76
Principaux résultats .....	76
Prolongements possibles de l'enquête .....	77
Annexe 1 : La maisonnée Renaudin : la distinction temporelle dans l'espace social local .....	79
Annexe 2 : La maisonnée Vasseur : un travail extensif accepté par tradition .....	83
Annexe 3 : Le profil social des NIMA comparé à celui des IMA .....	88
Annexe 4 : Les 31 maisonnées exploitantes enquêtées .....	89
Annexe 5 : Le questionnaire envoyé aux éleveurs bovin lait .....	92
Références bibliographiques .....	104

# Avertissement

## **Anonymisation des enquêtés :**

Dans ce rapport, l'ensemble des données ont été anonymisées. Pour chaque extrait d'entretien, nous indiquons des informations relatives au locuteur et à sa maisonnée exploitante, en recourant à des pseudonymes (e.g. Louis, éleveur bovin viande, maisonnée Guesde).

L'enquête par entretiens a été en grande partie localisée sur un territoire de la région Grand Est. Le fait de préciser le nom de ce territoire dans nos écrits compromettrait la garantie d'anonymat de certains enquêtés. Nous l'appellerons donc le Valangeois. Il est caractéristique de la Lorraine des faibles densités (Arnould, 1989) et de manière plus générale des « zones intermédiaires » de polyculture-élevage touchées par une déprise laitière (de La Haye Saint Hilaire et al, 2023).

Pour chaque extrait de réponse aux questions ouvertes du questionnaire, nous indiquons les mêmes types d'informations signalétiques, ainsi que l'identifiant de l'enquêté permettant de faire le lien avec notre base de données et les archives papier des questionnaires conservées au laboratoire TETRAS. Ces identifiants peuvent avoir des formes variables, selon le mode de passation (en ligne ou par voie postale).

## **Site internet :**

Un site internet dédié au projet AgriTempo a été créé à cette adresse :

<https://agritempo.hypotheses.org/>

Il présente les objectifs du projet, ainsi qu'une sélection des résultats et des graphiques interactifs (cf. onglet « explorez les données »).

## Objectifs de la recherche

Les transformations récentes des mondes agricoles démentent de plus en plus la vision d'un univers déconnecté du reste de la société, fonctionnant sur un rythme social singulier tel que l'avait stylisé Henri Mendras (1984). La presse professionnelle agricole met en scène de manière récurrente des agriculteurs qui ajustent leur rythme de travail à celui de leur entourage social ou cherchent à adopter des normes temporelles issues des mondes salariaux. L'installation de plus en plus fréquente d'exploitants sans filiation agricole apparaît souvent comme une tendance susceptible d'accélérer ces transformations.

L'objectif général de ce projet est d'examiner le temps de travail et les modes de vie de ces nouveaux entrants en comparaison avec les exploitants issus du milieu agricole. Il interroge l'hypothèse d'une importation de normes temporelles de la société salariale au sein du groupe professionnel par ces agriculteurs venus d'autres horizons. Du fait de leur socialisation antérieure, les exploitants non issus de familles agricoles aspireraient à « une qualité de vie leur permettant de disposer de temps en dehors du temps de travail » (Gibrat et Le Coeur, 2023). Ils et elles seraient plus enclins à concilier leur vie professionnelle et personnelle, à penser leur travail à l'aune du temps plutôt que de la tâche, à s'imposer des horaires et à s'octroyer du temps libre les week-ends ou en périodes de vacances. Le recours aux formes sociétaires par ces agriculteurs s'inscrirait également dans cette logique de partage du travail entre coexploitants en vue de dégager des temps libérés. La presse économique est ainsi conduite à traiter comme une évidence le rôle de catalyseur de ces nouveaux entrants : « Il est vrai que les néopaysans ne veulent plus tout sacrifier à leur exploitation »<sup>1</sup>.

Qu'en est-il vraiment ? Assiste-t-on à une dilution progressive des spécificités communément attribuées au temps de travail des agriculteurs ? Quel est le rôle des nouveaux entrants dans cette dynamique de « désagricolisation » des temps au sein du groupe professionnel ?

Les rares recherches sur la question suggèrent en réalité une dynamique inverse. Deux enquêtes récentes montrent comment le mode de vie des nouveaux actifs agricoles tend à ressembler à celui des autres agriculteurs du fait de la disponibilité temporelle extensive induite par les contraintes productives et marchandes du travail agricole (Samak, 2017 ; Sallustio, 2022). Mais ces enquêtes qualitatives portent sur des terrains localisés aux caractéristiques très spécifiques (exploitants en agriculture biologique, collectifs autogérés). Ces premières études appellent ainsi à une enquête de plus grande envergure n'excluant a priori aucun type d'agriculture ou de forme juridique d'exploitation. C'est pour répondre à ce besoin que nous avons, dans le cadre du projet AgriTempo, mené une enquête combinant la passation de questionnaires et une série d'entretiens auprès d'éleveurs caprins, de maraîchers et d'éleveurs bovin lait.

---

<sup>1</sup> « Les néopaysans bousculent non sans mal le monde agricole », Stefano Lupieri, Les Echos entrepreneurs, 03/09/2021, URL : <https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/idees-de-business/0611432971103-les-neopaysans-bousculent-non-sans-mal-le-monde-agricole-344785.php>

# Problématique et évolution du questionnement

Les questions initiales, telles que présentées dans la section précédente, ont été réinterrogées et reformulées au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête. Nous abordons cet aspect en montrant comment l'emploi de nouveaux termes a permis à la fois de redéfinir et de préciser le questionnement.

## De l'hypothèse d'une « importation » de nouvelles pratiques temporelles à l'analyse des socialisations multiples

Le questionnement original interrogeait l'hypothèse d'une « importation » de normes temporelles salariales au sein du groupe professionnel des agriculteurs par les exploitants non issus de ce milieu. Le terme d'« importation » est problématique car il suggère une circulation des normes temporelles à sens unique, comme si les pratiques des mondes agricoles devaient nécessairement converger avec celles du salariat et, par extension, de la vie citadine. Or, la circulation des normes n'est jamais totalement linéaire et inéluctable. Elle se fait à travers un processus de socialisation (Darmon, 2010), au cours duquel les individus intériorisent des manières de faire ou de penser au contact de différentes scènes sociales, comme le travail, les relations familiales ou amicales, le club de sport, etc. Du reste, les normes s'incorporent plus qu'elles ne s'adoptent consciemment ou rationnellement.

Ainsi, pour comprendre comment se transforment les normes temporelles des agriculteurs français, il convient de ne pas postuler une importation « de l'extérieur » de modèles qui seraient simplement adoptés ou non par les exploitants. Le portrait en annexe n°1 montre par exemple qu'une lignée d'agriculteurs depuis plusieurs générations peut devenir une avant-garde temporelle sur son territoire, par son discours sur le temps de travail et ses pratiques de loisirs. L'enquête de Gilles Laferté (2018) sur les céréaliers embourgeoisés du nord de la Côte d'Or montre également que l'adoption de modes de vie proches de celui des cadres (avec les vacances au ski ou la pratique de sports onéreux par exemple) ne s'explique pas par une arrive massive de NIMA sur ce territoire.

Notre démarche consistera dès lors à examiner comment, concrètement, les exploitants organisent leur quotidien, comment ils agencent les différents temps sociaux domestiques, familiaux, ou des « loisirs » (Barbier, Fusulier et Landour, 2020). Une fois décrites ces manières de pratiquer le temps, il restera à les rattacher à des instances de socialisation : proviennent-elles d'habitudes acquises dans le cadre familial, dès l'enfance ? Ont-elles été transmises dans un cadre scolaire ? Les expériences professionnelles extra-agricoles induisent-elles des rapports au temps qui persistent chez les exploitants après leur installation ? En fin de compte, la question initiale de l'« importation » cède le pas à celle d'un façonnement des dispositions temporelles des agriculteurs qui ne se fait pas uniquement « de l'extérieur », mais par le biais de différentes instances de socialisation (famille, institutions scolaires et professionnelles, groupes de pairs, médias...).

Borner son temps de travail, passer à la monotraite, recourir au service de remplacement pour prendre des vacances, ou à l'inverse, ne pas compter ses heures, rester sur sa ferme de longues journées sans se hâter, ignorer les injonctions aux loisirs ou à prendre du temps pour soi, supposent des dispositions qui sont inégalement distribuées et qui sont acquises à différents moments du cycle

de vie. En effet, les différents types de socialisation (familiale, scolaire, agricole, professionnelle, technique, patrimoniale, etc.) peuvent se produire précocement ou tardivement.

On comprendra dès lors que l'analyse gagne à dépasser l'opposition binaire entre nouveaux entrants et agriculteurs héritiers, pour cerner, au sein de ces deux grandes catégories, d'autres principes de différenciation des pratiques temporelles. Un ancien maçon à son compte non issu du milieu agricole reconverti en éleveur pourrait avoir un rapport au temps semblable à celui d'un fils d'agriculteurs peu diplômé. De la même manière, un héritier ayant fréquenté une école d'ingénieur en agronomie et marié à une salariée pourrait se rapprocher d'un ancien cadre de la finance devenu chevrier. La précocité de la socialisation agricole n'explique pas à elle seule les dispositions et les pratiques temporelles. Il nous est donc apparu important de ne pas limiter nos comparaisons à la dichotomie entre les « nouveaux actifs agricoles » et les autres exploitants.

## Des « nouveaux actifs agricoles » à une spécification multidimensionnelle des socialisations

La catégorie de « nouveaux actifs agricoles » proposée dans l'appel à projets de recherche lancé en 2023 par le Ministère de l'Agriculture<sup>2</sup>, visait à s'affranchir à la fois de la catégorie administrative des installés « hors-cadre », et à l'appellation NIMA qui désigne les exploitants non issus du milieu agricole. Elle était, sans doute délibérément, imprécise puisqu'elle invitait les équipes de recherche à réinterroger les contours du phénomène à investiguer. Dans le cadre de notre projet, qui interroge la circulation des normes temporelles dans l'espace professionnel agricole et à ses interfaces avec d'autres milieux sociaux, nous privilégions une approche en termes de socialisation tenant compte 1) de l'origine sociale, 2) des caractéristiques de l'entourage social et 3) du parcours scolaire et professionnel des individus.

En ce qui concerne l'origine sociale, l'opposition entre les exploitants issus du milieu agricole (IMA) et les exploitants non issus du milieu agricole (NIMA) reste pertinente pour cerner de manière globale les spécificités liées à la socialisation agricole par la famille. Mais ces deux sous-populations sont elles-mêmes hétérogènes, comme le montre l'annexe 3. Par exemple, près de la moitié des NIMA de notre échantillon (voir section « Un questionnaire ad hoc » infra) sont issus de familles des classes populaires (parents ouvriers ou employés). Par ailleurs, un IMA sur sept est issu d'un couple exogame associant un parent agriculteur et un parent exerçant une autre profession. Il est probable que les exploitants ayant cette origine sociale soient plus proches, par leurs pratiques, des NIMA que des autres IMA. Ainsi, selon les questions traitées, nous distinguerons dans ce rapport des sous-populations avec des niveaux de détail variables et des critères différents. On s'attardera aussi sur le cas particulier des élus agricoles, qui adoptent un rapport au temps plus proche des normes salariales tout en étant massivement issus du milieu agricole (encadré 1, pp.74-77).

L'entourage social, saisi à partir de la profession du conjoint, du beau-père et du statut des autres personnes travaillant sur l'exploitation des enquêtés, permet de saisir d'autres modalités de façonnement des dispositions temporelles que la socialisation primaire. On peut par exemple faire

---

<sup>2</sup> <https://agriculture.gouv.fr/appel-projets-de-recherche-sur-les-nouveaux-actifs-agricoles-portraits-socio-demographiques>



l'hypothèse que la profession du conjoint ait autant, voire plus d'effet que l'origine sociale sur certaines pratiques temporelles (comme le fait de partir en vacances par exemple).

Enfin, s'agissant du parcours scolaire et professionnel des agriculteurs, nous faisons l'hypothèse qu'il peut occasionner l'intériorisation d'autres conceptions et pratiques du temps que celles intégrées dans le contexte de la famille d'origine. Les institutions scolaires, notamment celle du supérieur, sont susceptibles de socialiser les individus qui les fréquentent à des usages du temps rationnels fondés sur des pratiques scripturales et des raisonnements calculateurs. Un écart plus important pourrait par ce biais s'observer entre un fils d'agriculteur et ses parents qu'avec un exploitant NIMA. À cette socialisation scolaire ou universitaire, il faut ajouter la socialisation professionnelle occasionnée par l'exercice d'un travail dans des secteurs d'emploi extra-agricoles. Sur cette dimension, nous disposons de deux types d'informations : l'exercice d'une seconde activité en parallèle de celle de chef d'exploitation (« doubles-actifs »), et l'exercice d'autres professions antérieurement à l'installation comme agriculteur. La figure de l'agriculteur « reconverti » qui vient spontanément à l'esprit n'épuise pas les possibles, puisqu'une partie de celles et ceux qui ont travaillé en dehors de l'agriculture ont pu le faire durant une durée limitée ou sous la forme d'épisodes brefs ou éloignés. Notre questionnaire ne permet pas de reconstituer les trajectoires professionnelles des enquêtés, et donc de différencier sans équivoque une première carrière, par rapport à ce qui peut relever d'une expérience ponctuelle du travail extra-agricole (comme par exemple un emploi d'été ou un job étudiant). L'âge à l'installation peut toutefois être mobilisé comme critère pour départager ces cas de figure, selon les besoins de l'analyse. On pourra donc vérifier si l'expérience du travail extra-agricole durant une courte période (chez les exploitants installés à un jeune âge) a les mêmes effets que pour ceux qui se sont installés tard, après une première carrière professionnelle.

Ainsi, l'enjeu des analyses ne se limite pas à identifier les différences entre NIMA et IMA, mais à saisir toutes les facettes de la « socialisation temporelle » des agriculteurs (Darmon et al., 2019), c'est-à-dire le processus par lequel ils ont intériorisé certaines conceptions du temps ainsi que certaines manières de pratiquer le temps, d'abord dans le cadre familial, puis dans l'institution scolaire et les milieux professionnels et sociaux qu'ils ont fréquentés ensuite. Ce faisant, le projet AgriTempo ouvre la voie à une analyse de l'« espace des rapports au temps » (Darmon, 2018) en agriculture, en restituant la diversité des pratiques temporelles des agriculteurs, question qui n'a pour l'instant fait l'objet que d'une étude localisée et centrée sur l'élevage bovin (Dufour & Dedieu, 2010).

# Méthodologie

L'enquête menée dans le cadre du projet AgriTempo articule les méthodes qualitatives et quantitative. La passation d'un questionnaire permet d'étudier statistiquement les modalités de socialisation temporelle des exploitants (notamment au regard de leur origine socio-professionnelle) et leurs usages du temps au travail et hors-travail. Le volet qualitatif du projet repose sur la conduite d'entretiens approfondis permettant d'étudier finement les pratiques d'articulation des temps sociaux à l'échelle des maisonnées.

## Populations ciblées

Trois populations ont été ciblées dans le cadre du projet AgriTempo : les chefs d'exploitation en élevage bovin lait, en élevage caprin, et en maraîchage-horticulture<sup>3</sup>. Si les NIMA représentent presque la moitié des effectifs pour les deux dernières catégories d'exploitants<sup>4</sup>, les éleveurs bovin lait sont au contraire très majoritairement issus de familles agricoles (seulement 19% n'ont pas de parents agriculteurs<sup>5</sup>). Cette dernière orientation productive offre un contrepoint fécond pour trois raisons. D'abord, les éleveurs bovin lait déclarent avoir le temps de travail le plus élevé parmi l'ensemble des agriculteurs. Ce volume horaire élevé se trouve conditionné par l'astreinte liée à la traite quotidienne, élément partagé avec l'élevage caprin. Ensuite, bien que l'ensemble de l'agriculture française soit traversé par le développement de l'emploi salarié, l'élevage bovin lait se distingue par un recours plus massif que les autres orientations productives à une main-d'œuvre non salariée (Forget et al., 2019) Cette spécificité implique des rapports différenciés aux temps de travail et hors-travail du fait d'une imbrication plus étroite entre les sphères domestiques et professionnelle. Enfin, la pénétration croissante des robots de traite au cours de la dernière décennie a très vraisemblablement transformé l'organisation temporelle du travail dans l'élevage bovin lait (Martin, 2023).

On peut signaler d'autres spécificités de ces trois orientations productives. Les filières caprine et maraîchère sont consommatrices de main d'œuvre, présentent souvent des activités de transformation et de vente directe, parmi les plus féminisées, et n'exigent pas de grande surface agricole utile ou d'intensité capitalistique, contrairement à l'élevage bovin. Les différences entre ces trois filières (astreinte animale, cyclicité de la production légumière, etc.) permettront des comparaisons utiles pour l'analyse des contraintes productives induites par l'activité agricole.

## La maisonnée exploitante comme unité d'analyse

Nous prenons pour unité d'observation la « maisonnée exploitante » (Bessière, 2008) et non l'individu. Il est en effet « particulièrement révélateur de travailler sur l'entourage social des

---

<sup>3</sup> Précisons que ce ciblage, reprenant la typologie développée par Depeyrot, Parmentier et Perrot (2023), diffère sensiblement de l'approche habituelle consistant à ventiler les exploitations en fonction de leur orientation technique *dominante*. Le champ retenu est celui des exploitations agricoles au sens du Recensement Agricole avec au moins un atelier d'élevage bovin lait, caprin, ou de maraîchage-horticulture, avec une taille dite « significative » dont les seuils sont exposés dans Depeyrot *et al. art.cit.*, p.3.

<sup>4</sup> Alors que l'hérédité professionnelle reste élevée chez les exploitants agricoles tous types confondus (seulement 26% de NIMA), ce n'est pas le cas pour les deux orientations productives considérées. Le taux de NIMA atteint 44% pour les exploitants en maraîchage et 49% pour les éleveurs d'ovins et caprins. Source : Enquête Emploi, 2017, nos calculs.

<sup>5</sup> *Ibid.*

agriculteurs pour comprendre dans quels mondes sociaux ils évoluent » (Laferté, 2022, p.3). La notion de maisonnée permet de ne pas réduire cet entourage au seul ménage au sens statistique, ce qui permet d'inclure dans l'analyse l'ensemble de la main d'œuvre de l'exploitation (salariés, proches aidants). Cette focale sur la maisonnée est par ailleurs congruente avec l'analyse conjointe du travail professionnel et du travail domestique, nécessaire pour saisir l'organisation temporelle de la vie des agriculteurs.

L'enquête auprès de ces maisonnées exploitantes a porté sur les façons dont leurs membres s'emploient à résoudre leur « équation temporelle » (Grossin, 1996), c'est-à-dire à synchroniser les emplois du temps des uns et des autres, en « jonglant » (Bouffartigue, 2012) entre diverses activités aux temporalités concurrentes : production agricole y compris transformation et vente directe lorsqu'il y en a, mais aussi travail domestique, activités personnelles, de loisir et temps physiologiques.

## Un questionnaire *ad hoc*

Les données statistiques sur le temps de travail des exploitants agricoles demeurent parcellaires. D'un côté, les sources statistiques ministérielles du service *Agrreste* renseignent peu les pratiques temporelles des agriculteurs. De l'autre, les données de la statistique publique permettent rarement d'analyser spécifiquement les exploitants agricoles, du fait de leur faible nombre (Vuillaume, 2010). Il en va ainsi par exemple de l'enquête Emploi du temps 2010 de l'Insee qui ne compte que 103 agriculteurs exploitants. Comme le montre le tableau ci-dessous, aucune source existante ne réunit les conditions pour analyser les pratiques temporelles des nouveaux actifs agricoles (tableau 1).

**Tableau 1 : Recensement des sources disponibles pour étudier le temps de travail des agriculteurs français**

Source	Millésime	Taille du fichier de données	Indicateur d'origine sociale	Indicateurs de pratiques temporelles	Indicateur d'orientation productive
Recensement général agricole (RA)	2020	Ensemble des exploitations dites "professionnelles" (n=450 000)		- Temps de travail en UTH des actifs permanents de l'exploitation	- OTEX en 62 postes
RICA	2021	Echantillon de 7000 exploitations		- Temps de travail en UTH des actifs permanents de l'exploitation	- OTEX en 64 postes
Cotisants non-salariés du régime agricole	2022	Fichier exhaustif des cotisants MSA		- Heures de travail des actifs non-salariés et salariés de l'exploitation	- NAF détaillée et catégorie ATEXA
Pratiques culturelles légumes	2022 (si non encore disponible, 2018)	Echantillon de 11 000 parcelles		- Dates de semis, de plantation, de récolte - Date de traitement phytosanitaire - Date d'irrigation	Variable « NACTIVDOM » indiquant l'activité dominante de l'exploitation
Pratiques d'élevage (unités caprines)	2015	Echantillon de 1 775 unités caprines		- Période de mise bas - Temps dédié à l'alimentation, la surveillance, la traite, la transformation - Utilisation du service de remplacement - Jours d'absence de l'exploitant	Variable « ESPECE_ENQ » indiquant l'espèce enquêtée
Enquête emploi du temps (INSEE)	2010	103 agriculteurs exploitants dans l'échantillon	Profession des parents	Très nombreuses variables renseignant les pratiques temporelles de travail et de la vie quotidienne	Variable « OPA » permettant d'isoler le maraîchage mais pas l'élevage caprin ou l'élevage bovin lait
Enquête Emploi (INSEE)	2013-2020	Environ 4 000 agriculteurs exploitants dans l'échantillon	Profession des parents	Quelques variables frustes et la plupart du temps inadaptées aux exploitants agricoles	Variable « OPA » permettant d'isoler le maraîchage mais pas l'élevage caprin Variable « NAFN » permettant d'isoler l'élevage d'ovins et de caprins

Enquête conditions de travail (DARES)	2013, 2016, 2019	530 agriculteurs	Profession des parents	Présence de variables sur les temps de travail, peu adaptées aux exploitants agricoles	Variable « OPA » permettant d'isoler le maraîchage mais pas l'élevage caprin ou l'élevage bovin lait
---------------------------------------	------------------	------------------	------------------------	--	--

Source : auteurs

Le projet AgriTempo représente à notre connaissance la première étude quantitative de grande échelle sur le temps de travail et les modes de vie des agriculteurs français. Le questionnaire (environ 75 questions, cf. annexe n°5) est structuré de la manière suivante :

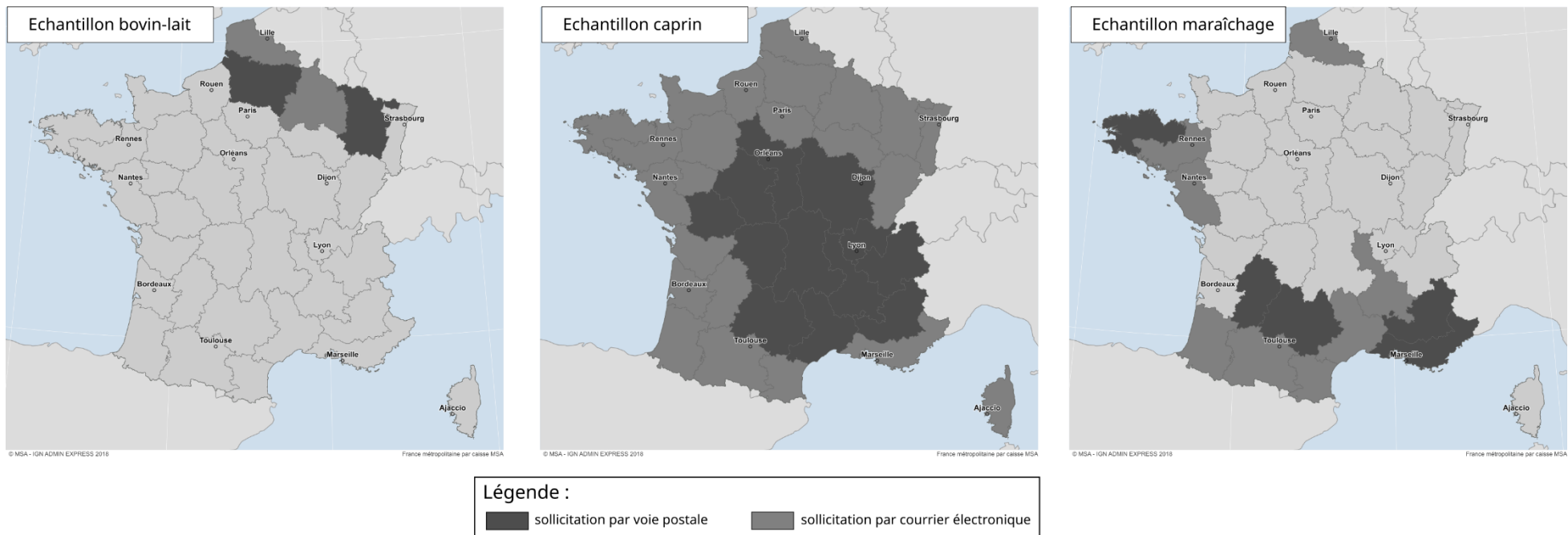
- Organisation du travail et horaires sur l'exploitation,
- Caractéristiques de l'exploitation, des productions et de la main d'œuvre,
- Organisation des temps de la vie quotidienne,
- Caractéristiques socio-démographiques du répondant.

Les coordonnées des exploitations enquêtées nous ont été transmises dans le cadre du projet AgriTempo, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et la Mutualité Sociale Agricole.

Deux modes de passation ont été utilisés : une passation « papier » par voie postale et une passation « en ligne » avec l'envoi d'un lien par courrier électronique. Le design « multimode » de cette passation permet ainsi de tirer des conclusions sur les manières d'atteindre une quantité suffisante d'agriculteurs aux profils diversifiés. Dans les exploitations à plusieurs exploitants, un seul d'entre eux a renseigné les informations demandées, y compris celles relatives à ses associés. Toutes les réponses sont traitées de manière anonyme.

Le champ géographique de la passation est la France métropolitaine. Le ciblage des régions répond à une approche par bassins de production : Bretagne et sud-est pour le maraîchage, est de l'« arc laitier » pour l'élevage bovin lait, et toute la France métropolitaine pour l'élevage caprin, dont les effectifs sont moins importants.

Figure 1 : Périmètre géographique de la passation du questionnaire



Source : auteurs

La saisonnalité des exploitations maraîchères est marquée par des pics d'activité au printemps et en été, liées aux travaux de semis, plantations, désherbage et récoltes. La période hivernale est donc à privilégier pour la passation du questionnaire. En élevage caprin, la période de mise bas se traduit par un pic d'activité lié au soin consacré aux chevreaux. Le moment le plus propice est la période de tarissement qui précède la mise bas, puisque l'exploitant n'a pas à assurer de traite ni à soigner les chevreaux. Si la stratégie la plus courante est celle de la mise bas d'automne, toutes les exploitations ne sont pas synchrones<sup>6</sup>. Cette hétérogénéité des stratégies est encore plus marquée pour l'élevage bovin lait, et dépendante de multiples paramètres locaux : conditions météorologiques garantissant la ressource en herbe, politiques des laiteries en matière de collecte du lait, etc.

La passation des questionnaires n'a pu débuter que le 19 avril 2024. Au total, nous avons lancé 9 000 envois postaux et 6 725 sollicitations par email. La passation en ligne, effectuée avec le logiciel Lime Survey, permet de mesurer le temps passé par les enquêtés pour répondre au questionnaire. Il s'élève en moyenne à 17 minutes ; un quart des répondants ont mis plus de 21 minutes pour répondre. Ces durées correspondent à un questionnaire considéré comme long par les répondants<sup>7</sup>. Toutefois, le nombre d'abandons en cours de route, mesurable pour le sous-échantillon des répondants en ligne, est faible. Quoi qu'il en soit, il est permis de penser que l'ajout de questions supplémentaires aurait eu un effet délétère sur le taux de réponse.

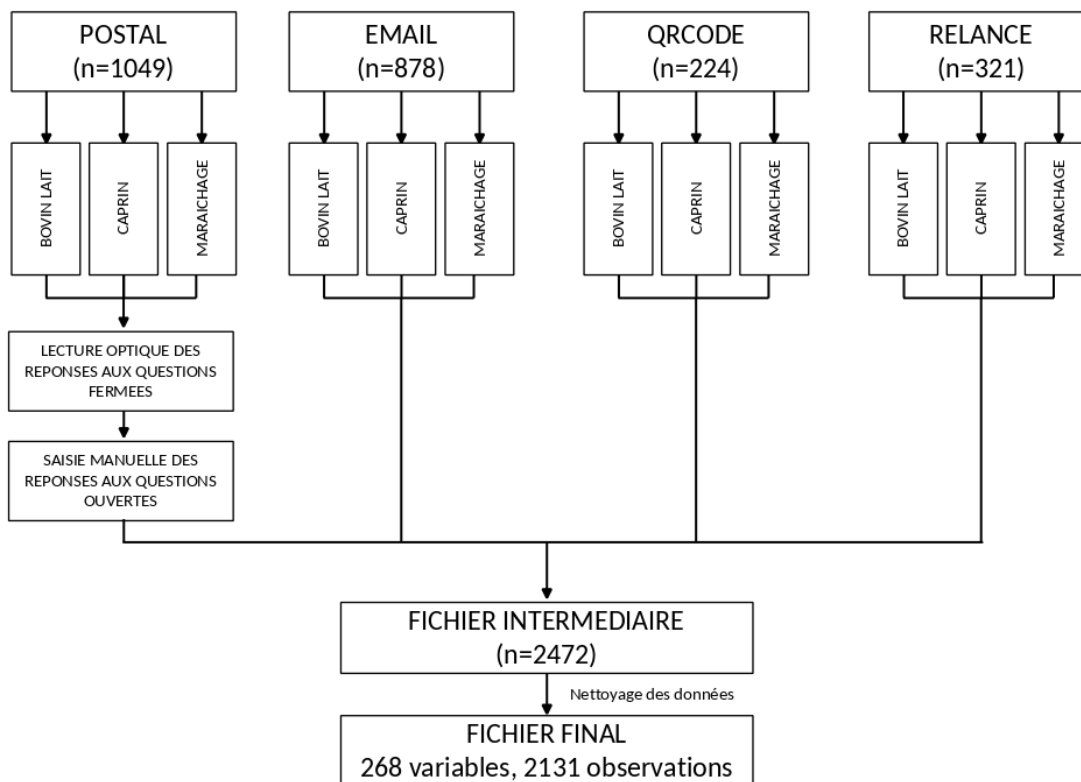
La passation a été close le 2 septembre 2024. Nous disposons ainsi de 2 472 questionnaires reçus. Sur ces derniers, après élimination des questionnaires vides ou insuffisamment renseignés, **nous disposons d'un échantillon de 2 131 questionnaires exploitables**, issus des quatre procédures de recrutement des enquêtés listées dans la figure ci-dessous :

---

<sup>6</sup> IDELE, Référentiel Travail en élevages caprins. Synthèse des 53 Bilans Travail en productions laitière et fromagère fermière, 2022, URL : <https://idele.fr/detail-article/referentiel-travail-en-elevages-caprins>

<sup>7</sup> Un de nos informateurs, ayant reçu et répondu au questionnaire, nous a indiqué qu'il était à ses yeux trop long.

Figure 2 : Diagramme figurant le processus de gestion des données



Source : auteurs

Si l'on compare le nombre de réponse par mode de passation, des écarts notables apparaissent.

Tableau 2. Nombre de réponses exploitables par mode de passation

Mode de passation	bovin	caprin	maraîchage	total
1. passation « papier » par voie postale	433	385	221	1039
2. passation « en ligne » suite à l'envoi d'un lien par courrier électronique	251	207	207	665
3. passation « en ligne » suite au flashage du QrCode sur le questionnaire papier	80	75	33	188
4. passation « en ligne » suite à une relance par email aux enquêtés de l'échantillon initialement visé par la passation « papier »	67	98	74	239
Ensemble	831	765	535	2131

Source : auteurs

**Le taux de réponse global est de 14%.** Cela peut paraître faible de premier abord. Toutefois, dépasser les 10% nous paraît plutôt satisfaisant étant donné deux caractéristiques de notre enquête : le ciblage d'une population aux horaires particulièrement extensifs, et la période calendaire de passation (avril-mai), qui correspond aux premiers travaux des champs, au soin aux chevrettes et veaux nés durant l'hiver, et aux semis pour les maraîchers.

Les taux de réponse par orientation productive sont les suivants :

- Bovin lait : 14%

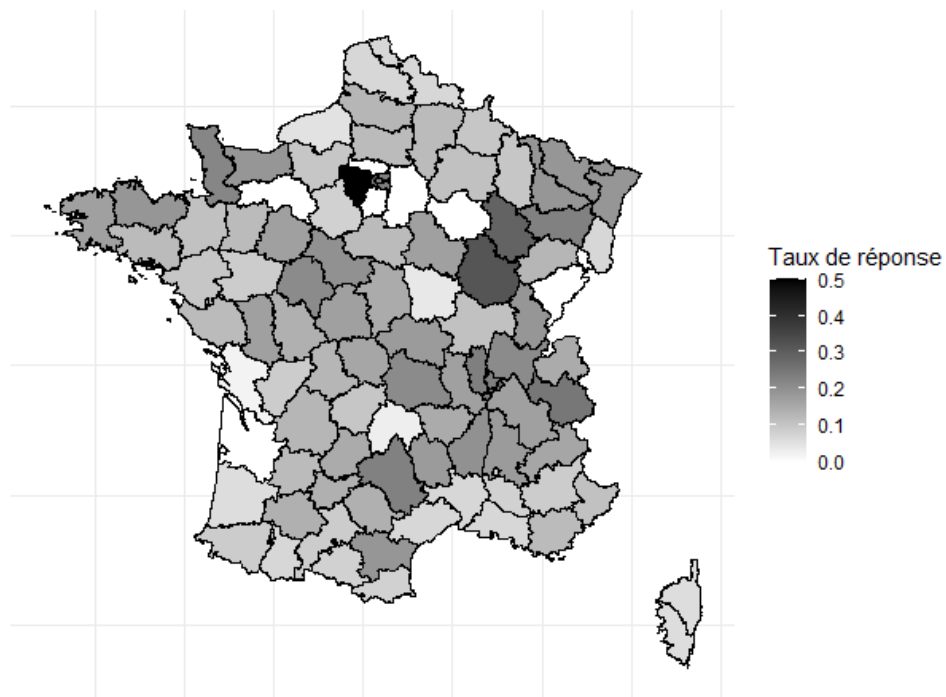
- Caprin : 16%
- Maraîchage : 11%

La passation « papier » donne généralement lieu à des taux de réponse plus élevés que par voie électronique. Une enquête conduite récemment par voie postale a obtenu un taux de réponse d'environ 30%, après relances téléphoniques (Barraud-Didier et al., 2023). La passation en ligne donne lieu à des taux de réponse nettement plus faibles, comme c'est le cas d'une enquête sur les planteurs du bocage, qui a obtenu un taux de réponse de 8% (Toussaint & Darrot, 2021). Dans notre cas, l'écart entre les taux de réponse est relativement faible :

- Passation papier : 12%
- Recrutement postal (passation papier + QRcode + relance) : 16%
- Recrutement électronique : 10%

La géographie des taux de réponse ne semble pas révéler de tendance nette. Tout au plus peut-on souligner une mobilisation légèrement plus forte dans les départements du quart nord-est de la France et de la région Rhône-Alpes :

Figure 3 : Taux de réponse par département



Source : auteurs

Comme dans toute enquête par questionnaire, le profil des répondants diffère de celui de la population cible. Il est courant, par exemple, de constater que les femmes et les plus diplômés participent davantage aux enquêtes que les autres catégories de sexe et de niveau de diplôme. Ces biais d'auto-sélection s'observent également dans nos données. Par exemple, 30% des répondants à notre questionnaire sont des femmes, alors qu'elles ne sont que 19% dans l'échantillon visé par notre enquête. Cette sur-représentation d'environ 11% a un effet déformant sur l'échantillon, et, par conséquent, sur l'estimation de certains indicateurs.



Des déformations de ce type s'observent à des degrés variables selon les propriétés des exploitations et de leurs chefs.

Tableau 3 : Déformation de l'échantillon de répondants

		échantillon cible	répondants	Δ
<b>Exploitations</b>				
	SAU moyenne (ha)	85,1	97,8	+12,7
	SAU médiane (ha)	68,3	78,5	+10,1
	SAU : écart type (ha)	70,1	73,9	+3,8
	Exploitations en Agriculture Biologique	19%	24%	+5%
<b>Catégorie juridique de l'exploitation</b>				
	Entrepreneur individuel	45%	34%	-12%
	Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)	26%	31%	+5%
	Exploitation agricole à responsabilité limitée	22%	22%	-1%
	Société civile d'exploitation agricole	4%	6%	+2%
	autre (dont non-réponses)	2%	7%	+6%
<b>Caractéristiques socio-démographiques des exploitants</b>				
<b>Sexe</b>				
	Hommes	81%	70%	-11%
	Femmes	19%	30%	+11%
<b>Installation dans un cadre familial</b>				
	Non	33%	36%	+2%
	Oui	67%	64%	-2%
<b>Age</b>				
	Age moyen	47,4	48,0	+0,6
	Age médian	48,3	48,6	+0,3
	Age : écart type	10,4	9,8	-0,6
<b>Tranche d'âge</b>				
	[15,30)	4%	3%	-2%
	[30,40)	21%	19%	-2%
	[40,50)	29%	32%	+2%
	[50,60)	36%	35%	-1%
	[60,99]	10%	12%	+2%
<b>Ancienneté d'installation</b>				
	moyenne	18,5	19,8	+1,3
	médiane	17,5	18,5	+1,0
	écart-type	11,1	10,9	-0,2
<b>Formation générale</b>				
	1: Scolarité primaire ou moins	19%	4%	-16%
	2: Brevet des collèges, BEP, CAP non agricoles	48%	27%	-21%
	3: Bac non agricole	20%	34%	+14%
	4 ou 5: Supérieur au bac	13%	35%	+23%
<b>Formation agricole</b>				
	1: Aucune formation agricole	20%	15%	-5%
	2: Brevet des collèges agricole, CAPA ou BEPA	27%	23%	-4%

3: Bac agricole	31%	28%	-4%
4: BTSA, licence pro	19%	30%	+12%
5: Études supérieures agricoles longues	3%	4%	+1%

Source : auteurs

Les données sur la population ciblée ne permettent pas de connaître le taux de NIMA. Pour voir si ce profil est sur-représenté dans notre échantillon de répondants, on peut le comparer avec les taux mesurés à partir de l'enquête Emploi de l'Insee, même si l'écart de 7 ans entre les deux sources de données limite la portée de la comparaison :

**Tableau 4 : Part des NIMA dans l'échantillon AgriTempo en comparaison avec l'enquête Emploi de l'INSEE**

	Échantillon AgriTempo (2024)	Enquête emploi (2017)
Bovin lait	10%	19%
Caprin	43%	49%
Maraîchage	49%	44%

Source : auteurs

Si l'on schématise, l'échantillon de répondants sur-représente les catégories suivantes :

- Exploitantes
- Titulaires d'un bac ou d'un diplôme général supérieur au bac
- Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur agricole
- Exploitations en agriculture biologique
- Exploitations de grande taille
- Exploitants installés hors-cadre familial
- Exploitations en forme sociétaire (GAEC ou en SCEA)

Ces déformations sont plus ou moins marquées selon les orientations productives. Ainsi, la surreprésentation des grosses SAU s'observe essentiellement en bovin lait, et la surreprésentation des femmes est particulièrement forte en élevage caprin (+17%).

Enfin, les biais d'auto-sélection dépendent également du mode de passation. De manière générale, la passation en ligne induit des biais de plus forte amplitude que la passation papier. Voici un résumé des effets de passation constatés :

- les agriculteurs en conventionnel sont plus difficiles à atteindre en ligne
- les exploitants sur petites surfaces sont plus difficiles à atteindre par voie postale (sauf pour l'élevage bovin, où c'est l'inverse qui s'observe)
- les agriculteurs en cadre familial sont plus difficiles à atteindre en ligne
- les agriculteurs en exploitation individuelle sont plus difficiles à atteindre par voie postale
- les agriculteurs de sexe masculin sont beaucoup plus difficiles à atteindre en ligne
- les faiblement diplômés sont plus difficiles à atteindre en ligne
- les agriculteurs sans formation agricole sont plus difficiles à atteindre par voie postale

Les questionnaires papier permettent donc d'obtenir un échantillon de meilleure qualité. Ils permettent en outre de disposer de données plus riches : il semble en effet qu'ils aient été remplis

avec plus de conscience. Les quatre questions ouvertes en fin de questionnaire constituent à ce titre un indicateur suggestif. On calcule un taux de non-réponse de 42% sur ces quatre questions en passation « papier », contre plus de 55% en passation en ligne. De la même manière, on constate que le carnet journalier a été « sauté » par 5% des répondants en ligne, contre 1% des répondants au questionnaire « papier ».

Les questionnaires papier offrent de plus la possibilité de « capturer » des données en marge des cases à cocher, comme dans ces exemples de « braconnage » du questionnaire par des enquêtés particulièrement inventifs (figures 4 et 5, facs simulés de questionnaires papier).

Figure 4 : C\_05\_49, éleveuse de chèvres, 45 ans, 50 têtes, 60 ha

**Pour vos dépenses personnelles, comment utilisez-vous les ressources de votre exploitation?**

vous vous versez un revenu fixe sur une base régulière .....

vous prenez sur le compte de l'exploitation au fur et à mesure .....

vous ne prenez pas sur l'argent de votre exploitation .....

*↳ je n'ai pas de vie perso, tout va pour m'en sortir mais ça devient dur!*

Source : auteurs

Figure 5 : M\_01\_43, maraîcher, 31 ans, 1,4 ha

**Globalement, vous estimez que votre exploitation est plutôt... ?**

en phase de croissance ...  en régime de croisière .....

en difficulté .....  menacée dans un avenir proche .....

difficile à dire .....  *en équilibre précaire*

Source : auteurs

En définitive, la valeur ajoutée de la passation papier réside surtout dans la meilleure représentation des profils les plus difficiles à atteindre par les enquêtes, ainsi que par une meilleure qualité et richesse des données produites.

## Des entretiens qualitatifs pour des portraits sociologiques

La méthode du portrait sociologique (Lahire, 2005, 2017) permet d'analyser de manière très approfondie des configurations familiales ou, dans notre cas, de maisonnées exploitantes, en suivant une approche par cas. Chaque cas, même le moins statistiquement probable, demande à être interprété sociologiquement, ce qui permet de compléter les analyses quantitatives dégageant des régularités statistiques.

Cette méthodologie repose sur la conduite d'entretiens avec tous les membres de la maisonnée exploitante : exploitants, conjoints, aidants familiaux et non familiaux, salariés. Ces entretiens abordent les thématiques suivantes : histoire de l'exploitation, passé familial, scolaire et professionnel des membres de la maisonnée, organisation du travail agricole, organisation du

travail domestique, outils d'organisation temporelle (agendas, calendriers, etc.), temps libres, loisirs et prise de congés, sentiment à l'égard du temps, rapport au salariat. Chaque entretien donne lieu à la prise de notes ethnographiques renseignant les conditions d'enquête, la relation d'enquête et des éléments d'observation du lieu enquêté (domicile familial, bâtiment sur la ferme).

Une première vague d'entretiens a été réalisée entre 2015 et 2022 en Lorraine, la plupart dans un territoire que l'on appellera le Valangeois. Près de 50 entretiens qualitatifs ont été menés durant cette période dans une vingtaine d'exploitations. A une exception près, les exploitations enquêtées lors de cette première vague d'entretiens étaient dirigées par des personnes issues du milieu agricole.

Le ciblage des exploitations a en revanche visé à maximiser la diversité des caractéristiques des exploitations (taille, type de valorisation des produits, structure du ménage et profession du conjoint, labellisation, etc.). Le premier noyau d'exploitations a été approché suite à des recherches internet, des mises en contacts de chercheurs ou via des organisations professionnelles agricoles. Par la suite, il a été demandé aux enquêtés de proposer des contacts en vue de cibler d'autres exploitations suivant la méthode dite « boule de neige » qui s'est avérée très fructueuse.

Le projet AgriTempo avait pour objectif de compléter ce premier corpus d'entretiens par des missions de terrain complémentaires pour rencontrer des exploitants non issus du milieu agricole, en priorité dans les domaines de l'élevage caprin et du maraîchage.

Au terme de cette seconde campagne d'entretiens, nous disposons à ce jour de 62 entretiens menés avec 69 personnes différentes, réparties dans 31 exploitations, principalement en Lorraine. Il s'agit d'exploitations bovin lait, bovin viande, céréalières, en élevage caprin, ou en maraîchage. Ces entretiens ont été intégralement retranscrits. L'annexe n°4 liste l'ensemble des maisonnées enquêtées.

**Tableau 5 : Répondants au questionnaire et aux entretiens**

	répondants au questionnaire	enquêtés (entretiens qualitatifs)		
		exploitants	entourage / salarié / stagiaire	total
bovin lait	831	12	8	20
caprin	765	7	2	9
maraîchage	535	5	3	8
autres orientations productives	///	12	20	32
total	2131	36	33	69

Source : auteurs

Les premiers portraits sociologiques de maisonnées exploitantes ont été rédigés (voir deux exemples en annexes n°1 et 2). Ils donnent à voir, dans une logique d'approche par cas, la diversité des configurations temporelles existantes. Le premier portrait (annexe n°1) décrit le cas d'une maisonnée où la gestion du temps s'apparente à des pratiques du haut de l'espace social, avec une recherche de maîtrise du temps et des pratiques extra-agricoles (familiales, culturelles, de loisir) relativement nombreuses. Les exploitants successifs et leur entourage sont

emblématiques d'une dynamique de « dépaysement » qui se traduit jusque dans leurs pratiques et conceptions du temps. Le second portrait (annexe n°2) présente un cas de gestion plus traditionnelle du temps, telle qu'on peut la trouver dans les classes populaires, qui se traduit par une forte emprise temporelle des activités agricoles laissant peu de place à d'autres occupations.

## L'articulation des méthodes

Ces deux techniques d'enquête (questionnaires et entretiens) soulèvent des enjeux méthodologiques importants. Deux types de biais sont à suspecter. Un biais de sélection, tout d'abord, puisque, comme dans toute enquête sur des populations, la participation suppose des dispositions socialement acquises (le rapport au savoir notamment) qui peuvent être corrélées au phénomène à observer. Ainsi, on peut craindre que les non-répondants au questionnaire ou aux entretiens soient moins diplômés, moins proches des organisations d'encadrement professionnel ou encore moins « maîtres de leur temps » (Darmon, 2013) que les répondants. Du reste, participer à une enquête suppose de pouvoir se dégager... du temps, ce qui peut conduire à une sous-représentation des exploitants les plus débordés. Second biais pouvant affecter la qualité des données, un biais de sur-déclaration ou de sous-déclaration de certaines pratiques ou attitudes à l'égard du temps. On peut faire l'hypothèse que les déclarations des enquêtés suivent une pente légitimiste, par exemple en ce qui concerne l'organisation du travail, la prise de congés, ou encore l'égalité conjugale devant le travail domestique. A ce titre, les entretiens auprès des conjointes d'agriculteurs sont précieux pour saisir les discordances entre les discours et identifier ces effets de légitimité.

La combinaison de ces deux méthodes dans une même enquête n'a pas pour unique plus-value de permettre une triangulation des données (Dietrich et al., 2012). La conception du questionnaire a pris appui sur les matériaux collectés durant la première vague d'entretiens. Ces matériaux permettent d'ajuster le vocabulaire et les registres de questionnement mobilisés dans le questionnaire, de manière à éviter les formulations qui ne « parleraient » pas aux enquêtés. Ils ont également permis de faire émerger des hypothèses pouvant être testées par le moyen du questionnaire. Les premières analyses statistiques ont pu quant à elles enrichir le guide d'entretien par des questions ou relances supplémentaires. Les matériaux collectés durant les entretiens ont apporté nombre d'informations précieuses pour interpréter les corrélations statistiques établies à partir des données du questionnaire. De manière générale, alors que le questionnaire tend à gommer une partie des données contextuelles pour pouvoir étendre l'ampleur et la portée de l'enquête, les portraits de maisonnettes restituent finement le contexte relatif aux manières de penser et d'agir des enquêtés. Le dialogue entre les deux méthodes aide ainsi à combler les limites propres à chacune d'elles.

Ces matériaux qualitatifs et quantitatifs n'ont pas vocation à fournir des données statistiquement représentatives à l'échelle de la France métropolitaine. La généralisation des résultats issus de ce projet ne suit pas une logique d'inférence statistique, mais plutôt une logique de cas, dans laquelle les analyses donnent lieu à la stylisation de processus susceptibles d'être observés dans d'autres contextes (agricoles ou non).

# I. Quelles perceptions agricoles du travail et du temps ?

Le mode de vie des agriculteurs ne cesse d'interpeller les observateurs extérieurs. Le sens commun l'associe volontiers à un modèle traditionnel, voire archaïque, de travail et de vie que le vocable de la profession suffirait moins à définir que celui de la condition. Les journalistes enquêtant sur le monde rural posent ainsi périodiquement des questions révélatrices de leur incongruité face aux pratiques et aux discours des agriculteurs qu'ils rencontrent<sup>8</sup>.

Cette vision des pratiques agricoles comme devant nécessairement évoluer, qui persiste encore dans les médias grand public<sup>9</sup>, conduit à poser à propos des agriculteurs de questions qui ne se poseraient pas à propos d'autres professions, en particulier celle d'une hypothétique convergence avec les modes de vie modernes. Or, si le sens commun se pose ce type de questions et trouve incongru le mode de vie d'une partie des exploitants, c'est qu'il adopte un mode de perception salarial, dans lequel le temps est découpé en rubriques (congés, week-end, « pont », pause réglementaire) et divisé en unités dotées d'équivalents comptables (compte épargne-temps, jour de RTT, treizième mois, heures supplémentaires, etc.). Dans cette première partie, on s'attachera à interroger les catégories de perception du travail et du temps des agriculteurs plutôt que de caractériser leurs pratiques temporelles au prisme des catégories salariales ou voir s'ils convergent vers les standards du reste de la société.

De la même manière que la catégorie de « loisir » se prête mal à l'analyse des temps hors-travail des ouvriers étudiés par Florence Weber (1989), les catégories de l'entendement temporel les plus canoniques (à commencer par celle de « travail »<sup>10</sup>) pourraient s'avérer plus encombrantes qu'éclairantes pour saisir les manières de penser et d'organiser le temps des exploitants agricoles. Explorons, comme l'a fait avant nous Florence Weber, les catégories indigènes et dégageons ce qu'elles désignent ainsi que le sens qui leur est donné. On privilégiera ici les matériaux qualitatifs de l'enquête : contrairement aux items standardisés du questionnaire rédigés par les enquêteurs, les propos des enquêtés sont énoncés librement en situation d'entretien, dans les questions ouvertes du questionnaire, ou dans leur agenda. Ils donnent accès aux façons de penser le travail et le temps que nous tâchons d'approcher dans cette partie. Mais les questions « fermées » du questionnaire se prêtent aussi, comme on va le voir, à une lecture qualitative.

Loin de constituer un compte-rendu définitif, les analyses de cette première partie ont vocation à dégager une direction à suivre pour des recherches ultérieures, plus approfondies. Elles constituent, dans le cadre de ce rapport, un préalable à l'analyse statistique des durées et des séquences de travail (partie 2).

---

<sup>8</sup> Pour un exemple, voir les reportages sur les agriculteurs sur le site de l'INA, par exemple « Un paysan breton à propos des loisirs », 1960, URL : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i12261942/un-paysan-breton-a-propos-des-loisirs>

<sup>9</sup> Voir par exemple « Jamais de vacances, c'est *encore* très souvent le quotidien des agriculteurs » (nous soulignons), France Bleu Isère, URL : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/jamais-de-vacances-c-est-encore-tres-souvent-le-quotidien-des-agriculteurs-1531328585>

<sup>10</sup> Voir par exemple Dujarier (2021).

## 1.1 Raconter une journée

*Un vocable privilégié : la « tâche »*

Une consigne importante que nous tenions à respecter lors des entretiens était de ne pas interroger directement les enquêtés sur le « travail », mais de centrer la discussion sur leurs usages du temps dans la vie quotidienne. C'était donc à eux de distinguer ce qui relève du travail et ce qui n'en relève pas. Cette précaution, qui n'a pas toujours pu être respectée à la lettre, a permis d'interroger ce qui relevait du travail plutôt que de l'imposer.

Une partie de l'entretien avec les enquêtés consistait à leur demander de raconter une journée de leur vie ordinaire. Cette forme de récit de pratique a permis de produire des narrations dont la trame s'avère particulièrement éclairante. Alors qu'un enseignant du secondaire s'appuierait certainement sur les horaires de ses différents cours pour tramer le récit de sa journée, les agriculteurs interrogés ont rarement arrimé les phases de leur quotidien à des repères temporels. Chez les éleveurs, la régularité des horaires de la traite est certes une pratique courante. Elle induit, dans de nombreux cas, l'heure du réveil au petit matin. L'expression « horaire de traite » est employée couramment<sup>11</sup>. En revanche, une fois effectués la traite, l'alimentation et le soin des animaux, la suite de la journée de travail est narrée sans ancrage dans le temps : « ça dépend de ce qu'on fait », « c'est en fonction de ce qui se passe », « c'est selon », « c'est suivant la météo », etc. Les exploitants ne pratiquant pas la traite, et *a fortiori* l'élevage, produisent une narration plus détachée encore du temps de l'horloge.

La structure narrative ne s'articule pas pour autant hors du temps. S'il n'y a pas ou presque de scansion *chronométriques* (temps absolu), des scansion *chronologiques* (« après », « ensuite », « puis ») distinguent des avants et des après. La majorité des récits de journée collectés se lisent ainsi comme des séquences sans horaires.

La fin d'une tâche est rarement bornée dans le temps : c'est souvent sa réalisation qui délimite de fait les frontières de l'activité de travail. Les enquêtés l'affirment de manière péremptoire : « l'agriculteur arrête sa journée quand le travail est fini, pas quand c'est l'heure d'arrêter » (B\_01\_09, éleveur bovin lait, la cinquantaine), « le travail est fini lorsque tout est fait. » (B\_01\_12, éleveur bovin lait, 65 ans) Les observations d'Henri Mendras (« la tâche commande l'horaire et non l'inverse ») et d'E. P. Thompson (« la journée de travail est plus ou moins longue selon la tâche ») restent ainsi pertinentes pour une partie conséquente des enquêtés de notre recherche (Mendras, 1984 ; Thompson, 2015[1967]). Le vocable de la tâche, qui renvoie à la dimension concrète de l'activité, est privilégié à celui de l'horaire, notion par excellence du temps abstrait.

La prévalence d'une conception du travail comme succession de tâches sur celle du travail comme temps induit une certaine élasticité : peu d'exploitants savent dire dès le matin à quelle heure ils prendront des pauses, reprendront le travail ou termineront leur journée. Le déroulement des entretiens est en soi suggestif. L'accès aux enquêtés s'est parfois avéré très difficile, du fait, selon leurs dires, d'un manque de temps ou d'impondérables divers et variés. Mais la durée des

---

<sup>11</sup> Il faudrait examiner l'ambiguïté de la notion d'horaire chez les éleveurs pratiquant la traite : quand ils déclarent avoir des horaires, ils témoignent autant, voire plus, du fait que leurs animaux ont un horaire, que de leur travail.

entretiens a souvent excédé le temps qui était convenu<sup>12</sup>. Luc, éleveur bovin viande (maisonnée Marchal) fait deux fois défaut à nos rendez-vous, s'excusant d'avoir oublié et d'avoir beaucoup à faire. Puis, lors du troisième rendez-vous, il répond présent et se montre davantage disponible pour faire durer l'entretien que l'enquêteur !

*Me pose un lapin le 3 juillet. Je l'appelle, il est dans sa moissonneuse et reconnaît m'avoir oublié. « En pleine période de moissons, c'est pas possible ». « C'est la météo qui fait tout ». J'aurais dû l'appeler quelques heures plus tôt comme je le fais d'habitude, mais comme C. de la FDSEA m'a dit la veille par email : « J'ai appelé Luc mais il me dit que vous m'avez précédé : rdv demain. Tant pis. », je me suis dit qu'il n'allait pas oublier. Mais il m'a dit au téléphone qu'il allait pleuvoir demain et qu'il était important de moissonner avant la pluie, je peux comprendre qu'il m'ait oublié... On se voit finalement le 30 août dans l'après-midi.*

[...]

*[Le jour où l'entretien a pu finalement se tenir], une fois le dictaphone éteint, un ami de l'enquêté et son fils nous rejoignent et on discute environ 45 minutes dans la salle à manger. Ces 45 minutes de conversation à quatre, sans sollicitation de ma part, témoignent à elles seules d'un rapport au temps apaisé. (notes de terrain de Simon Paye, août 2018)*

Cet exemple illustre un double phénomène : la difficulté de prendre rendez-vous renvoie à un type d'organisation du temps peu formalisé, et la prolongation de l'entretien témoigne d'une relative absence de contrainte temporelle. Ce cas de figure, ici quelque peu spectaculaire au regard du contraste entre la quasi-impossible disponibilité de l'enquêté et sa disponibilité extensive une fois que l'entretien a pu se tenir, a été observé régulièrement durant l'enquête de terrain.

Ainsi prédomine chez les enquêtés une conception du travail proche de ce que l'historien E. P. Thompson (2015[1967]) a appelé le « travail orienté par la tâche » (*task-oriented labour*), qu'il opposait au « travail au temps » (*timed labour*) typique du capitalisme industriel. Cette opposition binaire<sup>13</sup> a été critiquée par nombre d'auteurs qui ont souligné de caractère hybride des situations de travail, ou dégagé la diversité des formes de *timed labour*. Les rapports à l'horaire des agriculteurs ne sont ni univoques ni simplement réductibles à un refus en bloc de l'idée même d'horaire. Le cas de Charline, éleveuse de chèvres, est à ce titre éclairant. Chez elle, on constate davantage un rejet de la ponctualité que de l'horaire en soi :

*« Je n'aime pas les chiffres. Je n'aime pas arriver à 8h pile. Ce n'est pas possible, ça, pour moi. Je ne peux pas. [...] Je ne peux pas arriver à l'heure fixe. [...] Je sais à peu près à quelle heure je traite [le soir], mais c'est pas vraiment "à 17h pile, la machine se met en route". Je déteste ça, c'est pas possible ça pour moi. » (Charline, éleveuse de chèvres, la trentaine, maisonnée Pottier)*

Malgré ses affirmations, Charline tend à organiser ses journées avec des horaires. Elle fait même partie des rares enquêtés qui décrivent leur journée en citant des heures. C'est la précision, le caractère minuté du temps qu'elle n'admet pas. Comment cela s'explique-t-il ? Nous faisons l'hypothèse d'une mise à distance par Charline de la condition du travail du salariat

<sup>12</sup> Cela est sans doute classique et s'observe dans d'autres univers sociaux.

<sup>13</sup> Déjà présente dans le livre I du *Capital* de Marx (2008[1867]).



d'exécution (à l'usine, au bureau ou dans les commerces), qui se caractérise par une rigidité des temps et l'absence de latitude du travailleur à ajuster ses propres heures à son gré. Ce pôle de répulsion symbolique comprend potentiellement des situations salariales moins subalternes, comme celle qu'elle a elle-même occupée comme animatrice dans un syndicat agricole, ou comme celle de ses parents, enseignants, qui étaient astreints à des horaires tout au long de leur journée de travail. Charline s'oppose à ses parents et s'identifie à la figure de l'indépendant :

*« Il n'y a personne dans ma famille qui est dans l'entrepreneuriat. Donc, il y a des choses qui sont aberrantes pour eux. »*

Planifier, oui ; être ponctuel, non, car elle se verrait associée à la condition de salarié dont elle a souhaité s'éloigner en devenant « entrepreneuse ». Le dégoût pour la ponctualité peut ainsi coexister avec une conception assez « temporalisée » du travail. Finalement, on peut voir ce rapport au temps comme un refus d'un certain type d'horaire : si Charline raconte sa journée en mentionnant des heures de la journée, c'est qu'elle admet la notion d'horaire en général. Son dégoût pour les horaires précis relève d'un refus de l'horaire *dans sa forme salariale*. Le cas de Charline reste marginal : la plupart des enquêtés, nous l'avons dit, recourent à un schéma narratif relativement peu ancré dans le temps de l'horloge.

#### *Le « bon moment »*

Si la tâche prévaut sur l'horaire, on peut ajouter que le moment (*kairos*) prévaut sur la durée (*chronos*)<sup>14</sup>. Nombre d'enquêtés se disent stressés par les conditions météorologiques, en particulier en période de travaux des champs (moissons, semis, labours). Un éleveur bovin viande dit, à propos de l'organisation de son travail au quotidien : « c'est le temps qui décide de tout » (maisonnée Fournier). Un autre : « c'est le temps qui nous dirige » (éleveur laitier, maisonnée Vasseur, cf. Annexe n°2). L'enjeu temporel par excellence est celui de la « fenêtre météo », ou du « créneau » qui conditionne le lancement « au bon moment » d'un chantier sans avoir à l'interrompre ou compromettre les conditions de son déroulement. L'adage « l'heure, c'est l'heure » a moins de sens qu'un « c'est le moment d'y aller ». Chaque chantier semble avoir un « bon moment » pour être réalisé. En observant la croissance des cultures, le taux d'humidité des foins en vue du bottage, mais aussi leurs collègues agriculteurs ou les posts sur les réseaux sociaux, les exploitants s'orientent dans le temps comme étant « en avance », « dans les temps », ou « en retard » vis-à-vis de ce timing perçu comme optimal. Les conseillers et techniciens agricoles participent, eux aussi, à la fabrique de ce « bon moment » à travers les conseils qu'ils prodiguent. Les entreprises de produits phytosanitaires diffusent aussi leurs propres préconisations. Ainsi, pour l'orge de printemps, « le créneau idéal de semis se situe entre

---

<sup>14</sup> La conception du temps computable et linéaire du Chronos « doit être complétée par le Kairos, dimension qui suggère l'opportunité, le moment adéquat ou favorable, l'occasion propice, la période adaptée... Le Kairos est intimement lié à l'action en train de se faire. » (Bessin, 1998, p.7)

le 15 février et le 15 mars » nous apprend l'institut Arvalis<sup>15</sup>. BASF<sup>16</sup> suggère toutefois aux agriculteurs de Lorraine de ne pas s'y prendre trop tôt et d'attendre au moins le 20 février.

Les contraintes de réalisation des travaux des champs sont nombreuses : maturité de l'espèce à moissonner, météo et humidité des sols, température, etc. En période de grands travaux, l'impératif de réalisation du travail durant le « créneau » tel qu'il est perçu par les exploitants, les conduit à passer de très longues heures sur leur exploitation. Il n'est pas rare de les entendre évoquer des durées record, notamment à propos des moissons :

*« Pour la paille, moisson et foin il est fréquent de travailler la nuit pour la qualité du travail » (C\_07\_50, éleveur caprin, la quarantaine, 200 ha)*

*« Oui, mon temps de travail est très élevé en moyenne 70 heures semaine avec des pointes à 90 heures pendant 5 mois de juin à septembre. j'ai été conditionné à ce rythme de vie depuis l'âge de 14 ans. » (B email 38, éleveur bovin lait, 47 ans, 200 ha)*

*« juillet et août, ma femme et moi travaillons jusqu'à 15 heures par jour. » (M email 120, maraîcher, 57 ans, 10 ha)*

*Rencontre fortuite dans le Valangeois avec un jeune agriculteur du coin, associé à son père. Il m'explique qu'il a fait la saison de l'arrachage des betteraves dans l'Aisne. [...] Il précise qu'il faisait l'arrachage de nuit. Je lui demande pourquoi ils ne le font pas le jour. Il répond qu'un gars faisait la journée et que lui faisait la nuit, que l'arrachage doit se faire rapidement si les conditions météo sont bonnes. [...] Je lui demande combien il faisait d'heures. Il me répond « beaucoup ». Il me montre son téléphone portable sur lequel il a noté ses heures, jour par jour. Son record, qu'il présente avec une certaine fierté, est de 19h. (notes de terrain de Simon Paye, hiver 2025)*

La durée du travail, s'ils en parlent, est rarement préméditée. Elle s'établit a posteriori, et se constate plus qu'elle ne se préfigure. Qu'importe le temps consacré au chantier, ce qui est décisif est qu'il soit effectué au « bon » moment. Qu'importe l'heure, quitte à sauter un repas ou manger sur le pouce : « Quand je vois que la moisson est bonne [...] c'est casse-croûte dans la machine » (Pierre, éleveur laitier, maisonnée Vasseur, cf. Annexe n°2). Qu'importe également le jour : si le créneau météo tombe un dimanche ou un jour férié, le travail passera souvent pour une priorité. La période de passation de notre questionnaire comprenait 4 jours fériés<sup>17</sup>. Les durées journalières renseignées pour ces jours fériés ne sont pas beaucoup plus faibles que les autres : la valeur modale reste 12 heures (figure 6).

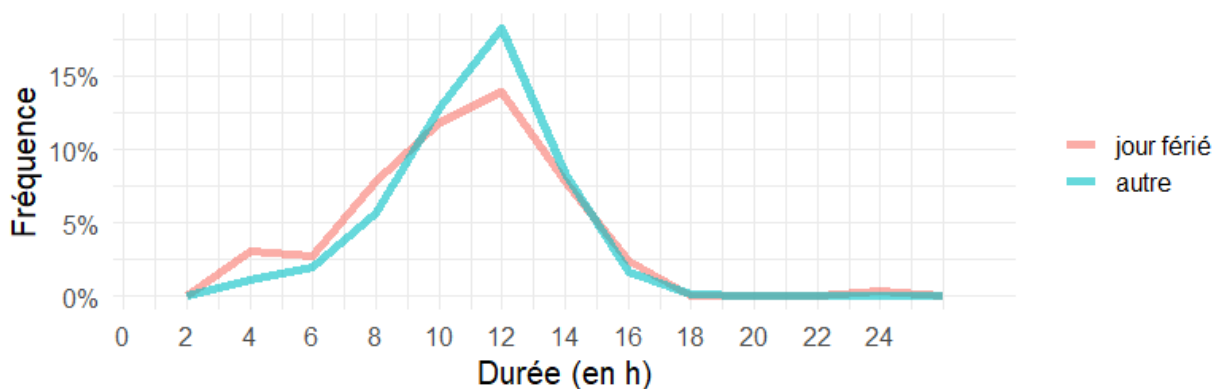
---

<sup>15</sup> URL : <https://www.arvalis.fr/infos-techniques/orges-de-printemps-semis-des-que-possible-mais-dans-de-bonnes-conditions> consulté le 11/03/2025.

<sup>16</sup> URL : [https://www.agro.basf.fr/fr/cultures/orge/implantation\\_de\\_l\\_orge/bien\\_raisonner\\_ses\\_semis\\_orge\\_printemps/](https://www.agro.basf.fr/fr/cultures/orge/implantation_de_l_orge/bien_raisonner_ses_semis_orge_printemps/) consulté le 11/03/2025.

<sup>17</sup> Les jours fériés sont le 1er mai, le 8 mai, le 9 mai (ascension) et le 20 mai (lundi de pentecôte).

Figure 6 : Répartition des durées journalières de travail selon le type de jour



Source : auteurs

Même si les foins et les moissons sont emblématiques, cette notion de « bon moment » dépasse le contexte des grandes cultures. En maraîchage diversifié, par exemple, une grande importance est accordée au moment des semis et des plantations des différentes espèces. Un guide en maraîchage conseille ainsi « de noter et consigner les dates de semis et de plantation pour chaque culture. On pourra ainsi se rappeler l’année suivante que telle culture a été implantée trop tôt ou trop tard pour sa bonne réussite, et donc la décaler d’une ou deux semaines par exemple. » (d’Hoop, 2024, p.80). C’est, nous dit l’auteur « en intervenant *au bon moment* et souvent sans attendre que le bon déroulement d’une culture peut être assuré. » (p.254, nous soulignons)

La notion de « bon moment » s’entend également à propos du travail en lien avec les animaux, en particulier la traite. Cette-fois-ci indépendante des conditions météorologiques, elle serait liée à leur rythme biologique. La réticence ou le scepticisme de certains éleveurs au sujet de la monotraite ont souvent pour fondement l’idée que le rythme biologique des vaches dicte un moment optimal pour la traite. Cette idée fait l’objet de débats et suscite régulièrement des études dans les chambres d’agriculture ou à l’IDELE<sup>18</sup>.

Chez les enquêtés, les postures sont également fort diversifiées. Le rapport à l’horaire de traite recouvre en particulier des différences générationnelles. Claude (éleveur bovin lait, la cinquantaine) raconte qu’il a appris à l’école et en formation qu’il fallait absolument respecter 12 heures d’intervalle de traite, au quart d’heure près :

*« dans les écoles hein et puis les différentes formations que j’ai pu faire c’était ça hein, il fallait respecter à un quart d’heure près l’intervalle de traite mais c’est, aujourd’hui [...] on peut très bien jouer, alors ça nous arrive des fois, le dimanche soir, de traire un peu plus tard, certains dimanches matin... Mais bon, là, c’est une heure à une heure et demi, pas plus, de décalage quoi [...] Là-dessus, on a un peu de souplesse. Une demi-heure de flottement n’est pas gênant. Il y a des études qui prouvent aujourd’hui que certaines*

<sup>18</sup> Voir par exemple le billet « faut-il vraiment traire les vaches toutes les 12h ? », URL : <https://ardennes.chambre-agriculture.fr/techniques-et-innovations/elevage/les-reseaux-delevage/bovin-lait/systemes-laitiers-economes/faut-il-vraiment-traire-les-vaches-toutes-les-12h/> Voir aussi, dans la presse agricole : <https://www.reussir.fr/agriculture-massif-central/reduire-lintervalle-de-traite-pour-se-liberer-plus-tot>

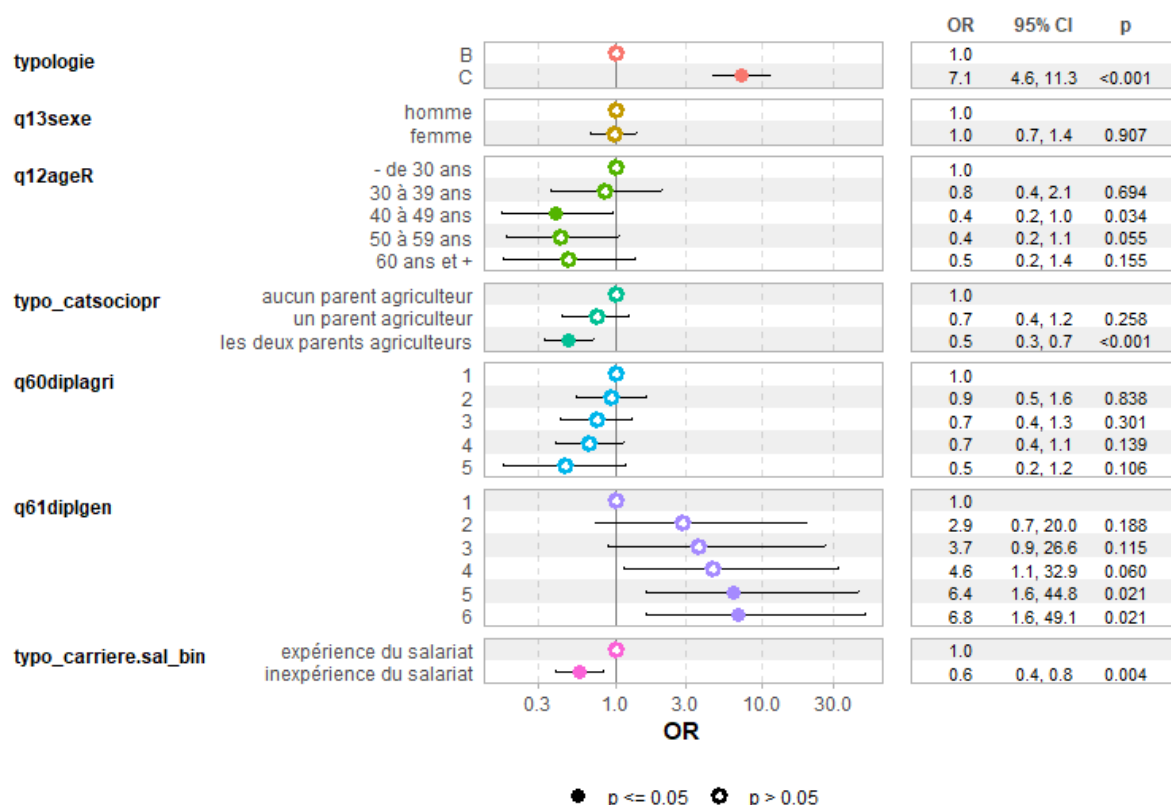
fermes, pour avoir une qualité de vie, ils démarrent un peu plus tard le matin et un peu plus tôt le soir et ça marche hein. » (Claude, éleveur bovin lait, maisonnée Kronberg)

Claude se montre ouvert aux pratiques préconisées par les institutions d'encadrement agricole, mais de fait, sur sa ferme, l'intervalle de traite est de 11 heures environ. Charline, éleveuse de chèvres, a un rapport plus relâché avec les horaires de traite et y voit une singularité au sein de la profession :

« vu que je suis vraiment quelqu'un du soir, je repousse un peu la traite du soir pour profiter du soleil [...] C'est vrai que l'heure de la traite, j'ai tendance à énormément la bouger. Je trouve que les chèvres s'adaptent vachement bien à ça. [...] Pour ça, j'ai pas trop la mentalité de paysan, en vrai. Je me lève tard pour faire la traite. Ils doivent halluciner. Ils doivent se dire, mais attendez, comment elle tourne sa ferme ? » (Charline, éleveuse de chèvres, la trentaine, maisonnée Pottier)

Cette diversité des pratiques peut être appréhendée à partir d'une question du questionnaire portant sur la monotraite. Le taux de pratique est relativement faible : 4% chez les éleveurs bovin lait, et 31% chez les chevriers. Une régression logistique sur la probabilité de pratiquer la monotraite permet d'identifier les facteurs associés à cette pratique (figure 7).

Figure 7 : régression logistique sur la probabilité de pratiquer la monotraite (périmètre : éleveurs bovin lait et caprin, n=1596)



Source : auteurs

Lecture : les diplômés d'une formation générale supérieure à bac +3 ont, toutes choses égales par ailleurs, 6,8 fois plus de probabilités de déclarer faire de la monotraite que les répondants non diplômés d'une formation générale.

Les plus jeunes ont plus de probabilités, toutes choses égales par ailleurs, de pratiquer la monotraite. Plus qu'un effet d'âge, nous l'interprétons davantage comme un effet de génération. Au-delà de l'âge, d'autres variables influencent le taux de pratique de la monotraite, à commencer par l'orientation productive, qui engendre les variations les plus fortes. Le taux de pratique augmente aussi avec le degré de socialisation au salariat saisi à partir de l'origine sociale et de l'expérience professionnelle du salariat, et avec le niveau de diplôme général. Étonnamment, la corrélation s'inverse avec le niveau de diplôme agricole, sans que celle-ci soit significative. De manière générale, le fait de s'affranchir du modèle de la traite bi-quotidienne suppose des dispositions très marquées socialement. La monotraite reflète ainsi un clivage fort au sein de notre population.

La catégorie usuellement utilisée pour désigner ce rendez-vous quotidien ou bi-quotidien entre les éleveurs et leurs animaux est celle de l'« astreinte ». Le terme<sup>19</sup> est aussi bien utilisé par les organisations professionnelles, les techniciens et conseillers, les lycées agricoles, les travaux scientifiques en zootechnie, ou encore la presse spécialisée. Les éleveurs l'ont pleinement intégré à leur vocabulaire et l'emploient sur un mode routinier. Le terme est utilisé 220 fois dans les questions ouvertes de notre questionnaire. Il va de soi, à les écouter, qu'une journée de travail commence par une période d'« astreinte »<sup>20</sup> durant laquelle s'effectue la traite, le soin et l'alimentation des animaux. Il va de soi également que cette « rubrique » de travail qualifie une séquence de travail effectuée en fin de journée, appelée parfois l'« astreinte du soir » (B email 124, éleveuse bovin lait, 38 ans, NIMA). De nombreux répondants indiquent que la mise en place d'un robot de traite ne supprime pas l'astreinte animale :

*« c'est le même temps d'astreinte sauf que l'on peut différer les interventions » (B email 134, éleveur bovin lait, 46 ans, 35 têtes)*

L'astreinte reste, mais change de forme : elle devient continue. Un seul mot peut alors désigner deux régimes de mobilisation sensiblement différents : l'astreinte (au sens agronomique) peut renvoyer au caractère peu différable de l'opération de traite, mais peut aussi, dans son sens plus salarial (« être d'astreinte ») renvoyer à la disponibilité exigée par le robot. Cette astreinte robot peut, pour certains éleveurs, devenir envahissante en les mobilisant à toute heure de la journée, voire de la nuit :

*« Plus flexible mais astreinte 24 heures sur 24 » (B QRcode 94, éleveur bovin lait, 41 ans, NIMA)*

---

<sup>19</sup> Il faudrait interroger l'origine et la circulation de cette catégorie de penser le travail agricole, et les raisons pour lesquelles elle a été si largement adoptée par les éleveurs eux-mêmes. L'IDELLE définit l'astreinte ainsi : « Pour l'élevage, [le travail d'astreinte] correspond aux soins journaliers apportés aux animaux (surveillance, alimentation, assistance aux mises bas...). Il est quantifié en heures par jour. Dans certaines filières (caprine ou porcine par exemple), on distingue le travail d'astreinte non quotidien (TANQ) mais fréquent (transformation de fromages, commercialisation, etc.) qui est quantifié en heures sur le cycle de production considéré (exemple : 5 heures de livraison toutes les semaines). » (RMT travail, 2010) Fait intéressant, les personnes rencontrées dans le cadre de notre enquête qualifient volontiers d'astreinte le travail auprès des animaux, mais très rarement les activités de transformation ou de commercialisation.

<sup>20</sup> Le terme de « routine » est également employé dans le même sens.

La notion de « bon moment » pour la traite disparaît : avec le robot, les vaches « décident » du moment de leur traite<sup>21</sup>. La notion d'astreinte s'abstrait de son acceptation agricole (une rubrique de travail qui se définit par l'activité avec les animaux), et se rapproche d'une acception plus générique, telle qu'on la trouve dans d'autres milieux professionnels<sup>22</sup>. Elle n'est plus tant animale que technologique : l'exploitant reçoit des alertes sur son téléphone portable et doit se rendre disponible sans tarder pour intervenir sur le dispositif, situation qui s'apparente à une forme de convocabilité permanente.

Les contours de l'astreinte sont donc en partie indéfinis et mouvants. Pourtant, tout le monde semble parfaitement se comprendre quand le mot est employé spontanément en situation d'échange verbal. Nonobstant le caractère flottant de cette catégorie, elle renvoie toujours à une propriété : la faible différenciation de l'activité. Même si, comme on l'a vu, certains éleveurs s'accordent une certaine souplesse vis-à-vis de l'idée d'un horaire fixe pour la traite, des décalages trop importants sont perçus comme inconcevables. Ainsi, les temps d'astreinte (« du matin » et « du soir ») sont les moments les plus définis dans les récits de journée des enquêtés. D'autres segments de la journée sont, en revanche, très peu définis et dans certains cas, totalement indéterminés.

#### *Le négatif de l'« astreinte » : le différé, les bricoles, la relâche*

Chez les éleveurs, ces temps d'astreinte donnent une structure à la séquence du quotidien. Fait intéressant, les éleveurs équipés de robot démarrent leur journée de travail à la même heure (7h12 en moyenne) que les éleveurs pratiquant la traite traditionnelle (7h08 en moyenne). Tout se passe comme si l'astreinte bi-quotidienne s'était si profondément inscrite dans leur mode de vie qu'elle continuait de s'observer sans qu'elle soit requise. L'importance de cette norme temporelle (démarrer une journée de travail à l'heure supposée optimale pour la traite) est donc considérable.

L'astreinte peut aussi structurer les fins de journée<sup>23</sup>. Pour une partie des éleveurs, la journée de travail termine avec l'« astreinte du soir » :

*« [Ma femme], c'est une personne qui veut être libre, elle bosse beaucoup quand il le faut, par contre, je pense qu'elle sait se mettre des freins, mettre un "stop". Donc quand elle a fini ses traites et puis les soins aux animaux, tout ça, "rideau" ! » (Claude, éleveur bovin lait, maisonnée Kronberg)*

Le travail entrant dans cette rubrique d'« astreinte » cadre ainsi les autres temps de la journée. Ces autres temps sont moins définis, aussi bien en termes de contenu (la tâche à effectuer) que de contenant (le moment de la journée). Tout un ensemble d'activités apparaissent ainsi comme fondamentalement indéterminés, comme un négatif de l'astreinte. Citons, pêle-mêle :

---

<sup>21</sup> Pour une analyse des évolutions liées à l'introduction du robot de traite, voir la thèse de Théo Martin (2023).

<sup>22</sup> La notion juridique de l'astreinte renvoie à une exigence de disponibilité pour l'employeur : « Période pendant laquelle le salarié, sans être sur son lieu de travail et sans être à la disposition permanente et immédiate de l'employeur, doit être en mesure d'intervenir pour accomplir un travail au service de l'entreprise. » (Article L3121-9 du code du travail).

<sup>23</sup> Certains éleveurs jugent toutefois nécessaire de « repasser un coup » sur la ferme après le dîner.

l'observation du troupeau, la réception de commerciaux ou de collègues, la réparation de machines, la veille technologique, la préparation d'un chantier, une discussion avec un associé ou un salarié pour faire le point sur les choses à faire, une course, etc.

Dans les narrations des enquêtés, un schéma récurrent apparaît : sitôt le temps de l'astreinte matinale évoqué, la suite de la description de la journée devient trouble, fuyante :

- « *Alors si on revient à la journée, euh, enfin à une description d'une journée, vous faites un peu de soin aux animaux, après c'est quoi les étapes suivantes ?*
- *[soupir]*
- *Comment elle se découpe cette journée ?*
- *C'est en fonction de ce qui se passe, euh... Ce qu'il y a autour, c'est...*
- *Ca peut être très variable c'est ça ?*
- *Ben oui, oui c'est... ça peut être de la vérification des parcs, euh, faire le tour des parcs, pour euh...*
- *hum hum.*
- *Là [...] en ce moment, euh, on est en train, euh, on prépare les machines pour aller faucher si un jour il arrête de pleuvoir le soir [ton ironique]*
- *[rire]*
- *euh... voilà, c'est... Il y a plein de choses, euh c'est... (Stéphane, éleveur bovin viande, maisonnée Fournier)*

On peut deviner l'embarras de l'enquêté à ne pas satisfaire ma demande de raconter une journée de son quotidien. Non seulement il n'a pas de déroulement en tête de ce que pourrait être une journée-type, mais il semble à court de mots pour trouver une catégorie de temps ou de tâches, une rubrique de travail qui pourrait définir ce qu'il fait après le soin des animaux. Alors que la notion d'astreinte apparaît évidente pour qualifier le début de la journée de travail (il l'utilise à plusieurs reprises spontanément), aucune notion ne semble disponible pour parler des activités qui suivent. Il en va de même après d'autres temps pivots de la journée, comme le repas du midi :

- « *Qu'est-ce qui se passe après [la sieste] ?*
- *Oh, bah après on refait le boulot qu'on a entamé le matin ou on retrouve euh... quelque chose, hein. Là, le matin, y'a quelque chose, le gamin il va me donner les, les, les... y'a toujours quelque chose d'imprévu. Il va donner les... le grain à des, des petit veaux, génisses, il revient, il me dit : "il faut en attraper une, elle a un panaris !" Bah, on a été l'attraper, on a été la piquer, c'était pas prévu. Il y a toujours quelque chose qui... qui, y'a une auge là-bas, euh il me dit : "elle coule plus !" On a été voir, c'était de la... de la... Comment que ça s'appelle là ? De la rouille qui avait bouché le... le flotteur.*
- *hum hum*
- *Que des choses comme ça. Il faut surveiller. Mais autrement, bah... si on est à la presse le matin, bah là, on continue la presse l'après-midi, et puis on continue à... à rentrer la paille ou... ou c'est la moisson ou... et puis après, à 5 heures, bah encore une fois la traite. » (Pierre, éleveur laitier, la cinquantaine, maisonnée Vasseur, cf. Annexe 2)*

Comme on le voit dans l'extrait ci-dessus et dans d'autres entretiens, ce type d'embarras est partagé par une partie non négligeable des exploitants. Les mêmes expressions reviennent périodiquement : « c'est selon », « ça dépend », « c'est suivant ». Un mot surtout : faire des « bricoles » :

- « *ça dépend de ce qu'on fait, après euh... c'est euh je peux faire les factures, enfin pas les factures, mais je peux, on peut vérifier les tr... faire quelques papiers, des petites*

*bricoles par-ci par-là ou retourner euh dans, dans mon boulot faire qu'est-ce que j'ai à faire euh... entretiens et toutes les conneries là. » (Stéphane, éleveur bovin viande, maisonnée Fournier)*

*« soit il y a des trucs à faire dans les champs, soit si il y a rien à faire dans les champs je fais de la bricole, donc je prépare un chantier maçonnerie, la soudure ou autre chose. Une barrière... ça peut être tout quoi, pff... Refaire une porte qui est pétée. » (éleveur bovin lait, maisonnée Mercier)*

Hors des temps ritualisés de l'astreinte animale, comment les exploitants décident-ils de ce qu'ils font ? Stéphane (éleveur bovin viande, maisonnée Fournier) dit suivre un principe pour trancher en cas d'arbitrage concernant l'affectation de temps entre plusieurs tâches concurrentes. A travers l'expression « des deux je choisis le moindre »<sup>24</sup>, il signifie qu'il préfère sacrifier la tâche dont la non-réalisation entraîne le moins de dommages, et faire en priorité la tâche qui provoquerait le plus de problèmes si elle n'était pas faite. Mais la trame narrative de nombreux enquêtés semble indiquer qu'ils ne suivent pas systématiquement de principe rationnel, mais plutôt un modèle décisionnel qui rappelle le *garbage can model* (Cohen, March & Olsen, 1972) : à défaut de suivre une logique de priorisation, ils se lancent dans une tâche parce qu'elle s'est présentée ou imposée à eux. Un éleveur laitier raconte : « on en discute aussi des fois avec le salarié : "qu'est-ce qu'on pourrait faire ? On pourrait faire ci, on pourrait faire ça, on..." Mais en général c'est le temps qui nous dirige hein. » (Pierre, éleveur bovin lait, maisonnée Vasseur, cf. annexe n°2).

Cette indétermination est souvent saisie comme une occasion de s'accorder du répit. Fait intéressant, le travail de bureau (la « paperasse »), bien que pouvant être perçu comme pénible lorsqu'il est question de mise aux normes, peut apparaître comme un temps de quasi-repos :

*« soit s'il y a vraiment du boulot, je pars tout de suite, je vais faire quelque chose, ou souvent des fois là, j'ai une demi-heure, trois quarts d'heure où euh je fais un peu de bureau. Des petites bricoles à cette heure-là vous n'êtes pas trop embêté avec le téléphone, il y a des fois des petits trucs à faire, hein. » (Claude, éleveur bovin lait, maisonnée Kronberg)*

*« J'ai 1 à 2 heures de papier le matin (7-9h). Ce qui est plutôt reposant + une pause café de 11h à 11h30. » (M email 182, maraîcher, 58 ans, non issu du milieu agricole)*

« Faire du bureau », « des heures de papier », c'est une manière de moduler l'intensité et la pénibilité du travail, ne serait-ce que par la réduction du bruit ou l'adoption de la posture assise. Le répit peut être davantage « total », comme dans le cas de la « pause café » mentionnée par le maraîcher dans le second extrait. Mais la notion de « pause » n'a pas toujours le caractère d'évidence qu'elle peut avoir dans un univers de travail salarié. Les termes de « relâche » ou de repos évoquent des formes de baisse de l'effort ou de mise à distance provisoire du travail productif :

---

<sup>24</sup> Il fait référence à une légende de marins, selon laquelle les capitaines préfèrent sacrifier un membre de l'équipage faible qu'un marin robuste pour survivre en situation extrême, par exemple en cas de manque de nourriture.



« j'ai profité de la présence de notre fille pour faire un peu de relâche » (C\_01\_02, éleveuse de chèvres, 57 ans)

Le sortir du déjeuner, en début d'après-midi, constitue souvent un moment de « relâche », soit sous la forme de la sieste, soit d'un temps de sociabilité ou de lecture. La reprise du travail est rarement fixée à une heure précise. Là encore, le temps est souvent élastique. Dans certains cas, comme le dimanche, la relâche peut durer toute l'après-midi et c'est l'astreinte de la traite qui y met fin, du moins pour les éleveurs laitiers :

- *En famille, le céréalier y reste à table le dimanche !*
- *Hum.*
- *Bah moi, à 3, 4 heures, il faut que je me lève et puis que j'aille traire mes vaches hein ! (Pierre, éleveur laitier, la cinquantaine, maisonnée Vasseur, cf. annexe n°2)*

La relâche peut enfin s'observer en fin de journée, même si ce cas semble minoritaire.

« [Une fois le salarié parti,] moi, de 16h30 à 19h30, je suis ici, je change les vannes, j'organise la journée pour le lendemain, je fais un point, je regarde des vidéos. Très souvent, je me bois une bière. » (Paul, maraîcher, la trentaine, maisonnée Freidinger)

### *Des horaires exogènes ?*

Jusqu'ici nous n'avons développé que des analyses sur les catégories de l'entendement temporel relatives à la sphère professionnelle. On a vu que, de ce point de vue, la notion d'horaire *de travail* s'efface au profit des notions de « tâche » et de « bon moment ». Mais le quotidien des exploitants n'en est pas moins rythmé par des horaires, imposés de l'extérieur.

Dans la société en général, l'équation temporelle des ménages conjugaux bi-actifs est fortement déterminée par les horaires de travail des conjoints (Lesnard, 2008). Les enquêtés, y compris ceux dont les conjoints ou conjointes travaillent à l'extérieur, ont rarement déclaré prendre en compte les horaires de leurs proches pour organiser le travail sur la ferme. Les données issues du questionnaire confirment le peu d'importance accordée à ce déterminant potentiel des temporalités de travail des exploitants agricoles (tableau 6).

**Tableau 6. Influence de quatre facteurs sur le temps de travail des enquêtés**

	<b>forte influence</b>
les horaires de travail de vos proches	9%
les horaires de l'école (ou du ramassage scolaire)	18%
les horaires des repas	22%
le temps qu'il fait (la météo)	62%

NB : ces données sont sujettes à une marge d'erreur d'environ 2%, due à des réponses multiples non-désirées qui doivent encore, au moment de la rédaction de ce rapport, être corrigées

Source : auteurs

En revanche, les modalités de répartition du travail domestique au sein des couples obligent une partie des agriculteurs à subordonner leur temps de travail à un principe extrinsèque, le plus souvent le temps scolaire. Certains couples mettent en place une configuration inégalitaire limitée, c'est-à-dire impliquant une « participation » du conjoint au travail domestique, notamment sous la forme de temps passé avec les enfants. Il apparaît dès lors naturel dans ce modèle que l'exploitant, qui n'a pas de réglementation horaire de son travail, soit celui qui emmène ou qui récupère ses enfants à l'école ou au ramassage scolaire. Mais cette attribution s'observe également dans des couples où prévaut une conception traditionnelle du partage des tâches domestiques. C'est alors le temps de travail salarié de la conjointe, lorsqu'il est incompatible avec les horaires scolaires, qui impose une prise en charge masculine de l'acheminement des enfants (Cartier et al. 2021). De manière générale, l'influence perçue du temps scolaire sur le travail agricole croît avec le nombre d'enfants (test du khi<sup>2</sup> très significatif, tableau 7).

**Tableau 7. Influence des horaires de l'école (ou du ramassage scolaire) sur le temps de travail**

	Aucune influence	Influence limitée	Forte influence	Total
Aucun enfant	91%	6%	3%	100%
1 enfant	50%	31%	19%	100%
2 enfants	40%	33%	27%	100%
3 enfants ou plus	29%	38%	33%	100%
Ensemble	59%	23%	18%	100%

NB : ces données sont sujettes à une marge d'erreur d'environ 2%, due à des réponses multiples non-désirées qui doivent encore, au moment de la rédaction de ce rapport, être corrigées

Source : auteurs

Le ramassage scolaire peut ainsi déterminer l'heure de réveil de certains exploitants, a priori davantage ceux qui n'ont pas de production laitière :

*« Vous vous levez à quelle heure par exemple ?  
 - Oh, je suis pas un lève-tôt, moi je... J'emmène mon fils à l'école et après je travaille, vers 8h et demi.  
 - D'accord.  
 - Là il a école à 8h et demi donc je commence vers 9h tranquillement. »  
 (Stéphane, éleveur bovin viande, maisonnée Fournier)*

La norme du synchronisme alimentaire (de Saint Pol, 2007) apparaît plus importante que celle de l'engagement domestique masculin, tant dans les entretiens que dans le questionnaire (tableau 6 en page précédente). Une interrogation sur l'importance des horaires des repas dans un questionnaire auto-administré – sans relance possible par un enquêteur – peut conduire à des formes de déni ou de minoration. En situation d'entretien, il est davantage possible de prendre la mesure de cet effet « dîner en famille » :

*« Si, par contre, ce que j'essaye, c'est d'avoir quand même des horaires fixes pour arrêter mon travail... Mis à part pendant cette période de moisson [où] je regarde pas les heures, en général je ne travaille jamais après 18h30 19h [...] »*

- Je vais poser une question naïve mais pourquoi 18h30 19 h ?  
- Pourquoi ? Eh bien parce que j'aime bien m'informer, lire les informations, il y a mon épouse qui est là, on mange, on mange à peu près à heure fixe entre 19 heures et 20 heures, je veux pas lui imposer de me faire un repas à 23 heures, ça n'a pas de sens ! »  
(Jean-Yves, éleveur ovin retraité, toujours actif sur l'exploitation de son fils, maisonnée Renaudin, cf. annexe n°1)

« Mon fils, souvent, en fin de journée il dit : 'viens on va encore faire ça.' Je dis : 'non, non non regarde, il est déjà 19h ou 19h30, maman elle nous attend, stop. On fera ça demain', et bon bah c'est pas les horaires de bureau quoi, il faut savoir se dire à un moment donné stop, même si on sait que la journée peut durer encore un peu, qu'il fait encore bon travailler ceci cela... Mais bon voilà, il faut quand même penser qu'on est pas tout seuls et que si les gens sont à la maison en train de vous attendre, non ça va pas. A un moment donné, on vous attend plus. » (céréalière, grande exploitation, la cinquantaine, maisonnée Muller)

« Alors je vais vous embêter encore avec la journée. Euh donc finalement, vous dites "c'est très variable" mais est-ce qui a des, des choses qui sont euh... un peu toujours la même chose ? Par exemple, euh le repas du midi : est-ce que c'est quelque chose de fixe ou... ?

- Ah, bah ça c'est, c'est la maman qui m'appelle.

- Ouais ?

- Et euh, on euh, "tu viens manger ? T'es où ?" euh... et voilà, c'est aussi simple que ça.

- Et c'est toujours à la même heure ?

- Oui, ben oui, parce que, oui c'est ça, c'est à peu près vers 13 heures, c'est à peu près vers midi et demi, quoi. » (Stéphane, éleveur bovin viande, maisonnée Fournier)

Dans ces trois cas, l'horaire du dîner revêt un caractère d'institution. Le non-respect de la norme de présence au repas familial est estimé trop coûteux et, lorsqu'il survient, est susceptible de susciter des frictions avec les femmes de la maisonnée. Il y a donc, dans la vie des agriculteurs, des formes d'horaires implicites, qui s'imposent depuis d'autres scènes, en particulier de la scène domestique. En l'absence d'horaires de travail institués, d'autres cadres temporels s'imposent et contribuent à structurer le quotidien des agriculteurs, à des degrés variables.

## 1.2 La plasticité de la catégorie de « travail »

Nous n'aborderons pas ici le processus historique par lequel la notion de « travail » a progressivement intégré l'univers mental des agriculteurs, supplantant l'idée de labeur, qui englobait tout type d'effort générateur de valeur marchande ou d'usage, dans un mode de vie où aucune activité n'était séparée de l'économie domestique (Maitte et Terrier, 2020). Si ce processus historique semble en apparence achevé, la notion de travail reste polysémique et sujettes à négociations.

Rappelons que chez les exploitants agricoles comme dans la plupart des professions indépendantes, il n'y a pas de notion de « temps de travail »<sup>25</sup>. Aucune définition juridique, institutionnelle ou statistique ne codifie ce qu'est le « travail » pour un exploitant agricole<sup>26</sup>. Il y a, en revanche, des discours et des conflits de perspectives sur ce qui compte – ou non – comme

<sup>25</sup> Chez les salariés, il est défini juridiquement, comme « le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles » (Article L3121-1 du Code du travail).

<sup>26</sup> Mis à part la catégorie d'« Unité de Travail Humain » (UTH), qu'il faudrait interroger, mais qui s'avère peu reprise par les enquêtés.

du travail. Cet enjeu des frontières du « travail », de leur extension ou de leur rétrécissement, de leur floutage ou de leur durcissement, est inséparablement un enjeu cognitif et politique (Collectif Rosa Bonheur, 2019, p.14). Les agriculteurs, mais aussi leurs institutions d'encadrement, sont engagés dans cette lutte symbolique. On se contentera ici de lister quelques variantes dans les manières de concevoir le travail, sans prétendre faire le tour de la question.

Une première conception est celle du « travail » comme temps passé sur la ferme. Est travail toute activité effectuée dans l'espace productif. Le passage du « sas » hygiénique pour entrer dans l'espace domestique (où l'on retire la tenue de travail, les bottes), est perçu comme une frontière du travail. La différenciation des temps s'arrime à une dissociation des espaces.

*Un coup de fil nous interrompt vers la fin de l'entretien. J'entends une voix qui résonne fort au téléphone qui dit "Ben alors ? T'es toujours dans ta maison toi ? Eh, c'est dehors que ça se passe !" C'est un ami éleveur qui vient d'un autre canton chercher des sacs de semences. (journal de terrain de Simon Paye, notes à propos de l'entretien avec Luc Marchal, éleveur bovin viande)*

Le cas du travail de bureau (la « paperasse ») est éclairant à cet égard, puisqu'il n'apparaît pas toujours comme du travail :

*« Qui est-ce qui a fait toute la paperasse ?  
- Romain il l'a fait, quand il prenait une aprèm pour faire ça bah c'était pas très bien vu, c'était qu'il travaillait pas.  
- Par son père ou par son frère ?  
- Bah les deux mais les remarques c'était de par son frère, oui, c'était vraiment "bah t'es pas venu travailler ?" "Ouais mais j'étais en train de faire les papiers". Donc les papiers ça doit pas être sur le temps de présence sur la ferme. » (Delphine, institutrice, conjointe de Romain, maraîcher, maisonnée Valtin)*

Cette conception du travail comme « travail debout » et « dehors » est, comme on le voit contestée par une conjointe. La critique du travail comme présence dans l'espace productif est également portée par des exploitants :

*« il y a encore beaucoup de marge de progrès entre présence sur le lieu de travail et travail effectif (productif) » (C\_01\_45, éleveur de chèvres, 56 ans).*

*[D'après un céréalier rencontré fortuitement] il y a des agriculteurs qui sont « repliés sur eux-mêmes », toujours sur leur exploitation. [...] Selon lui, ils passent beaucoup de temps sur leur exploitation, mais une partie de ce temps ne correspond pas à du véritable « travail ». Ils surveillent, observent, etc. Si leur exploitation était gérée par une entreprise, selon lui, ça tournerait autrement, il n'y aurait pas tout ce temps « perdu » irrationnellement, ce temps improductif. (notes de terrain de Simon Paye)*

Ces extraits témoignent d'une posture proche des normes salariales : un temps passé à travailler ne doit pas être sans effet. Le temps non efficient sur une ferme est stigmatisé, comme a pu l'être la flânerie dans les écrits de Taylor. C'est là une deuxième conception du travail, que l'on pourrait qualifier de productiviste. Elle n'arrime plus l'idée de travail à l'espace, mais à l'effet qu'il produit. Dans la même veine, les organisations professionnelles incitent les agriculteurs à

ne pas restreindre leur conception du travail à l'espace productif, mais à considérer comme du travail toute activité au service de l'exploitation, y compris lorsqu'elle est effectuée dans l'espace domestique. Par exemple, la MSA défend que « [l]e travail administratif est un "vrai travail".<sup>27</sup> »

Mais la forte interpénétration des scènes domestiques et professionnelles conduit certains agriculteurs à s'interroger sur les frontières de leur travail :

*« Je me pose souvent la question de comment départager le temps de travail "non productif" boire un café avec le voisin, avec un salarié..... C'est du temps non productif mais nécessaire pour fluidifier le travail, les relations. Idem on a planté un verger diversifié mais on ne vend pas grand chose, c'est plus de l'autoconsommation, pourtant cela demande beaucoup de travail. Je pense qu'il faut aussi faire attention à ce qui est de la vie privée et de la vie de la ferme, faire le bois pour son logement, n'est pas du temps de travail même si tout le matériel appartient à la ferme, le fait de vivre sur place rend beaucoup plus floue cette frontière, on passe très souvent du temps sur la ferme à faire autre chose que du pro mais étant sur le lieu de travail on a l'impression que l'on travaille » (M email 43, maraîcher, 35 ans, NIMA, 3 ha)*

*« j'ai eu du mal à répondre car il est difficile d'identifier quel est mon travail et quel est mon "mode de vie" : le bûcheronnage, allumer la chaudière pour produire de l'eau chaude pour la fromagerie et la maison, cuisiner les poireaux du jardin pour le repas, .... tout ça prend un temps fou mais n'est pas à proprement parler notre activité professionnelle. » (M email 247, maraîchère, 51 ans, 1 ha)*

Dans ces deux extraits se manifeste une volonté de séparer analytiquement des activités qui sont enchevêtrées dans le cours de l'action. Il reste que, malgré cet effort, l'accent est mis sur l'absence de discontinuité pratique entre travail professionnel et travail domestique, ce qui renvoie à une troisième variante, que l'on pourrait qualifier d'extensive. Quand les termes s'avèrent inopérants, d'autres mots ou expressions s'inventent dans une tentative de qualifier les situations d'entre-deux, où les catégories de travail, de loisir, de famille s'enchevêtrent. C'est le cas du verbe « travaillouer », forgé par la conjointe d'un maraîcher :

*« il sera là pour le goûter, [...], il viendra manger un truc avec nous, ça sera peut-être décalé avec les enfants hein, parce que c'est selon comment elles ont faim mais elles seront là du coup, puis il repartira plus ou moins trava... travaillouer, voilà, enfin, ou pas quoi, selon...*

*- Travaillouer c'est différent de travailler ?*

*- Ouais, c'est vraiment plus euh [...] travaillouer c'est vraiment genre... Bah tu vois, il a fait une porte pour son truc de cochon mais c'est sur la terrasse et puis du coup y'a les filles [qui sont venues avec lui]. J'avais beaucoup de mal parce que du coup je savais pas... "Tu travailles tu travailles pas ?" Enfin tu vois, j'avais pas de repère. » (Delphine, institutrice, conjointe de Romain, maraîcher, maisonnée Valtin)*

La notion de « causette » procède également d'une invention sémantique pour désigner un temps difficilement catégorisable dans l'opposition binaire entre « travail » et « hors-travail ». Le rapport à la causette mériterait d'être creusé car il se révélerait un bon indicateur des rapports au temps, plus ou moins avarés ou au contraire détendus. On pointerait ici simplement deux attitudes pouvant du reste se retrouver chez une même personne : la stigmatisation et la tolérance.

---

<sup>27</sup> CCMISA, « Bien vivre le métier d'agriculteur », Dossier technique n° 27, janvier 2014, p.6.

« [mon beau-père] ne travaillait pas. Il se promenait, toujours en train de causer avec tout le monde. » (Nadine, comptable salariée, conjointe de Jean-Yves, éleveur ovin retraité, maisonnée Renaudin, cf. annexe n°1)

« on parlait de l'impression de perte de temps. Tout à l'heure, vous avez évoqué la causette, est ce que vous pourriez m'en parler un petit peu ?

- Non mais la causette ça fait partie du lien social des fois que tu peux avoir avec des voisins, des machins comme ça, qui viennent parler.

- Et est ce que ça, ça vous donne l'impression de perdre du temps ? Ou pas ?

- Bah des fois oui, quand mon emploi du temps est serré. Quand mon emploi du temps est vraiment... voilà tu dis "oh bah c'est bien, ça va aujourd'hui, tac, tac, tac, c'est bon, bah vers 11 heures, 11 heures et demie, c'est bon, hop, je serai à la maison." Eh ben tu causes, il est midi et demi, une heure ! [rire] Parce que voilà, parce que voilà, c'est des fois voilà. Ça fait partie, ça fait partie du travail, ça fait partie des relations hein. Heureusement que c'est pas tous les jours, c'est tout. Heureusement que c'est pas tous les jours hein. Parce que voilà, les personnes là qui viennent taper la causette, bah voilà, c'est l'activité de la journée.

- Et c'est qui par exemple ?

- Non bah c'est des amis sur l'autre site, des anciens propriétaires, voilà, qui viennent parler comme ça mais...

- Ah, c'est pas forcément des agriculteurs ?

- Non, non. Non, non. » (Fabien, éleveur bovin lait, la quarantaine, maisonnée Berger)

Aurore, la femme de Fabien, interviewée en son absence, reprend presque mot pour mot le même discours : certes, la « causette » fait perdre du temps, mais elle reste légitime car elle permet d'entretenir les relations de voisinage, etc. Elle dit à sa manière que la « causette » permet à l'éleveur de prendre du recul sur son travail : « quand même, [c'est nécessaire] de pas rester concentré tout le temps sur le travail. [...] c'est un métier qui prend déjà beaucoup de temps, donc faut quand même qu'il continue à parler un petit peu à droite à gauche. »

Une dernière conception du travail en agriculture que nous souhaitons éclairer ici consiste à subsumer l'activité dans un mode de vie et à le détacher du modèle professionnalisé du métier d'agriculteur. Il n'y a ni « temps de travail », ni « travail » tout court :

« agriculteur ce n'est pas un travail, mais un mode de vie » (B QRcode 72, éleveur bovin lait, 35 ans, fils d'agriculteur)

« Bien plus qu'un métier, c'est un choix de vie » (B\_08\_26, éleveur bovin lait, 54 ans, parents agriculteurs)

« Quand on fait de l'élevage on ne compte pas son temps, c'est une passion. » (B\_03\_38, éleveur bovin lait, 57 ans, origine sociale non connue)

Cette conception peut également exister dans l'entourage des exploitants. C'est alors l'agriculteur qui se trouve en demeure de prouver que son activité est un travail, face à des proches qui voient dans l'exercice du métier l'assouvissement d'une passion, voire un temps de loisir :

« Ça aussi, c'est compliqué dans la tête de ma famille. Je ne caresse pas des chèvres toute la journée. Je fais vraiment un travail. Je ne m'amuse pas. » (Charline, éleveuse de chèvres, maisonnée Pottier)

« [J'ai] une amie qui n'habitait pas à la ferme et qui s'est mise à la ferme avec son homme qui est paysan et qui dit : "j'ai l'impression depuis que je vis sur la ferme qu'il est tout le temps en vacances !" » (Delphine, institutrice, conjointe de Romain, maraîcher, maisonnée Valtin)

### 1.3 Réception et circulation des catégories de l'entendement temporel

On a vu que les notions d'horaire, de durée, et même de travail s'avèrent problématiques et ne correspondent pas toujours aux manières de penser le quotidien des exploitants. On verra à présent que des efforts sont consentis dans le champ des institutions agricoles pour rendre évidentes ces catégories et les faire adopter le plus largement possible par les agriculteurs. Mais les conditions de leur circulation en sont pas toujours réunies.

#### *De quelques injonctions sur les manières de penser le travail et le temps*

Les travaux d'Alice Barthez (1982) puis de Céline Bessière (2010) ont montré comment les institutions d'encadrement agricole ont promu une conception salariale du travail en encourageant les exploitants à séparer les espaces professionnel et domestique. Cette séparation passe notamment, selon les conseillers agricoles, par l'installation d'un bureau sur l'exploitation (Barthez, 2003, p.211).

Mais cette injonction au cloisonnement s'exprime aussi à travers une incitation à différencier les temps sociaux. Elle est portée par une grande diversité d'acteurs, en premier lieu les chambres d'agriculture, notamment par le biais de formations ou du conseil à l'installation. La MSA propose quant à elle des formations autour de la « conciliation » entre « vie personnelle » et « vie professionnelle »<sup>28</sup>, au cours desquelles les participants doivent repenser leurs modes d'organisation en termes de sphères distinctes, le professionnel étant dissocié de la vie privée. Enfin, le coaching agricole, qui se développe depuis quelques années, s'est emparé de la question. L'ouvrage « J'ai décidé de gagner du temps », paru en 2015 puis réédité en 2022 par les éditions France Agricole, s'inscrit dans le droit fil d'une approche formalisatrice des temps de travail, mâtinée de développement personnel. « Imposez-vous des horaires, conseille l'autrice, en fonction de la quantité de travail à faire mais aussi de vos impératifs personnels », de manière à « préserver [votre] vie privée » (Marçot, 2022, p.33, 70). Notre enquête n'a pas porté sur la diffusion de normes temporelles par les formations agricoles (MFR, lycées agricoles, écoles d'ingénieur agronome, etc.) mais nous faisons l'hypothèse que des rapports au temps proches de la norme salariale y sont inculqués ou intériorisés.

Différencier le temps du travail des autres temps de vie renvoie à une injonction connexe, celle de compter ses heures. La démarche du « bilan travail » développée par l'IDELE et l'INRAE, ou encore celle de la « caleulette de temps de travail » conçue par les chambres d'agriculture, s'inscrivent dans cet objectif. Si une panoplie d'outils<sup>29</sup> semble émerger depuis quelques années, cette injonction à penser le travail agricole comme « *timed labour* » n'est pas nouvelle. Des

<sup>28</sup> La MSA Ardèche Drôme Loire propose ainsi 4 sessions en 2021 animée par une assistante sociale.

<sup>29</sup> On peut mentionner également l'application Aptimiz, « La solution de mesure automatique et d'analyse du temps de travail agricole. » (<https://aptimiz.com>), qui a fait l'objet d'articles dans la presse spécialisée.

travaux d'inspiration taylorienne proposent dès les années 1950 de déployer les préceptes de l'Organisation Scientifique du Travail (OST) à l'exploitation agricole (Piel-Desruisseau, 1958 ; Reboul, 1964). Il s'agit de « décomposer » le travail puis d'attribuer à chaque geste des « temps standards » de manière à obtenir des durées-étalons pour « chiffrer le temps nécessaire pour exécuter rationnellement les différents travaux » (Reboul, 1964, p.59), et éliminer les « temps morts ».

Durcir le temps, penser le travail comme une sphère distincte du reste de l'existence, le mesurer en heures, voire en minutes, sont des manières de penser et de percevoir le travail agricoles promues par un arc institutionnel réunissant des acteurs variés, selon une historicité qu'il resterait à caractériser : s'agit-il d'une croisade récurrente, qui se manifeste périodiquement ? Observe-t-on, après un épisode de promotion taylorienne, une éclipse de la thématique, puis une réémergence, avec une coloration moins technique et davantage psychologique ? Ces efforts institutionnels pour une conversion des agriculteurs à une conception de type « *timed labour* » ont-ils des effets sur leurs manières de penser le temps et le travail ?

### *La réception différenciée des normes temporelles du salariat*

*« Chaque associé de mon GAEC note ses heures de travail et nous répartissons le résultat annuel en fonction du volume travaillé de chacun. Selon les années et les associés entre 40 et 50h/hebdo » (C\_06\_21, éleveur caprin, 44 ans, 150 chèvres)*

Ce cas est-il anecdotique ? Rencontre-t-on cette approche très salariale du temps plus fréquemment parmi les jeunes générations ? Une façon de répondre à ces questions consiste à observer les réactions des agriculteurs lorsqu'ils sont mis en situation de se classer dans les catégories statistiques officielles<sup>30</sup>. La situation de passation de notre questionnaire constitue à cet égard un bon observatoire des modes de réception de catégories de pensée imposées « de l'extérieur », en l'occurrence, ici par les chercheurs eux-mêmes. Notre questionnaire impose en effet une certaine métrique, notamment dans la question sur la durée hebdomadaire de travail<sup>31</sup>. On interrogera ici la réception de cette vision chronométrique du travail en examinant successivement le taux de non-réponse<sup>32</sup>, puis les manières de répondre, qui, même dans un questionnaire standardisé, ne sont pas totalement uniformes. Cette analyse du questionnaire relève moins d'une analyse statistique « standard » (déclarations envisagées comme mesures directes d'un phénomène) que d'une lecture « symptomale » du questionnaire, traité comme une archive (Weber, 1996).

Cette question était formulée ainsi : « Combien d'heures avez-vous travaillé pour votre exploitation la semaine dernière ? » Une mention « environ » précédait l'espace prévu pour la

---

<sup>30</sup> Voir par exemple la description d'un cas de bûcheron dans la thèse de Julien Gros (2015, p.361-374).

<sup>31</sup> Question que nous avons beaucoup hésité à inclure dans le questionnaire, mais qui se révèle très intéressante, comme on va le voir.

<sup>32</sup> Sur le modèle des analyses présentées dans le chapitre 8 de *La Distinction* (Bourdieu, 1979), voir par exemple p.471).



réponse. Elle invitait les enquêtés à arrondir, dans le but de recueillir un maximum de réponses en convaincant les hésitants à renseigner quelque chose, même à la louche.

Le taux de non-réponse est globalement très faible (4,4%). A condition de bien vouloir participer à une enquête sur le temps de travail, les agriculteurs semblent ainsi disposés à « jouer le jeu » en déclarant un volume horaire<sup>33</sup>. Ce taux varie très faiblement ou de façon erratique en fonction du niveau de diplôme ou de l'orientation productive. Il est cependant légèrement lié à l'origine sociale. La probabilité de ne pas répondre est en effet corrélée au fait d'avoir des parents agriculteurs.

**Tableau 8 : Taux de non-réponse en fonction de l'origine sociale**

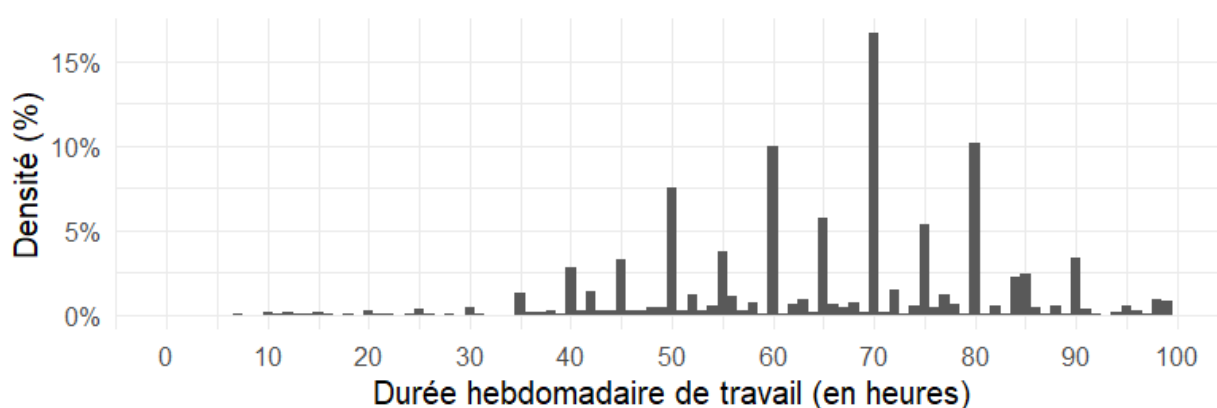
	Taux de non-réponse à la question sur la durée hebdomadaire de travail
Aucun parent agriculteur	2,1%
Un parent agriculteur	2,7%
Les deux parents agriculteurs	3,3%
Ensemble	2,9%

Source : auteurs

Lecture : 2,1% des enquêtés NIMA n'ont pas répondu à la question sur la durée hebdomadaire de travail, contre 3,3% des enquêtés issus du milieu agricole par leurs deux parents. Les questionnaires pour lesquels nous ne disposons pas d'information sur l'origine sociale ont été exclus des calculs.

Donner un chiffre est donc, globalement, quelque chose de perçu comme évident. Mais il y a répondre et répondre. Les façons de renseigner cette question ouverte sont en effet diversifiées. On trouve aussi bien des fourchettes (ex : « 80/90 heures », M\_01\_04, maraîcher, 38 ans, NIMA), des durées à l'heure près (ex : « 72 heures », M\_01\_12, maraîcher, 40 ans, NIMA), et, très souvent, des chiffres « ronds ». La fréquence de ces derniers nous intéresse : elle constitue en effet un indicateur – certes imparfait mais plus adapté que le taux de non-réponse – d'inconfort vis-à-vis de l'auto-mesure du temps de travail.

**Figure 8 : répartition des durées de travail déclarées**



Source : auteurs

<sup>33</sup> Il en va de même dans l'enquête Emploi de l'Insee (à caractère obligatoire, contrairement à notre questionnaire) : en 2017, les agriculteurs enquêtés ne sont que 0,6% à ne pas avoir déclaré une durée de travail « habituelle ». Ils étaient 2,5% en 2004 (enquête Emploi, Insee, 2004-2017, nos calculs).

Comme le montre le graphique ci-dessus, la majorité des réponses (52%) sont exprimées en multiples de dix<sup>34</sup>. Les trois quarts (75%) sont exprimées en multiples de cinq. Les durées déclarées à l'heure près représentent environ 25%, sans doute un peu plus si l'on considère que les durées multiples de 5 ou de 10 ne sont pas toutes des « arrondis ». On notera la netteté avec laquelle se détache la valeur modale (70 heures), qui semble être convoquée à la fois comme un ordre de grandeur et comme une norme. 70 heures, c'est le double de la durée légale du travail dans le salariat en France. Or, les agriculteurs prennent souvent appui sur les normes salariales pour exprimer leur condition. Il est donc concevable que le « succès » de ce chiffre de 70 heures dans les déclarations des enquêtés ait un lien avec la norme 35 heures. Déclarer 70 heures, c'est déclarer un chiffre rond, un ordre de grandeur, mais c'est aussi déclarer le double des employés de bureau, des ouvriers, des fonctionnaires, etc.

*« pour sortir un salaire convenable, il ne faut pas être à 35 heures mais plutôt double ou triple » (C\_02\_43, éleveur de chèvres, 55 ans, fils d'agriculteurs)*

*« "Je suis aux 35 heures", plaisante un agriculteur ; "oui, deux fois 35 heures par semaine". » (propos d'un informateur cités par Le Guay, 2020, p.22)*

Cet attrait pour les dizaines est-il un tropisme agricole ? Ne s'agit-il pas d'un grand classique pour tout statisticien habitué à travailler sur des données déclaratives exprimées en heures<sup>35</sup> ? Les données de l'enquête Emploi<sup>36</sup> permettent de traiter ce problème. Les agriculteurs sont 69% à déclarer une durée hebdomadaire multiple de 10, contre 56% des indépendants hors-agriculture<sup>37</sup>, et seulement 26% des actifs occupés toutes professions confondues. Il y a donc une tendance plus marquée chez les agriculteurs à déclarer des durées « au doigt mouillé ».

Si l'on revient sur les répondants au questionnaire AgriTempo, peu de variables semblent engendrer des fluctuations significatives de cette propension à donner un ordre de grandeur plutôt qu'une valeur – en apparence – exacte de la durée de travail (figure 9).

---

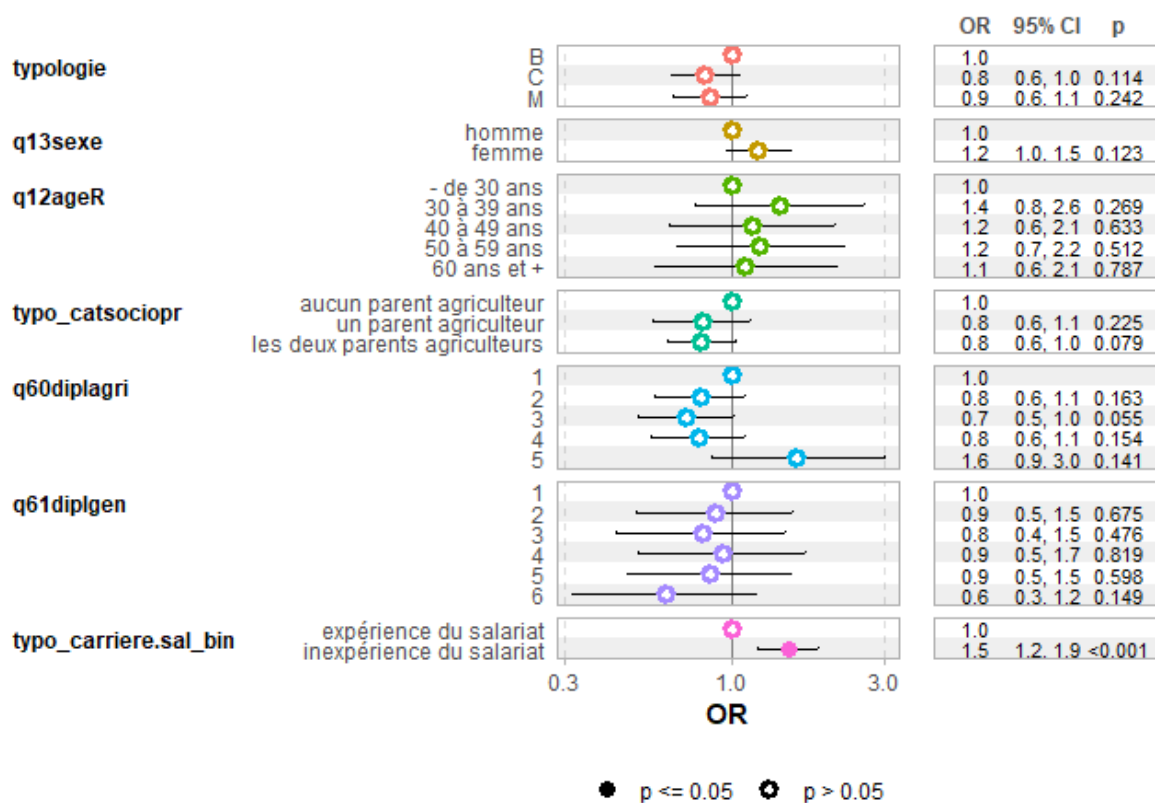
<sup>34</sup> A titre de comparaison, pour la SAU, 33% renseignent un chiffre multiple de 10.

<sup>35</sup> La thèse de Capucine Rauch (2022) sur les temps de sommeil des Français relève cette tendance à déclarer des heures pleines plutôt que des durées précises (voir pp.52-57).

<sup>36</sup> Enquête Emploi 2017, nos calculs.

<sup>37</sup> Artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions libérales.

Figure 9 : Régression logistique sur la probabilité de déclarer une durée de travail multiple de 10



Source : auteurs

Lecture : les enquêtés n'ayant pas déclaré avoir une expérience du salariat ont, toutes choses égales par ailleurs, 1,5 fois plus de probabilités de déclarer une durée de travail multiple de 10 que les enquêtés ayant une expérience du salariat.

Ce résultat contre-intuitif suggère que cet inconfort à déclarer un volume horaire précis concerne tous les profils d'agriculteurs de manière globalement équiprobable. Seule exception : les exploitants ayant eu une expérience du travail salarié. Ne jamais avoir signé de contrat de travail se traduit par une probabilité 1.5 fois plus élevée de déclarer une durée hebdomadaire multiple de 10, toutes choses égales par ailleurs. Une socialisation salariale semble donc conditionner la disposition à donner du crédit à la notion de « durée de travail ».

Mais des exploitants issus de familles d'agriculteurs peuvent également souscrire à une approche métrique du travail. L'éleveuse bovin lait de 34 ans qui écrit, à propos de notre questionnaire, « [j]'espère qu'il contribuera à une évaluation plus précise de notre temps de travail » (B email 219), est certes fille d'agriculteurs mais diplômée d'école d'ingénieur en agronomie.

L'analyse des manières de répondre au questionnaire met en lumière des formes de « braconnage » du questionnaire, qui consistent à cocher entre deux cases, à s'affranchir des modalités proposées, à griffonner des propos dans les marges, ou encore à déclarer des valeurs extrêmes ou fantaisistes :

Figure 10 : M\_01\_34, maraîcher, 32 ans, 3 ha, fils d'agriculteurs

**Combien d'heures avez-vous travaillé pour votre exploitation la semaine dernière?**

Environ  heures JE COMTE PAS...

Source : auteurs

L'énigmatique valeur de 172 heures correspond (à une erreur de calcul mental près, semble-t-il) au nombre d'heures total dans une semaine ( $7 * 24 = 168$ ). Quel est le message ? Peut-être l'enquête estime-t-il travailler tout le temps, ou, plus prosaïquement, refuse-t-il l'idée même de temps de travail. Il le signale d'ailleurs dans la marge de la question (« Je compte pas... »).

La contrariété à renseigner des durées de travail se perçoit également dans les propos évoquant les variations de la charge de travail, notamment celles liées aux saisons :

Figure 11 : M\_01\_34, maraîcher, 64 ans, NIMA

### Un grand merci pour votre participation!

Avez-vous autre chose à ajouter? Exprimez-vous!

... à propos du temps de travail en agriculture en général:

les horaires en soirée se font selon les besoins et plus en été. Donc difficile de cocher les cases -

Source : auteurs

Le questionnaire comprenait également un carnet journalier à remplir, pour indiquer la présence ou l'absence de « travail » sur les 24 heures de la journée précédant le remplissage du questionnaire. L'estimation du taux de non-réponse a nécessité de revenir à la source pour pouvoir désambiguïser la non-réponse de l'absence de travail. Ce taux s'élève à 3% et la grande majorité des cas correspondent effectivement à de la non-réponse. Seuls quelques rares cas de jours chômés (dimanche, 1er mai, vacances, arrêt maladie) sont constatés.

Un seul enquêté a coché les 24 cases du carnet journalier :

Figure 12 : B\_03\_01, éleveur bovin lait, 57 ans, parents agriculteurs, sans expérience professionnelle extra-agricole

**Pensez à la journée d'hier. Cochez les cases où vous avez travaillé pour votre exploitation agricole** (y compris travail administratif, trajets professionnels, réunions)

0-1h	1-2h	2-3h	3-4h	4-5h	5-6h	6-7h	7-8h	8-9h	9-10h	10-11h	11-12h
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12-13h	13-14h	14-15h	15-16h	16-17h	17-18h	18-19h	19-20h	20-21h	21-22h	22-23h	23-24h

Source : auteurs

Quelle a été l'intention de cet enquêté, lorsqu'il a coché toutes les cases du carnet journalier, mais aussi du semainier ? Il semble, au regard des nombreuses notes manuscrites dans les marges du questionnaire, qu'il a souhaité « gonfler » les statistiques de durée de travail. Ce qui relève ici d'une ruse ne saurait donc être interprété comme une non-réponse déguisée exprimant un refus de la mesure chronométrique du travail.

Si refus il y a, il s'exprime davantage de manière « officielle », dans les réponses aux questions ouvertes :

*« Un agriculteur ne compte pas ses heures » (B\_01\_39, éleveur bovin lait, 48 ans, parents agriculteurs)*

*« Quand on aime on ne compte pas » (B\_01\_47, éleveur bovin lait, 59 ans, parents agriculteurs)*

*« on ne peut pas compter ses heures ce n'est pas possible dans le lait » (B\_05\_28, élevage bovin lait, genre non déclaré, 58 ans, parents agriculteurs)*

*« un chef d'entreprise ne compte pas ses heures » (B\_07\_33, éleveur bovin lait, 52 ans, parents agriculteurs)*

*« On ne compte pas les heures, on fait le travail. » (M QRcode 57, éleveuse bovin lait, 41 ans, NIMA, exploitante individuelle sans salarié)*

*« Le temps de travail ça n'existe pas en agriculture. » (Véronique, salariée à l'extérieur, conjointe de Stéphane, éleveur bovin viande, maisonnée Fournier)*

... ou dans des messages électroniques directement adressés aux responsables de l'enquête :

*« Votre [questionnaire] m'a fait peur. Vous comptez, comptez, comptez, et moi je sais pas compter. Désolé de vous décevoir, mais c'est un peu comme demander à une maman de compter ses heures et combien pour ... le bébé ... la cuisine ... le mari... les courses ... et quoi encore » (email d'un éleveur caprin expliquant pourquoi il a refusé de répondre à notre questionnaire)*

Le refus de compter ses heures est fréquemment associé à une conception de l'agriculture comme un « métier passion ».

**Tableau 9 : quelques extraits faisant le lien entre l'idée de passion et l'incongruité de la mesure du temps de travail**

Comme on le dit beaucoup, nous ne comptons pas nos heures. C'est un métier de passion	B email 204, éleveur bovin lait, 35 ans, les deux parents agriculteurs
quand on aime, on ne compte pas, c'est un métier passion	B email 349, éleveur bovin lait, 58 ans, les deux parents agriculteurs
merci de vous soucier du temps des agriculteurs, tant qu'il y a la passion, on ne compte pas mais c'est dur quand même et la fatigue nous attrape	B relance 60, éleveur bovin lait, 52 ans, un parent agriculteur
Un métier passion. Il ne faut pas compter ses heures.	B relance 88, éleveuse bovin lait, 34 ans, un parent agriculteur
Quand on fait de l'élevage on ne compte pas son temps, c'est une passion.	B_03_38 éleveur bovin lait, 57 ans, origine sociale non renseignée
pas de décompte des heures, passion	B_09_04, éleveur bovin lait, 57 ans, les deux parents agriculteurs
passion, pas de comptage des heures	B_09_24, éleveuse bovin lait, 47 ans, les deux parents agriculteurs
Métier passion, on ne compte pas nos heures.	C QRcode 67, éleveur caprin, 42 ans, NIMA
Il faut faire son métier avec passion... sans compter...	C_02_27, éleveur caprin, 42 ans, NIMA

Il faut être passionné et ne pas compter les heures	C_03_36, éleveuse caprin, 37 ans, NIMA
passionné par le métier donc ne compte pas mes heures	C_04_18, éleveur caprin, 49 ans, les deux parents agriculteurs
passion, pas de décompte de temps	C_08_27, élevage caprin, genre non renseigné, 45 ans, NIMA
prendre la vie comme elle est, comme elle vient, la passion, l'amour du travail.....je ne comptabilise pas	M_02_35, maraîcher, 69 ans, NIMA
mon travaille est devenu une passion, je ne compte jamais mes heures	M_04_13, maraîcher, 53 ans, un parent agriculteur

Source : auteurs

La parallèle avec d'autres groupes professionnels est ici éclairant, car la rhétorique de la passion s'observe également de manière prégnante dans les professions artistiques, scientifiques, juridiques, sportives ou politiques (Loriol & Leroux, 2015 ; Sinigaglia-Amadio & Sinigaglia, 2015). Le rapport des agriculteurs à la pratique du décompte de ses propres heures ne doit pas être expliqué uniquement par les spécificités du domaine agricole, ni au fait d'être à son compte.

Mais pour compléter cette première analyse de la réception des normes temporelles du salariat, il faut rappeler que compter ses propres heures n'a pas toujours la même évidence que compter les heures des autres. Certains agriculteurs demandent à leurs salariés de tenir à jour un décompte de leurs heures. De même, les adhérents de CUMA ou de banque de travail pratiquent souvent le décompte des heures d'utilisation de matériel ou de travail sur un chantier et ce, depuis longtemps. Comme le disent des adhérents déjà dans les années 1960, « le travail est enregistré », « en CUMA, c'est tant de l'heure » (Boisseau, 1968).

Cette première exploration des perceptions temporelles nécessiterait en complément d'interroger les rapports que peuvent avoir les agriculteurs à la notion de « loisirs », qui, dans le sens commun ou en sciences économiques, est fréquemment pensée comme l'envers du travail, et qui se rattache, depuis le milieu du vingtième siècle, à une conception très salariale des temps de vie.

## II. L'emprise temporelle du travail agricole : quels effets de la trajectoire sociale et de l'entourage ?

La partie 1 a permis de cerner quelques-unes des façons d'envisager le temps et le travail chez les agriculteurs, et de montrer dans quelle mesure elles se révélaient compatibles, ou à l'inverse totalement étrangères, aux approches dominantes (juridiques ou statistiques) du temps de travail. Les analyses qui suivent s'appuient en partie sur des indicateurs « classiques » (comme la durée hebdomadaire de travail). Elles doivent dès lors être interprétées « en connaissance de cause », c'est-à-dire en ayant en tête les spécificités des rapports au temps prédominants dans l'espace professionnel agricole. Plutôt que de « jeter le bébé avec l'eau du bain », on préférera ici « armer » les statistiques par l'ethnographie (Weber, 1995) en vue de produire des interprétations des résultats statistiques autant ajustées que possible aux principes qui ont guidé les enquêtés lors de l'élaboration de leurs réponses.

### 2.1 La durée de travail hebdomadaire : l'effet du genre et du niveau de diplôme plus que de l'origine sociale

#### *Une norme extensive du temps de travail communément partagée*

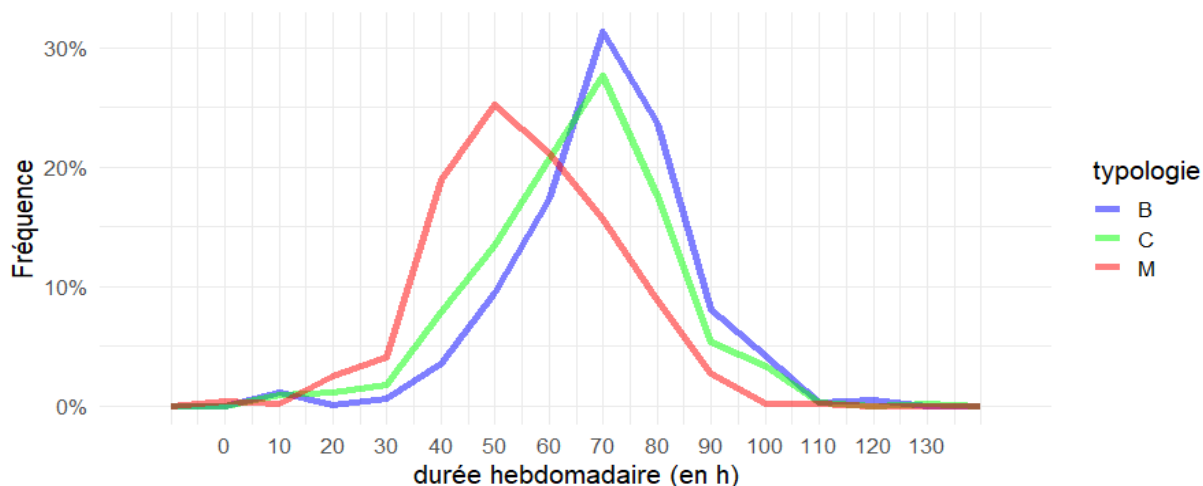
Les données du questionnaire démontrent la place importante du travail agricole dans l'emploi du temps des exploitants, confirmant des tendances déjà identifiées à partir d'autres sources statistiques<sup>38</sup>. Le temps de travail des exploitants agricoles semble bien régi par une norme extensive. La durée de travail hebdomadaire déclarée par l'ensemble des répondants à notre questionnaire s'élève en moyenne à 66 heures environ ; la moitié des exploitants pour les trois orientations productives réunies déclare travailler 70 heures ou plus par semaine. Cette norme semble très largement partagée : seuls 25% d'entre eux déclarent travailler moins de 55 heures par semaine ; ils sont moins de 4% à déclarer travailler 35 heures ou moins par semaine.

Cette norme extensive du travail se retrouve néanmoins à des degrés divers selon les orientations productives (figure 13). Les éleveurs bovin et caprin déclarent des durées hebdomadaires moyennes de 65 à 70 heures, soit environ 10 heures de plus que ce que déclarent les maraîchers (entre 55 à 60 heures de travail par semaine). Cette durée moyenne plus faible pourrait-elle s'expliquer par un plus grand nombre de maraîchers déclarant un volume relativement faible d'heures de travail ? En effet, 7% d'entre eux déclarent travailler 35 heures ou moins, contre 1,8% chez les éleveurs bovin lait. Il n'en est rien : la durée médiane est inférieure de quinze heures en maraîchage par rapport à l'élevage bovin-lait ou caprin. « Seuls » 25% des maraîchers déclarent un temps de travail hebdomadaire de 70 heures ou plus contre 50% des éleveurs en bovin lait ou en caprin. La présence d'un atelier d'élevage se traduit donc par une plus grande disponibilité temporelle de la part des exploitants.

---

<sup>38</sup> France, portrait social, *Insee Références*, 2023, p.152-153. Voir aussi Boulakia, T. (2024). Ambivalence de l'attachement au travail. Le cas de l'élevage laitier. *Sociologie du travail*, 66(2).

Figure 13 : Distribution de la durée hebdomadaire de travail (déclarée) en fonction de l'orientation productive



Source : auteurs

*Un effet limité de l'origine sociale en élevage, davantage marqué en maraîchage*

Constate-t-on des différences selon l'origine sociale ? Près de sept heures par semaine (10 heures pour la médiane) séparent en moyenne les exploitants agricoles n'ayant aucun parent agriculteur et ceux dont les deux parents sont agriculteurs, soit un écart de 11%. Mais cette différence selon l'origine sociale est surtout marquée en maraîchage, et se lit beaucoup moins nettement pour les exploitations en élevage bovin lait ou caprin (tableau 10). La présence d'animaux semble loger tous les exploitants à la même enseigne, qu'ils soient issus de familles agricoles ou non.

Tableau 10 : Moyenne et indicateurs de dispersion de la durée hebdomadaire de travail selon l'orientation productive et l'origine sociale

	Origine	Moyenne	Q1	Médiane	Q3
Bovin lait	aucun parent agriculteur	68.5	55.0	70.0	80.0
	un parent agriculteur	69.0	60.0	70.0	76.8
	les deux parents agriculteurs	71.6	65.0	70.0	80.0
	Ensemble	71	62	70.0	80
Caprin	aucun parent agriculteur	65.5	55.0	68.5	77.0
	un parent agriculteur	63.2	53.2	66.0	75.0
	les deux parents agriculteurs	68.1	60.0	70.0	80.0
	Ensemble	66.2	55.2	70.0	77.0
Maraîchage	aucun parent agriculteur	53.9	42.0	50.0	61.0
	un parent agriculteur	58.0	50.0	57.0	70.0
	les deux parents agriculteurs	60.2	50.0	60.0	70.0
	Ensemble	56.7	45.0	55.0	70.0

Source : auteurs



Comment interpréter le différentiel observé en maraîchage ? Faut-il le rapporter aux caractéristiques des exploitations (taille, équipements), de leurs productions (diversification, transformation), de leur modèle économique (vente directe<sup>39</sup>, labellisation) et de leur main d'œuvre ? En effet, des différences majeures existent selon que les exploitations maraîchères soient dirigées par des exploitants issus ou non du milieu agricole. Ainsi, 65% des maraîchers NIMA ayant répondu à notre questionnaire dirigent des exploitations de moins de 3 ha, contre 29% des maraîchers ayant deux parents agriculteurs ; à l'inverse, les différences de superficie en fonction de l'origine sociale sont très faibles pour les éleveurs bovin lait (153 ha pour les NIMA vs 167 ha en moyenne pour les IMAE). Concernant l'élevage caprin, les différences sont plus marquées (58,6 ha en moyenne pour les NIMA contre 98,3 pour les IMAE) mais restent moindres par rapport au maraîchage. Or, s'il semble bien exister une relation entre taille de l'exploitation et nombre d'heures hebdomadaires déclarées (tableau 11), celle-ci n'est pas univoque et distingue les maraîchers des deux autres orientations productives : alors que l'on n'observe pas de véritables écarts entre les exploitants du 1er quartile et du dernier quartile en termes de SAU chez les éleveurs bovin lait, on constate une relation croissante chez les maraîchers, avec un écart de près de sept heures par semaine entre les 25% installés sur les plus petites surfaces et le quart ayant la SAU la plus élevée, soit un temps de travail hebdomadaire supérieur de près de 13%. Inversement, les activités de transformation et de vente directe - supposément chronophages - ne pèsent-elles pas sur le temps de travail des « petits » maraîchers, dont on rappelle qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être issus du milieu agricole ? Or, puisque 90% des maraîchers n'ayant aucun parent agriculteur déclarent faire de la vente directe ou de la transformation, cette caractéristique de leur exploitation ne devrait-elle pas exercer un effet d'accroissement de leur temps de travail ? Prise isolément, cette variable n'est en réalité pas associée au fait de déclarer un temps de travail hebdomadaire plus élevé (chez les maraîchers, 57 heures en moyenne vs 58 heures ; chez les éleveurs caprins, 65 vs 67 heures<sup>40</sup>).

**Tableau 11 : Nombre d'heures de travail hebdomadaire en fonction du quartile de la SAU par orientation productive**

SAU	Bovin lait		Caprin		Maraîchage	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
1er quartile	72.9	72	64.2	65	54.8	50
2ème quartile	68.9	70	67.4	70	54.7	55
3ème quartile	69.7	70	66.0	70	57.9	55
4ème quartile	71.6	70	67.9	70	61.8	60

Source : auteurs

Étant entendu que cette pratique est très fortement répandue chez les « petits » maraîchers, on pressent à quel point deux groupes tendent à s'opposer très nettement en maraîchage : d'un côté, les NIMA installés sur de petites exploitations pratiquant la transformation et la vente directe,

<sup>39</sup> Dans notre échantillon, 76% des maraîchers déclarent faire de la vente directe ou de la transformation contre 10% des éleveurs bovin lait et 59% des éleveurs caprins.

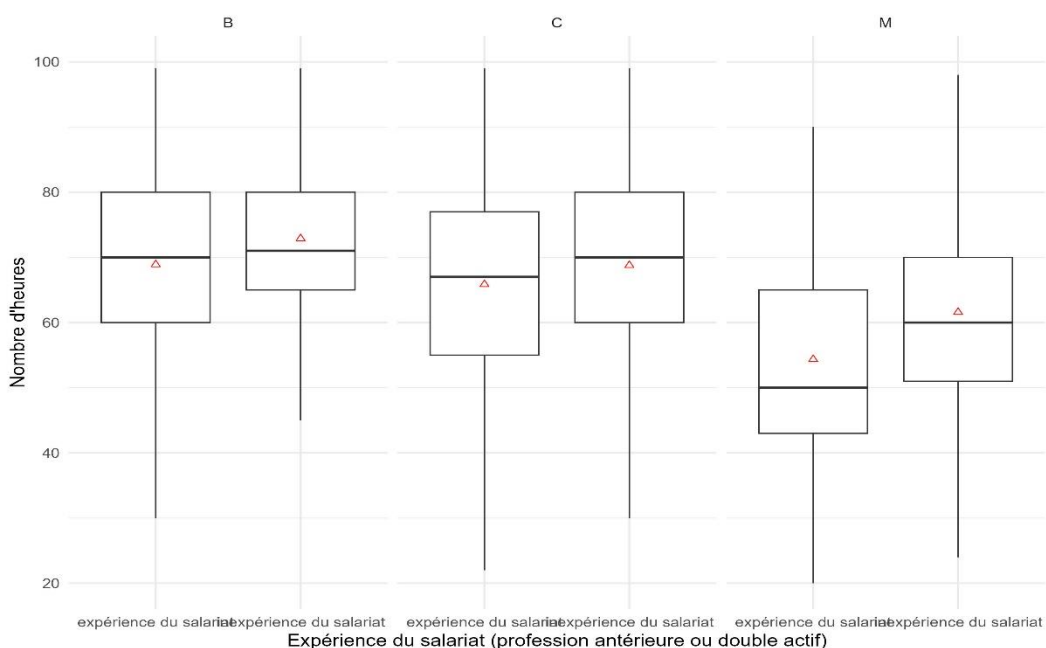
<sup>40</sup> Les chiffres ne sont pas examinés pour les éleveurs bovin lait, nettement moins concernés ici : seuls 81 d'entre eux déclarent faire de la transformation ou de la vente directe, contre 428 éleveurs caprins et 377 maraîchers

de l'autre côté les IMAE cultivant des exploitations de plus grande taille davantage intégrées à des filières de transformation et de commercialisation, là où l'opposition est sans doute moins nette pour les deux autres orientations productives. Cette polarisation sociale plus forte en maraîchage pourrait ainsi expliquer l'écart plus important constaté en termes de nombre d'heures de travail déclarées entre NIMA et IMAE.

Au-delà de ces variations, il reste que la borne inférieure du volume horaire de travail déclaré reste élevée, bien supérieure du moins au référentiel salarial des 35 heures. L'origine sociale, mesurée à partir de la profession exercée par les parents, ne semble avoir qu'un effet relativement limité en la matière. Cet indicateur reste néanmoins relativement frustré en l'état, en particulier parce qu'il ne permet pas de saisir d'autres formes de socialisation salariale. Nous pouvons approcher cette dernière à partir de deux autres indicateurs : l'expérience du salariat (soit avant l'installation, soit en parallèle comme double actif) et un score d'encastrement salarial calculé à partir du nombre de personnes salariées (conjoint, parents, beaux-parents, etc.) dans l'entourage du répondant.

La trajectoire sociale du répondant semble avoir un effet réel, mais limité, sur le nombre d'heures de travail déclarées, à l'exception du maraîchage, où cet effet est plus marqué (figure 14). Pour les éleveurs bovin lait et les éleveurs caprins, la durée hebdomadaire moyenne de travail est bien inférieure (respectivement) de 4 heures et 3 heures pour ceux ayant une expérience du salariat. Là encore, l'écart est plus marqué en maraîchage puisque ceux ayant une expérience du salariat déclarent en moyenne avoir travaillé 54 heures, contre 61 heures 30 pour les autres. Fait notable : pour les éleveurs caprins et les maraîchers, la boîte de dispersion de ceux ayant une expérience du salariat est translatée vers le bas, indiquant un effet relativement uniforme de cette variable.

**Figure 14 : Distribution du nombre d'heures hebdomadaire en fonction de l'expérience du salariat et de l'orientation productive**

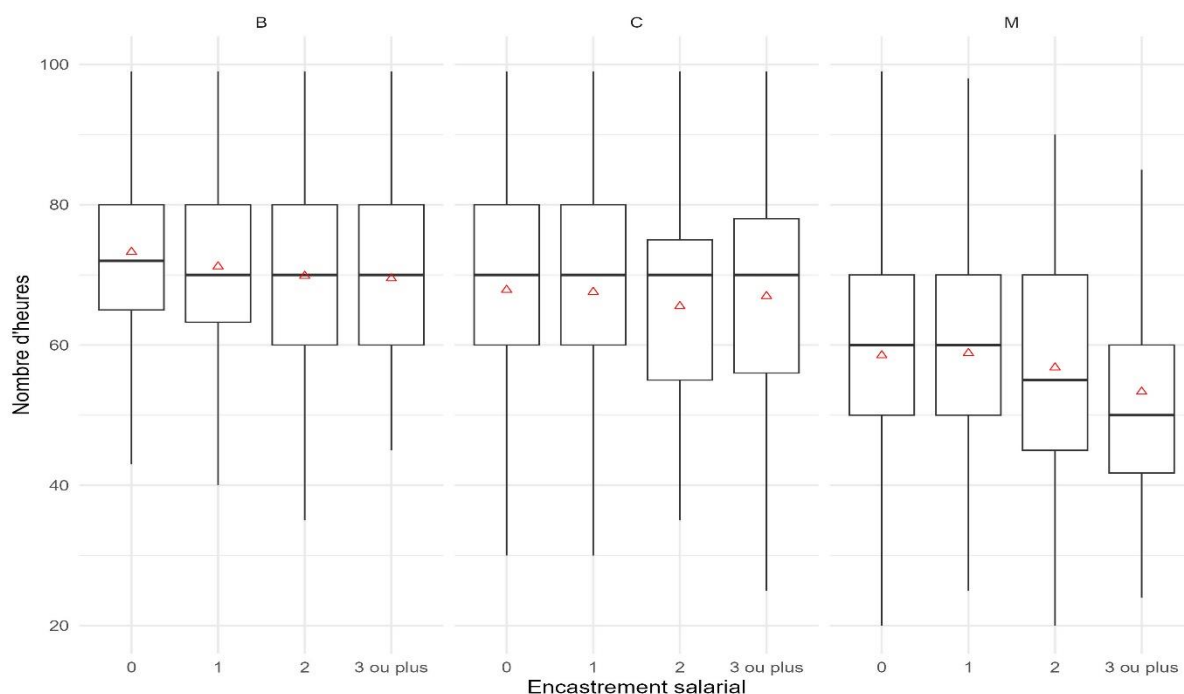


Source : auteurs

Note de lecture : Le bas, le milieu et le haut des boîtes de dispersion indiquent respectivement le premier quartile, la médiane et le troisième quartile de la distribution de la durée hebdomadaire de travail. Les triangles rouges indiquent quant à eux les valeurs moyennes.

Quant à l'indicateur d'encastrement salarial, il tend à corroborer les résultats précédemment établis, à savoir un effet relativement limité de la socialisation salariale pour les éleveurs bovins et caprins et une différence plus marquée en maraîchage (figure 15). Chez les éleveurs caprins, la médiane est identique quel que soit le score d'entourage familial, et la moyenne ne diffère que d'une heure entre les deux modalités extrêmes de cette variable. Si on observe, chez les éleveurs bovin lait, une différence de cinq heures pour la durée hebdomadaire moyenne entre ceux n'ayant aucune influence salariale dans leur entourage et ceux en déclarant 3 ou plus, il faut rester prudent dans l'interprétation pour deux raisons. D'une part, la différence est beaucoup plus faible concernant la médiane (2 heures). D'autre part, seule la médiane pour les éleveurs bovin lait n'ayant aucune influence salariale diffère. Il y a fort à parier que l'on retrouve là des agriculteurs exerçant seuls (avec ou sans salarié), pris de ce fait par une astreinte temporelle plus forte. Ainsi, les caractéristiques des exploitations plutôt que l'influence de l'entourage salarial agiraient sur le volume horaire de travail déclaré.

**Figure 15 : Distribution du nombre d'heures hebdomadaire en fonction du score d'encastrement salarial et de l'orientation productive**



Source : auteurs

Lecture : Le bas, le milieu et le haut des boîtes de dispersion indiquent respectivement le premier quartile, la médiane et le troisième quartile de la distribution de la durée hebdomadaire de travail. Les triangles rouges indiquent quant à eux les valeurs moyennes.

### *Des variations liées aux caractéristiques des exploitations plutôt qu'à l'origine sociale ?*

Comme nous l'avons suggéré, la population des NIMA n'est pas le reflet exact des IMAE en termes de caractéristiques des exploitations. Les possibilités d'accès au foncier, au crédit bancaire pour l'acquisition de capital professionnel ou encore la mobilisation d'une main d'œuvre familiale distinguent très probablement ces deux groupes (CEP, 2023). Afin de mieux saisir l'effet de l'origine sociale sur le volume horaire de travail, il nous faut davantage prendre en considération ces propriétés professionnelles différenciées. Trois dimensions peuvent être prises en compte à partir de notre questionnaire : la taille de l'exploitation, le périmètre d'activités de l'exploitation et les arrangements productifs en termes de main-d'œuvre mobilisée. Pour opérationnaliser la taille de l'exploitation, nous nous appuyons sur la variable du nombre de litres de lait produits annuellement pour l'élevage bovin-lait et l'élevage caprin, et sur la surface agricole utile pour le maraîchage (découpée en quartiles). Les activités de l'exploitation seront approchées à partir de deux indicateurs : le nombre d'autres productions menées sur l'exploitation (élevage bovin viande, grandes cultures, élevage porcin, etc.) et le fait d'effectuer de la transformation et/ou de la vente directe. Quant aux arrangements productifs, ils sont appréhendés à partir d'une nomenclature en 4 postes construite pour l'étude : seul(e) sans salarié ; seul(e) avec salarié(s), avec associé(s) sans salarié, avec associé(s) et salarié(s).

Quel est l'effet de l'origine sociale sur le volume horaire de travail, à caractéristiques des exploitations identiques ? Nous procédons à des régressions linéaires introduisant « pas à pas » les variables de contrôle mentionnées ci-dessus (tableau 12). A orientation productive identique, le fait d'avoir les deux parents agriculteurs induit un temps de travail hebdomadaire de 3h40 plus élevé par rapport à ceux n'ayant aucun parent agriculteur. Si le fait d'avoir un ou plusieurs associés tend *en soi* à diminuer le temps de travail déclaré, il n'agit pas sur l'effet de l'origine sociale. De même, les variables relatives au périmètre et à la taille de l'exploitation ne réduisent que faiblement l'effet de l'origine sociale, d'environ 40 minutes.

**Tableau 12 : Régressions linéaires sur la durée hebdomadaire de travail en fonction de l'origine sociale et de quelques caractéristiques de l'exploitation**

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value
(Intercept)	67,8		69,1		68,0		67,8		66,7	
Aucun parent agriculteur	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Un parent agriculteur	0,4	0,74	0,4	0,74	0,2	0,88	0,0	1,00	0,1	0,95
Les deux parents agriculteurs	3,7	0,00	3,7	0,00	3,5	0,00	3,3	0,00	3,0	0,00
Bovin lait	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Caprin	-3,2	0,00	-3,3	0,00	-2,9	0,00	-2,8	0,00	-0,2	0,86
Maraîchage	-12,6	0,00	-13,1	0,00	-12,3	0,00	-11,9	0,00	-11,6	0,00
Seul(e) sans salarié			<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	

Seul(e) avec salarié(s)			0,4	0,73	0,2	0,88	0,0	0,97	-1,3	0,25
Avec associé(s) sans salarié			-2,3	0,03	-2,7	0,01	-2,8	0,01	-4,3	0,00
Avec associé(s) et salarié(s)			-2,1	0,04	-2,5	0,01	-2,7	0,01	-4,7	0,00
0 atelier					<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
1 atelier					0,9	0,26	0,9	0,25	0,9	0,27
2 ateliers ou +					3,7	0,00	3,8	0,00	3,6	0,00
Transfo et/ou vente directe							<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Pas de transfo et/ou vente directe							0,6	0,51	-0,8	0,38
1er quartile (taille de l'exploitation)									<i>ref.</i>	
2ème quartile									1,0	0,32
3ème quartile									3,5	0,01
4ème quartile									5,4	0,00

Source : auteurs

Lecture : le modèle 1 montre que, toutes choses égales par ailleurs, les exploitants dont les deux parents sont agriculteurs déclarent travailler 3h42 (3,7 en base décimale) de plus par semaine que les exploitants dont aucun parent n'est agriculteur.

Ces résultats sont-ils convergents avec une analyse fondée sur d'autres indicateurs relatifs à la socialisation salariale ? Remplaçons dans le modèle de régression linéaire la variable d'origine sociale par celles sollicitées précédemment, à savoir l'expérience du salariat et le score d'encastrement salarial. A orientation productive identique, le fait d'avoir une expérience du salariat (soit avant l'installation, soit en parallèle comme double actif) est associé à un temps de travail inférieur de 4h36 ; l'introduction des variables relatives aux caractéristiques de l'exploitation n'atténuent que faiblement (une demi-heure) l'effet de la socialisation professionnelle au salariat (tableau 13). Quant à l'effet de l'entourage, il est plus faible (2h30 de moins pour celles ayant un score d'encastrement salarial de 3 ou plus).

**Tableau 13 : Régressions linéaires sur la durée hebdomadaire de travail en fonction de l'expérience du salariat et de variables de caractéristiques de l'exploitation**

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value
(Intercept)	67,7		68,9		67,8		67,4		66,4	
Expérience du salariat	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Inexpérience du salariat	4,6	0,00	4,6	0,00	4,5	0,00	4,4	0,00	4,1	0,00
Bovin lait	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Caprin	-3,1	0,00	-3,1	0,00	-2,7	0,00	-2,5	0,01	-0,1	0,95
Maraîchage	-12,5	0,00	-13,0	0,00	-12,2	0,00	-11,7	0,00	-11,3	0,00
Seul(e) sans salarié			<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Seul(e) avec salarié(s)			0,5	0,62	0,3	0,78	0,1	0,93	-1,0	0,35

Avec associé(s) sans salarié			-2,3	0,02	-2,7	0,01	-2,8	0,01	-4,1	0,00
Avec associé(s) et salarié(s)			-2,0	0,05	-2,5	0,02	-2,7	0,01	-4,5	0,00
0 atelier					<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
1 atelier					0,9	0,27	0,9	0,26	1,0	0,24
2 ateliers ou +					3,6	0,00	3,7	0,00	3,6	0,00
Transfo et/ou vente directe							<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Pas de transfo et/ou vente directe							0,6	0,47	-0,9	0,33
1er quartile (taille de l'exploitation)									<i>ref.</i>	
2ème quartile									0,8	0,46
3ème quartile									3,3	0,01
4ème quartile									5,1	0,00

Source : auteurs

Lecture : Le modèle 1 montre que, toutes choses égales par ailleurs, les exploitants n'ayant aucune expérience du salariat déclarent travailler 4h36 (4,6 en base décimale) de plus par semaine que ceux ayant une expérience du salariat.

**Tableau 14 : Régressions linéaires sur la durée hebdomadaire de travail en fonction du score d'encastrement salarial et de variables de caractéristiques de l'exploitation**

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value
	71,3		72,1		70,8		70,5		69,5	
Score d'entourage salarial=0	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Score d'entourage salarial=1	-0,1	0,93	-0,3	0,70	-0,5	0,60	-0,9	0,33	-1,4	0,13
Score d'entourage salarial=2	-1,5	0,10	-1,9	0,05	-1,9	0,04	-2,4	0,01	-2,3	0,01
Score d'entourage salarial>=3	-2,5	0,03	-2,8	0,02	-2,9	0,01	-3,2	0,01	-3,9	0,00
Bovin lait	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Caprin	-4,4	0,00	-4,3	0,00	-3,8	0,00	-3,2	0,00	-0,5	0,67
Maraîchage	-13,7	0,00	-14,1	0,00	-13,1	0,00	-11,9	0,00	-11,5	0,00
seul(e) sans salarié			<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
seul(e) avec salarié(s)			1,5	0,16	1,2	0,25	0,8	0,46	-0,5	0,66

avec associé(s) sans salarié			-1,4	0,15	-1,9	0,05	-2,6	0,01	-3,9	0,00
avec associé(s) et salarié(s)			-1,5	0,15	-2,0	0,05	-2,6	0,01	-4,6	0,00
0 atelier					<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
1 atelier					1,1	0,18	0,8	0,33	0,9	0,30
2 ateliers ou +					4,0	0,00	3,8	0,00	3,8	0,00
Transfo et/ou vente directe							<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Pas de transfo et/ou vente directe							1,4	0,10	-0,3	0,76
1er quartile (taille de l'exploitation)									<i>ref.</i>	
2ème quartile									1,2	0,27
3ème quartile									3,4	0,01
4ème quartile									5,4	0,00

Source : auteurs

Lecture : Le modèle 1 montre que, toutes choses égales par ailleurs, les exploitants ayant un score d'entourage salarial supérieur ou égal à trois déclarent travailler 2h30 (2,5 en base décimale) de moins par semaine que ceux ayant un score d'entourage salarial égal à zéro.

Par conséquent, les caractéristiques différenciées des exploitations entre NIMA et IMAE, ou entre agriculteurs ayant une expérience du salariat ou non, ne contribuent que faiblement à expliquer les écarts de volume de travail constatés entre ces groupes agricoles. Ne serait-il pas nécessaire de regarder au-delà des caractéristiques des exploitations pour comprendre ces différences ? Ne sont-ce pas plutôt les propriétés sociales des agriculteurs (comme le sexe, l'âge, ou le niveau de diplôme) qui expliquent mieux ces écarts de durée de travail hebdomadaire ? Ces facteurs sociaux, souvent invisibles derrière les caractéristiques des exploitations, influencent-ils davantage les rapports au temps de travail ? Par exemple, les agricultrices de notre échantillon ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les agriculteurs, en ce qui concerne l'orientation productive, la taille de l'exploitation, les arrangements productifs, etc. (tableau 15).

Tableau 15 : Taille de l'exploitation et arrangement productif en fonction de l'orientation productive et du sexe

Orientation productive	Sexe	SAU de l'exploitation (en ha)				Arrangement productif (% en lignes)			
		1er quartile	2ème quartile	3ème quartile	4ème quartile	seul(e) sans salarié	seul(e) avec salarié	avec associé(s) sans salarié	avec associé(s) et salarié(s)
Bovin lait	Homme	25.6	27.5	21.7	25.2	19.8	23.9	29.7	26.5
	Femme	24.8	30.8	21.4	23.1	7.9	7.9	41.3	42.9
Caprin	Homme	17.1	30.5	23.9	28.4	20.9	24.6	27.4	27.1
	Femme	34.1	23.0	21.8	21.1	24.6	13.5	33.5	28.4
Maraîchage	Homme	26.9	25.4	22.2	25.4	27.5	35.6	17.2	19.7
	Femme	32.9	27.3	21.0	18.9	40.1	16.6	21.0	22.3

### *Temps de travail des agriculteurs et variables sociodémographiques*

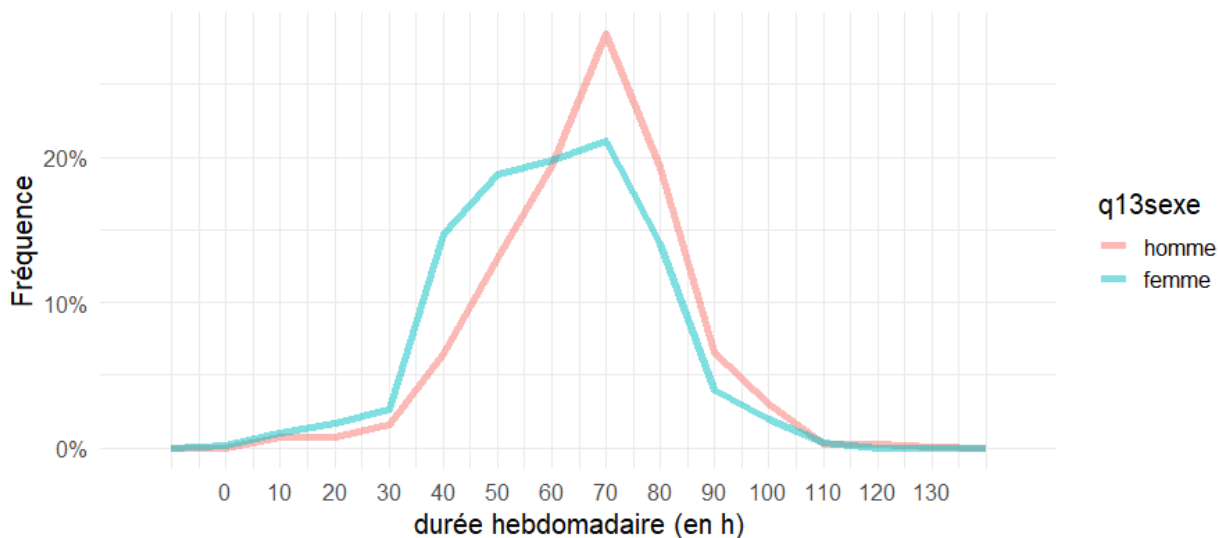
Or, le sexe est un déterminant important du volume horaire de travail déclaré. Toutes orientations productives confondues, les femmes déclarent travailler environ 6h20 de moins que les hommes, avec un écart *grosso modo* identique pour les trois orientations productives. Deux remarques peuvent être faites quant à la distribution genrée des heures de travail déclarées (figure 16). D'une part, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer un nombre d'heures moins élevé : le croisement des courbes masculines et féminines s'établit à soixante heures, soit un volume horaire qui témoigne d'une norme extensive du travail globalement partagée. D'autre part, la courbe des femmes est davantage lissée vers le bas, près de 35% des hommes déclarant travailler soixante-dix heures par semaine contre environ 20% des femmes. Les hommes seraient-ils davantage enclins à se présenter comme de « gros bosseurs » ? Ne chercheraient-ils pas davantage que les femmes à tirer des profits symboliques à travers le fait de déclarer un volume horaire de travail élevé ? Ceux-ci peuvent être de deux ordres : une forme de performance « virile » à endurer le travail, et une stigmatisation d'un « eux » très large mêlant « salariés aux 35 heures, chômeurs, allocataires de minima sociaux... » dans une forme de conscience sociale triangulaire (Schwartz, 2009)<sup>41</sup>. Ainsi, cet agriculteur ayant déclaré travailler 172 heures par semaine (cf. partie précédente, p. 45) qui écrit dans les questions ouvertes à la fin du questionnaire : « *Il y en a marre de ce pays où les vacances et les loisirs sont plus importants que le travail. On vit dans un pays de fainéant... Il y en a marre aussi de payer le chômage à des gens qui pourraient travailler dans l'agriculture, mais qui préfèrent garder les pieds au chaud et les mains propres* » (maraîcher, homme, 32 ans).

---

<sup>41</sup> Selon Olivier Schwartz, les classes populaires ne sont plus traversées par une représentation binaire du monde entre un « eux » et un « nous », mais sont fragmentées par la triangulation entre un « eux », un « nous » et un « ils ». « Leur représentation, leur conscience du monde social était non pas bipolaire, mais triangulaire : ils avaient le sentiment d'être non pas seulement soumis à une pression venant du haut, mais aussi à une pression venant du bas, venant de plus bas qu'eux. Cette pression venant du bas, (c'est moi qui dis les choses ainsi bien sûr, mais les propos qui m'ont été tenus à plusieurs reprises par des conducteurs vont clairement dans ce sens), c'est par exemple l'idée qu'il y a trop de chômeurs qui non seulement n'ont pas d'emploi mais qui n'en cherchent pas, qui vivent du RMI ou des aides sociales, qui se dispensent par conséquent de chercher du travail, et qui peuvent s'en dispenser parce que d'autres paient des impôts pour eux : d'autres qui, eux, travaillent, parmi lesquels, bien sûr, les conducteurs de bus. Ou encore, ce peut être l'idée que dans certaines familles immigrées, on vit sans travailler, grâce aux allocations, c'est-à-dire grâce à des aides sociales qui, là encore, sont financées par ceux qui travaillent et grâce à leurs impôts. À plusieurs reprises, j'ai rencontré, chez mes enquêtés, ce sentiment d'être lésés à la fois par des décisions qui viennent du haut mais aussi par des comportements qui viennent de ceux du bas, d'être lésés à la fois par les plus puissants et par les plus pauvres. L'un d'entre eux me disait par exemple un jour : « C'est nous qui payons pour tout le monde », et il est clair qu'il avait alors en tête à la fois le haut et le bas » (Schwartz, 2009).



Figure 16 : Durée hebdomadaire de travail selon le sexe de l'exploitant



Source : auteurs

S'il est difficile de documenter à quel point ces modes de réponse différenciées renverraient à des stratégies genrées de présentation de soi à partir de nos matériaux, il faut rester prudent dans l'interprétation de ces durées hebdomadaires déclarées, sujettes à des enjeux de mise en scène de soi. On peut néanmoins supposer que le travail serait davantage mêlé à des temps de sociabilité pour les hommes (tableau 16), s'inscrivant dans une adhésion plus marquée à la norme extensive du temps de travail.

Tableau 16 : Quel est votre avis à propos de l'affirmation suivante ? Je n'hésite pas à interrompre mon travail pour discuter/boire le café

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Homme	15,2 %	31,2 %	41,9 %	11,6 %
Femme	19,4 %	36,9 %	35,8 %	7,8 %
Ensemble	16,5 %	32,9 %	40,0 %	10,4 %

Source : auteurs

Lecture : 15,2% des agriculteurs hommes ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation selon laquelle ils n'hésitent pas à interrompre leur travail pour discuter/boire le café.

Prendre en compte l'effet du sexe pour saisir les variations de la trajectoire sociale et de l'entourage est d'autant plus important que les femmes de notre échantillon semblent bien connaître ou avoir connu une socialisation salariale plus marquée. En effet, 28% des hommes en bovin lait déclarent avoir une expérience du salariat, contre près de 61% des femmes. L'écart plus faible observé pour les deux autres orientations productives s'explique par une proportion plus élevée d'hommes ayant une expérience du salariat, ce qui est logique compte tenu de la part

des NIMA. En effet, 52% des hommes dans ces orientations ont une expérience salariale, contre 75% des femmes dans l'élevage caprin et 56% contre 80% dans le maraîchage. Le constat est clair : la structure différenciée par sexe entre NIMA et IMAE contribue à expliquer l'écart de durée hebdomadaire de travail observé précédemment (tableau 17). Alors que la différence entre NIMA et IMAE s'élève – comme nous l'avons vu précédemment – à 3h40, l'introduction de la variable de sexe dans le modèle de régression linéaire conduit à réduire d'une heure l'écart entre ces deux groupes (soit une différence de 2h40). Point plus intéressant encore : le contrôle par les caractéristiques des exploitations (arrangement productif, nombre d'ateliers dans l'exploitation<sup>42</sup>, transformation et/ou vente directe) ne modifie que très peu cette faible différence de volume hebdomadaire de travail entre NIMA et IMAE. A l'inverse, l'effet du sexe reste relativement important (d'environ 5 heures) à caractéristiques des exploitations identiques. Autrement dit, nous gagnons à sortir des fermes pour comprendre les effets de la composition professionnelle et sociale contrastée entre NIMA et IMAE sur leur volume horaire de travail.

Tableau 17 : Régressions linéaires sur la durée hebdomadaire de travail (avec variable de sexe)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value
(Intercept)	69,7		70,8		69,7		69,9		68,9	
Aucun parent agriculteur	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Un parent agriculteur	-0,5	0,67	-0,4	0,73	-0,6	0,63	-0,7	0,58	-0,6	0,63
Les deux parents agriculteurs	2,7	0,00	2,7	0,00	2,6	0,00	2,5	0,00	2,2	0,02
Homme	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Femme	-5,5	0,00	-5,2	0,00	-5,1	0,00	-5,0	0,00	-5,0	0,00
Bovin lait										
Caprin	-1,9	0,03	-2,0	0,02	-1,6	0,07	-1,8	0,06	0,5	0,63
Maraîchage	-12,3	0,00	-12,7	0,00	-11,9	0,00	-11,9	0,00	-11,5	0,00
Seul(e) sans salarié					<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Seul(e) avec salarié(s)				0,84	-0,4	0,71	-0,6	0,59	-1,6	0,15
Avec associé(s) sans salarié				0,03	-2,6	0,01	-2,7	0,01	-4,0	0,00
Avec associé(s) et salarié(s)				0,07	-2,3	0,02	-2,5	0,02	-4,2	0,00
0 atelier					<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
1 atelier					1,0	0,20	1,1	0,18	1,0	0,23
2 ateliers ou +					3,5	0,00	3,6	0,00	3,4	0,00

<sup>42</sup> Il faut noter que ces deux variables exercent des effets propres relativement importants. Toutes choses égales par ailleurs, un agriculteur avec associé et salarié déclare travailler environ 4h15 de moins qu'un exploitant seul sans salarié. Plus précisément, la présence d'associé(s) tend à davantage avoir d'effet sur la réduction du temps hebdomadaire de travail que la présence de salarié(s). D'autre part, le fait d'avoir deux ateliers ou plus (que celui de leur orientation productive) tend à augmenter la durée de travail, de l'ordre de 3h30 par semaine par rapport à ceux qui n'ont pas d'autre atelier.

Transfo et/ou vente directe							<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Pas de transfo et/ou vente directe							-0,1	0,91	-1,3	0,17
1er quartile (taille de l'exploitation)									<i>ref.</i>	
2ème quartile									0,5	0,66
3ème quartile									3,0	0,02
4ème quartile									5,1	0,00

Source : auteurs

Lecture : Le modèle 1 montre que, toutes choses égales par ailleurs (en contrôlant le sexe par rapport aux figures précédentes), les exploitants dont les deux parents sont agriculteurs déclarent travailler 2h42 (2,7 en base décimale) de plus par semaine que les exploitants dont aucun parent n'est agriculteur.

Prolongeons alors l'analyse des variables sociodémographiques Celle-ci doit permettre dans le même temps d'éclairer davantage cet écart observé entre hommes et femmes dans la mesure où les agricultrices ont des propriétés sociales différentes. Outre leur socialisation salariale plus marquée, une autre spécificité peut d'emblée être notée, dont on peut sait par ailleurs qu'elle influe sur le rapport au temps (cf. note d'analyse). Dans notre échantillon, ces dernières sont davantage diplômées que les hommes : toutes orientations productives confondues, 21.6% des femmes déclarent un diplôme inférieur au baccalauréat contre 34.5% des hommes. En quoi le niveau de diplôme permet-il à la fois de comprendre l'effet de la trajectoire sociale et du sexe sur la durée hebdomadaire de travail ?

Tableau 18 : Régressions linéaires sur la durée hebdomadaire de travail (avec variable de niveau de diplôme)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value	Coef.	p-value
(Intercept)	70,9	0	72	0	70,8	0	71,5	0	70,9	0
Aucun parent agriculteur	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Un parent agriculteur	-0,6	0,64	-1	0,69	-0,7	0,60	-0,7	0,58	-1,1	0,40
Les deux parents agriculteurs	2,1	0,02	2	0,02	2,0	0,03	1,9	0,04	1,4	0,14
Homme	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Femme	-5,2	0,00	-5	0,00	-4,8	0,00	-4,8	0,00	-5,0	0,00
<bac										
bac à bac+3	-1,0	0,21	-1	0,25	-1,0	0,22	-1,2	0,15	-1,3	0,10
>bac +3	-4,6	0,00	-5	0,00	-4,7	0,00	-5,0	0,00	-4,9	0,00
Bovin lait	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Caprin	-2,1	0,02	-2	0,01	-1,8	0,05	-2,1	0,03	0,1	0,96
Maraîchage	-11,9	0,00	-12	0,00	-11,5	0,00	-11,7	0,00	-11,4	0,00
Seul(e) sans salarié	.		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Seul(e) avec salarié(s)			0	0,89	-0,3	0,77	-0,5	0,66	-1,3	0,23

Avec associé(s) sans salarié			-2	0,03	-2,6	0,01	-2,7	0,01	-3,7	0,00
Avec associé(s) et salarié(s)			-2	0,12	-2,1	0,05	-2,3	0,03	-3,7	0,00
0 atelier					<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
1 atelier					1,1	0,16	1,2	0,15	1,0	0,23
2 ateliers ou +					3,6	0,00	3,7	0,00	3,3	0,00
Transfo et/ou vente directe							<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Pas de transfo et/ou vente directe							-0,5	0,60	-1,5	0,13
1er quartile (taille de l'exploitation)									<i>ref.</i>	
2ème quartile									0,0	0,97
3ème quartile									2,7	0,05
4ème quartile									4,8	0,00

Source : auteurs

Lecture : Le modèle 1 montre que, toutes choses égales par ailleurs (en contrôlant en plus le niveau de diplôme par rapport aux figures précédentes), les exploitants dont les deux parents sont agriculteurs déclarent travailler 2h06 (2,1 en base décimale) de plus par semaine que les exploitants dont aucun parent n'est agriculteur.

Deux constats méritent d'être établis. D'une part, le niveau de diplôme exerce bien un effet structurant en matière de rapport au temps de travail : toutes choses égales par ailleurs, les agriculteurs ayant un diplôme équivalent ou supérieur à bac + 3 déclarent travailler près de cinq heures de moins que ceux avec un diplôme inférieur au bac. D'autre part, la prise en compte du niveau de diplôme n'affecte que peu l'effet du sexe et de la trajectoire sociale.

Si nous insistons sur les différences entre agriculteurs en termes de durée de travail, il faut néanmoins rappeler à quel point la norme du travail extensif reste communément partagée. En effet, si les femmes agricultrices ou les moins diplômés déclarent – toutes choses égales par ailleurs – cinq heures de travail de moins par semaine, ces écarts se situent toujours par rapport à un référentiel élevé, et conduisent à des temps de travail inférieurs au maximum d'environ 10%. La profession agricole s'inscrit donc dans une norme de travail extensif, et se rapproche à ce titre d'autres indépendants et d'une partie des cadres, également concernés par un brouillage des frontières entre travail et hors travail et une forte implication subjective dans leur activité (Bouffartigue, 2012). Nous allons désormais interroger la morphologie du temps de travail en fonction de ces différentes propriétés sociales.

## 2.2 La morphologie des journées et de semaines de travail : une forte similitude selon l'origine sociale

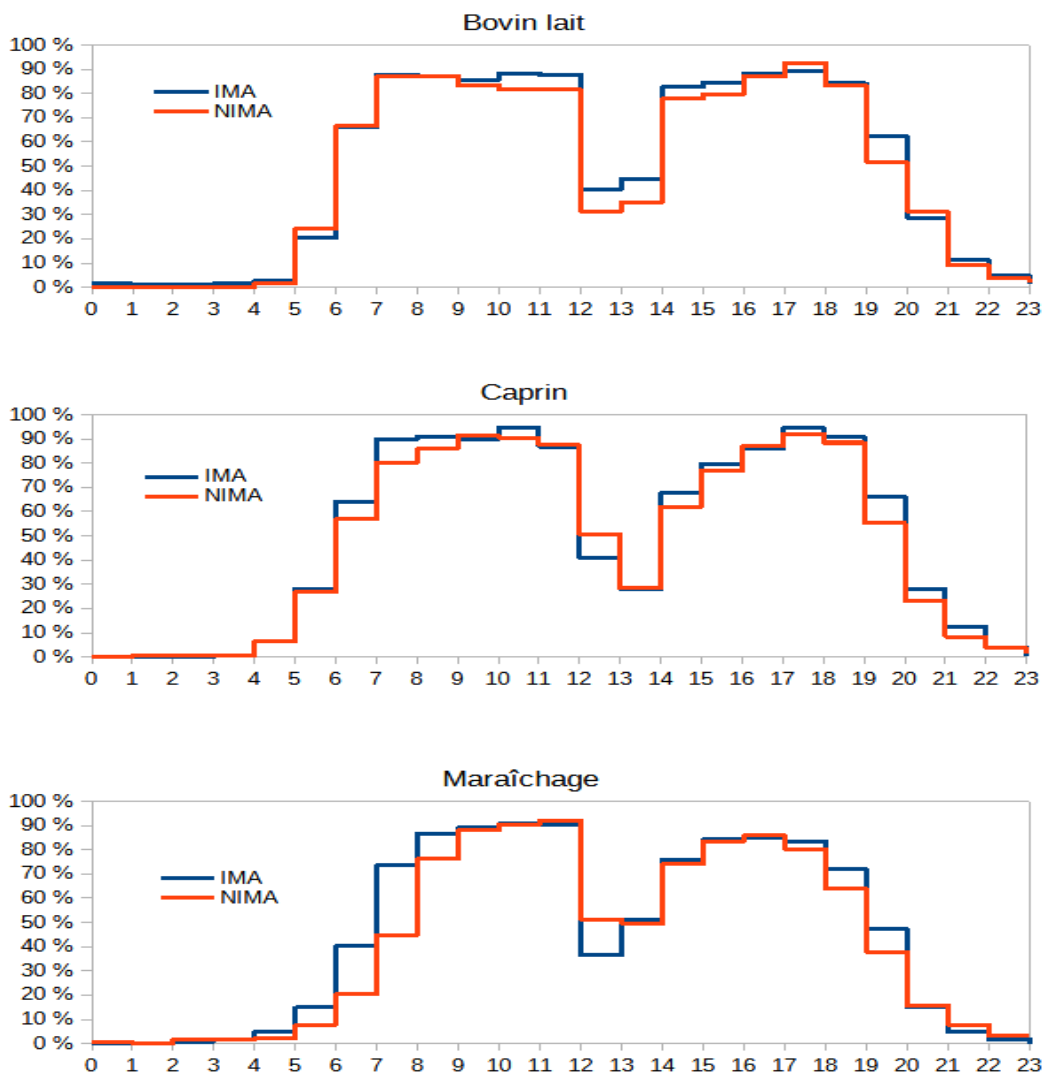
*L'origine sociale et la socialisation salariale modulent à la marge l'emprise temporelle du travail*

### *Structure des journées de travail*

Nous allons examiner à présent la morphologie des journées et des semaines de travail en fonction de la trajectoire sociale. Ces indicateurs sont construits à partir d'un journalier et d'un semainier de travail inclus dans le questionnaire. Les répondants devaient cocher les heures de la journée durant lesquelles ils avaient travaillé pour l'exploitation dans la première question, puis les créneaux de la semaine (matin, après-midi, soirée) dans la question suivante. Ces indicateurs – moins sensibles aux effets de déclaration que la question sur la durée hebdomadaire de travail (Robinson & Gershuny, 1994 ; Pronovost, 2013) – permettent de prolonger notre analyse des différences en termes d'emprise temporelle du travail.

Trois constats peuvent être faits concernant la morphologie des journées de travail (figure 17). Tout d'abord, le travail occupe une place prépondérante dans ces journées. Pour une majorité des agriculteurs, toutes orientations productives confondues, la journée commence tôt, à sept heures ou avant. De même, une majorité des exploitants déclarent être occupés pour l'exploitation jusqu'à 19 heures. Si la pause méridienne d'une, voire deux heures, est une pratique largement partagée, il reste que l'amplitude journalière est importante. Ensuite, les différences entre orientations productives se confirment. Le maraîchage se singularise par une emprise temporelle du travail sensiblement moins forte : les journées tendent à débiter une heure plus tard et à s'achever une heure plus tôt pour une majorité d'entre eux. Enfin, l'origine sociale ne génère que peu de différences en termes de morphologie des journées de travail des éleveurs bovin lait et caprin : démarrer avant 7h, terminer après 19h, faire une pause méridienne sont des pratiques partagées par les NIMA et les IMAE. Chez les éleveurs caprins, les horaires les plus matinaux et les plus tardifs sont moins souvent investis par les NIMA, mais les écarts demeurent faibles. Chez les maraîchers, les différences sont plus marquées. Les maraîchers IMAE sont nettement plus matinaux, et tendent à finir leur journée de travail plus tard. Ces écarts renvoient probablement à la polarisation sociale et professionnelle plus marquée au sein de cette orientation productive ainsi qu'à l'absence d'astreinte animale.

Figure 17 : Morphologie des journées de travail en fonction de l'origine sociale et de l'orientation productive

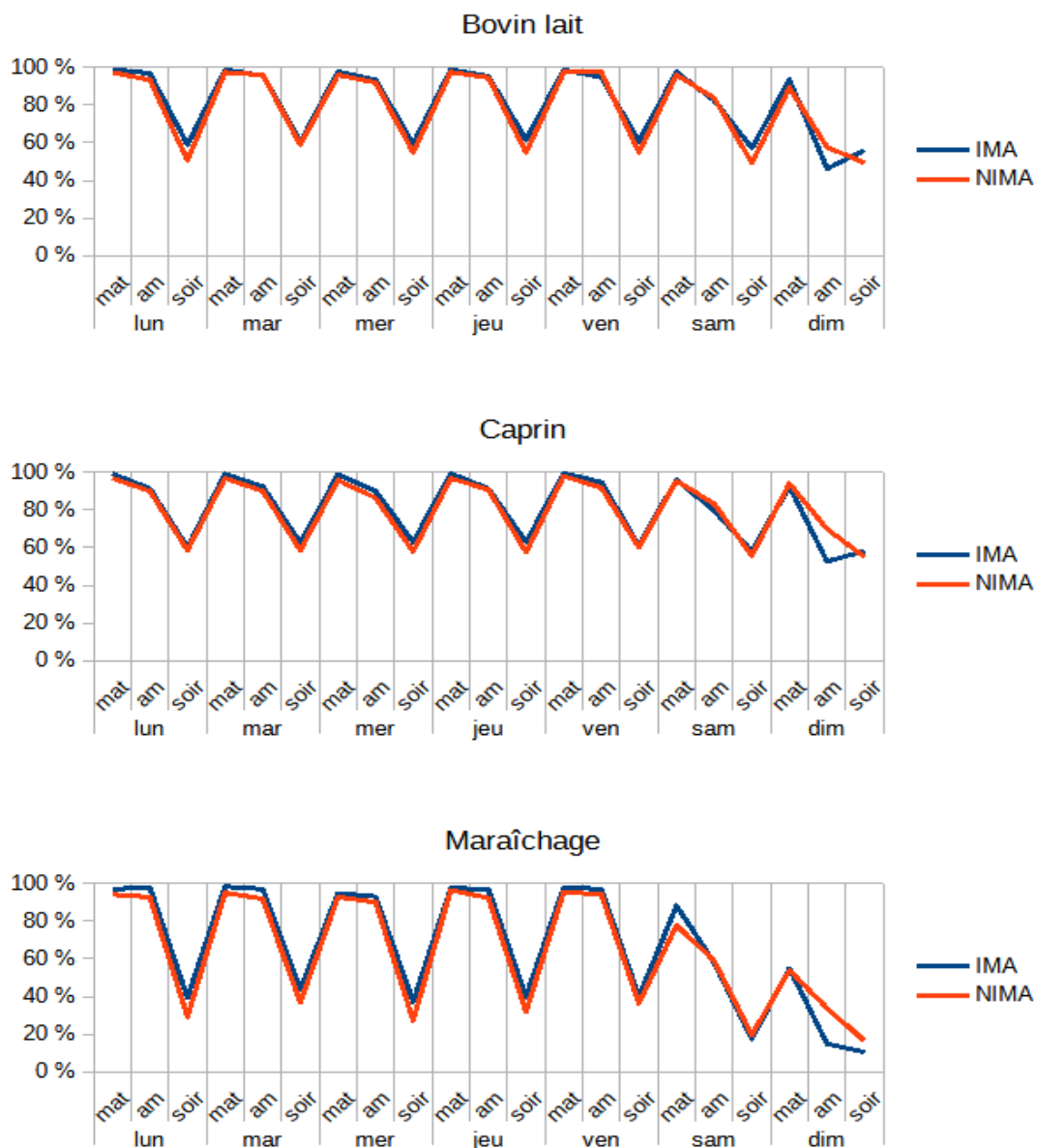


Source : auteurs

Au total, ces constats tendent à confirmer les observations précédemment établies à partir de l'indicateur de la durée hebdomadaire de travail, à savoir le fait que la norme du travail extensif soit communément partagée quelle que soit l'orientation productive et l'origine sociale de l'exploitant, ainsi qu'une relative singularité du maraîchage par rapport aux deux autres orientations productives.

## Structure des semaines de travail

Figure 18 : Morphologie des semaines de travail en fonction de l'origine sociale et de l'orientation productive



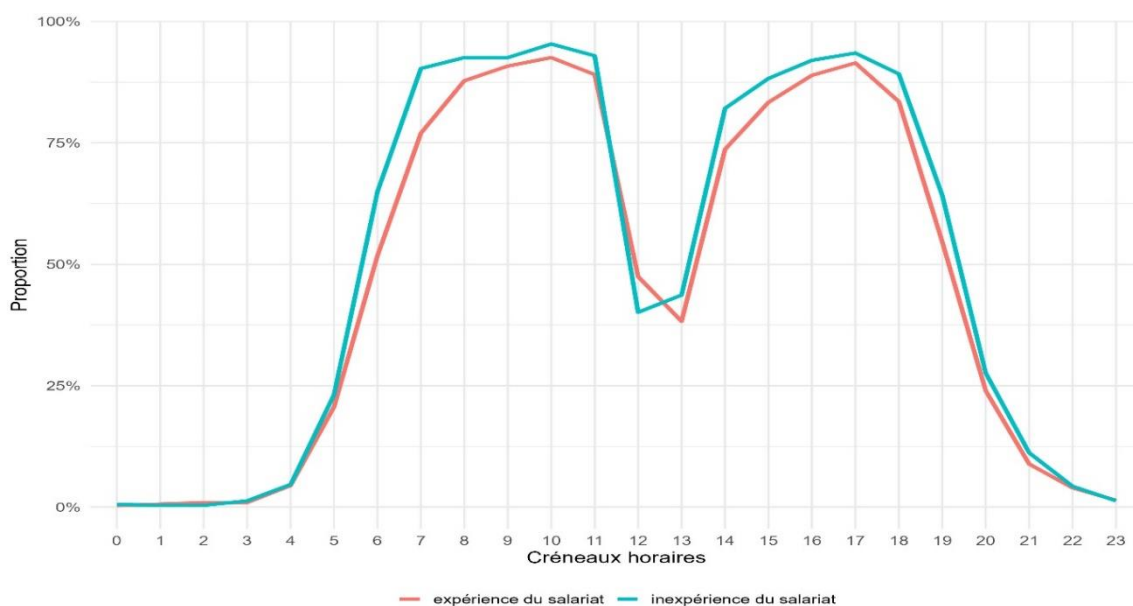
Source : auteurs

La comparaison des semaines de travail confirme ces résultats (figure 18). D'une part, le caractère extensif du travail transparaît nettement lorsqu'on observe à l'échelle de la semaine, a fortiori en élevage. Le statut des 7 jours de la semaine semble quasiment immuable. Le mercredi après-midi, le samedi ou le dimanche sont travaillés par une majorité des éleveurs bovin lait ou caprin, comme les autres jours de la semaine. Là encore, le maraîchage se différencie par une emprise temporelle du travail sensiblement moindre, le statut du week-end y apparaissant notamment de façon plus nette. D'autre part, peu de différences peuvent être observées entre NIMA et IMAE. Si les maraîchers IMAE sont plus nombreux à travailler en soirée, le mercredi et le samedi, les différences sont dans l'ensemble et pour les trois orientations productives très peu

marquées. Une singularité intéressante à souligner chez les exploitants IMAE est le fait qu'ils cessent plus fréquemment de travailler les dimanches après-midi. Ce résultat suggère l'importance donnée à la norme du repas dominical et aux temps de sociabilité, souvent familiaux, qui lui sont associés. Nous reviendrons sur ce point dans la deuxième sous-partie.

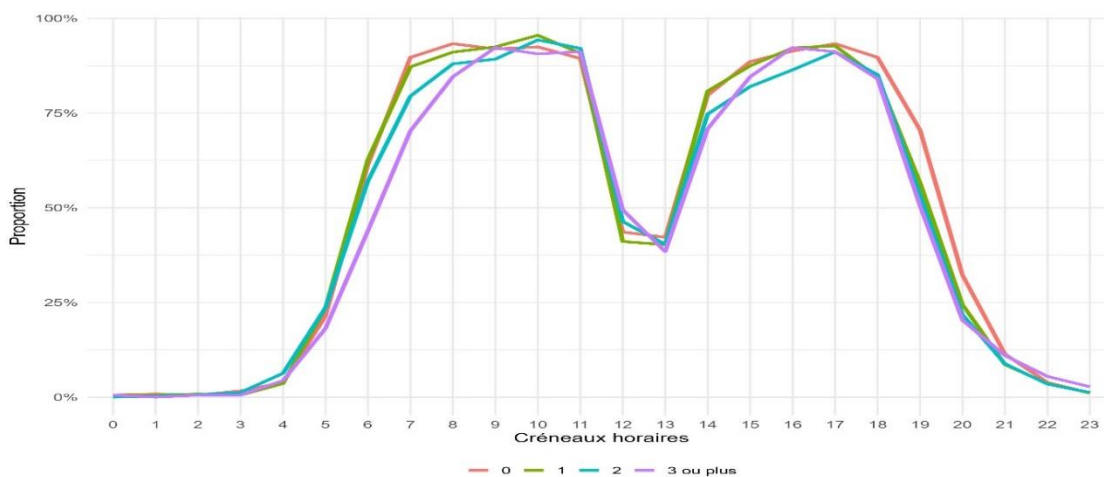
La moindre différence observée entre les NIMA et les IMAE en termes de morphologie de la journée ou de la semaine de travail se retrouve-t-elle également lorsqu'on se base sur les indicateurs d'expérience du salariat ou sur ceux d'encastrement salarial ? S'agissant de la journée, la superposition des courbes est frappante, indiquant une structure temporelle similaire marquée par des horaires de début et de fin relativement identiques et la pratique très largement partagée de la pause méridienne (figures 19).

**Figure 19 : Morphologie de la journée de travail en fonction de l'expérience du salariat**



Source : auteurs

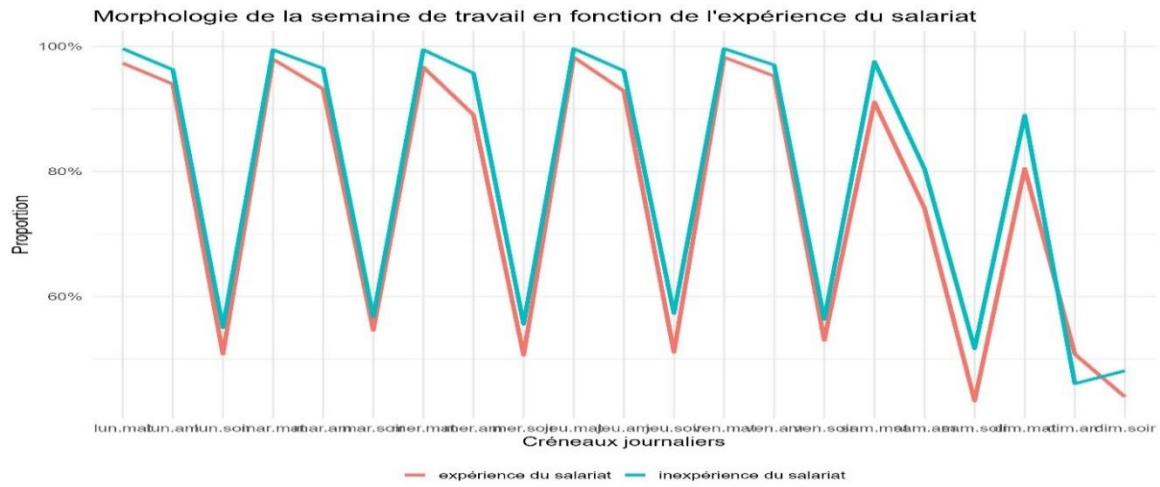
**Figure 20 : Morphologie de la journée de travail en fonction du score d'encastrement salarial**



Source : auteurs

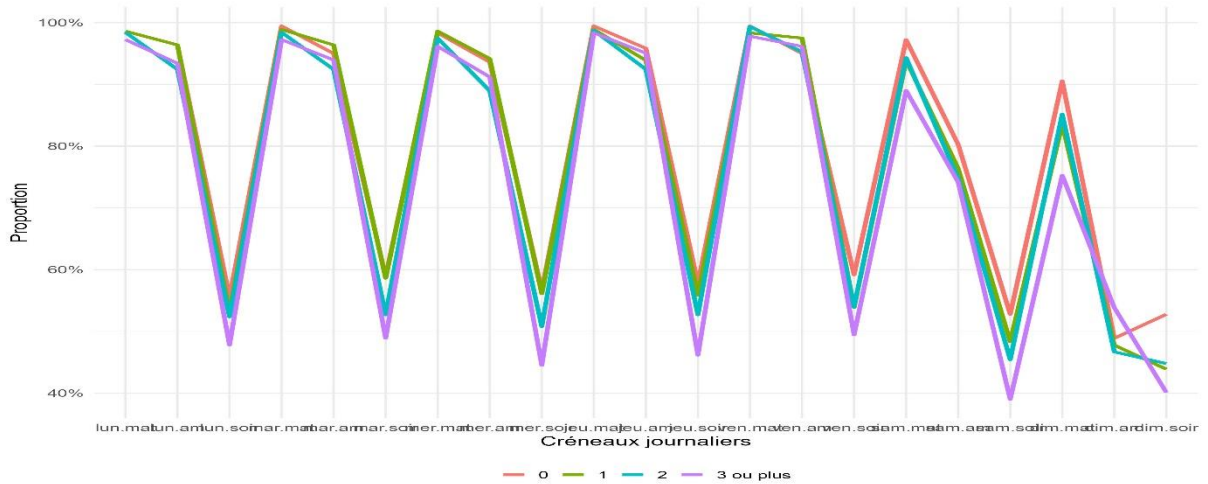


Figure 21 : Morphologie de la semaine de travail en fonction de l'expérience du salariat



Source : auteurs

Figure 22 : Morphologie de la semaine de travail en fonction du score d'encastrement salarial



Source : auteurs

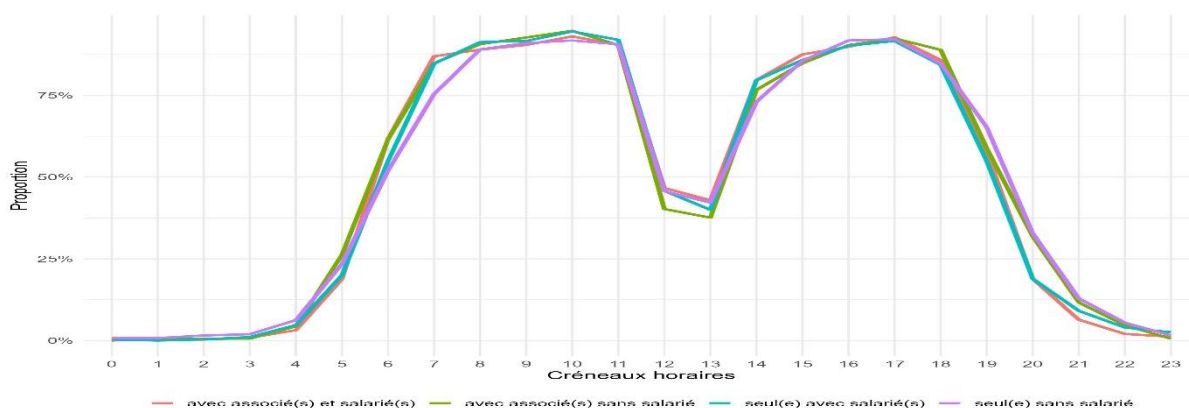
Nonobstant ces similitudes, l'expérience du salariat ou le fait d'avoir des salariés dans l'entourage tendent à atténuer l'emprise temporelle du travail à l'échelle de la journée. Qu'en est-il à l'échelle de la semaine ? L'expérience du salariat tend à réduire la probabilité de travailler le soir, mais aussi le week-end (à l'exception notée précédemment du dimanche après-midi). Si cet effet est plus marqué pour le samedi soir, l'ampleur des différences reste globalement limitée. L'analyse par le score d'encastrement salarial a ceci d'instructif qu'elle tend à accréditer l'idée d'un effet de l'intensité de la socialisation salariale sur l'emprise temporelle du travail dans la mesure où les courbes s'échelonnent de manière linéaire.

## *La morphologie des journées et des semaines de travail selon les caractéristiques des exploitations*

Plus que l'effet de la trajectoire sociale ou de la socialisation salariale, l'étude des durées hebdomadaires de travail a mis en évidence le rôle joué par certaines caractéristiques des exploitations ainsi que par les variables sociodémographiques, en l'occurrence le sexe et le niveau de diplôme des agriculteurs.

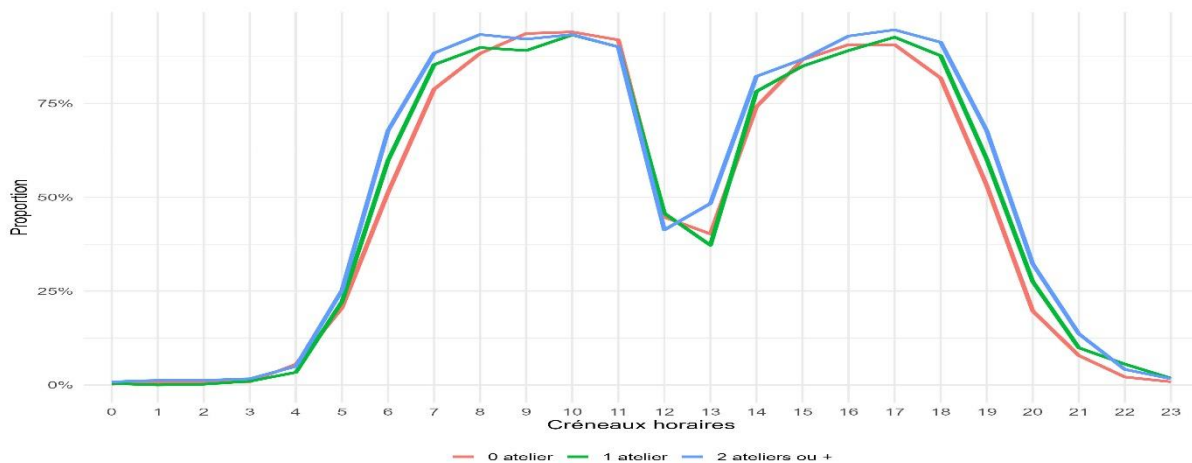
Deux propriétés professionnelles ont pu être mises en évidence : le fait d'avoir un ou plusieurs associés, et celui d'avoir deux ateliers de production ou plus. A l'échelle de la journée, peu de différences émergent : si être seul sans salarié(s) tend à accroître la probabilité de finir plus tard sa journée de travail, cette configuration productive semble associée à un décalage du début de la journée de travail. L'effet du nombre d'ateliers est moins équivoque, même si les écarts ne doivent pas être surinterprétés : le fait d'avoir deux ateliers ou plus entraîne des débuts de journée de travail plus fréquemment matinaux, des fins de journée plus souvent tardifs et des pauses méridiennes moins marquées. L'observation à l'échelle de la semaine conforte ces constats. Le nombre d'ateliers influe fortement sur le fait de travailler en soirée. Notons au passage le caractère exceptionnel du dimanche après-midi, seul créneau de la semaine où les agriculteurs à la tête d'exploitations de deux ateliers ou plus déclarent moins fréquemment travailler. Par ailleurs, si la présence d'un ou plusieurs associés atténue le travail en soirée, elle ne semble pas réduire significativement le travail le dimanche ; c'est ici la présence d'un ou plusieurs salarié(s) qui exerce davantage d'effet. L'analyse combinée des samedis et dimanches mériterait cependant d'être développée tant les diverses configurations productives conduisent à des arrangements plus complexes sur le week-end, les uns se libérant le samedi plutôt que le dimanche et inversement. Sur ce point, un résultat clair apparaît : quel que soit le créneau du week-end, les agriculteurs exerçant seuls sans salarié(s) sont proportionnellement plus nombreux à travailler. Autrement dit, c'est pour ces derniers que l'emprise temporelle est maximale.

**Figure 23 : Morphologie des journées de travail en fonction de la composition de la main d'œuvre dans l'exploitation**



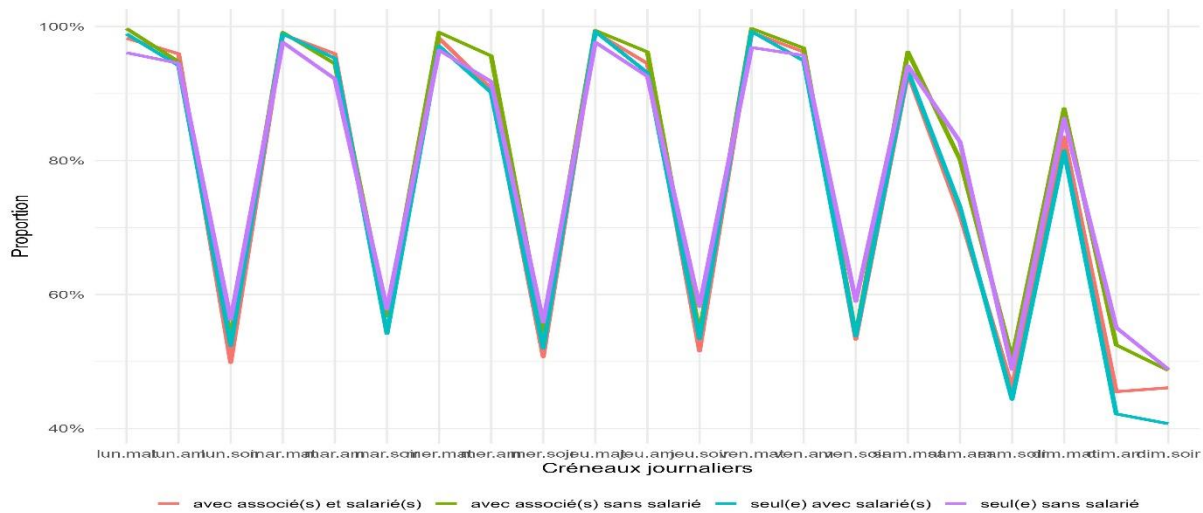
Source : auteurs

Figure 24 : Morphologie des journées de travail en fonction du nombre d'ateliers « autres » dans l'exploitation



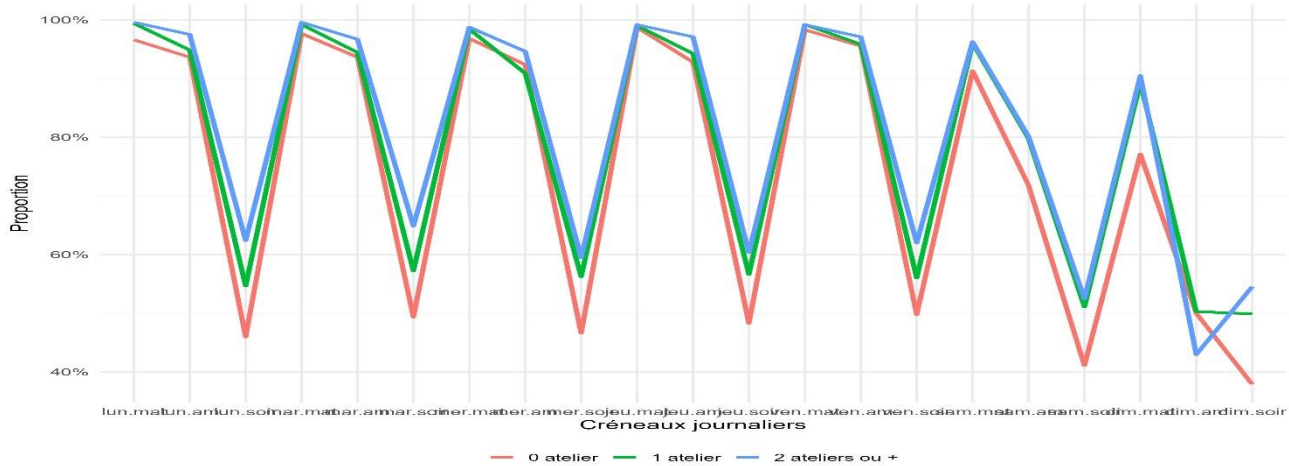
Source : auteurs

Figure 25 : Morphologie des semaines de travail en fonction de la composition de la main d'œuvre dans l'exploitation



Source : auteurs

Figure 26 : Morphologie des semaines de travail en fonction du nombre d'ateliers « autres » dans l'exploitation



Source : auteurs

Cette focale portée sur le week-end a fait ressortir toute une série de variations témoignant du statut atypique de ces journées du samedi et du dimanche. A l'inverse, le mercredi après-midi apparaît comme un créneau « normal », du moins très peu différent des autres demi-journées de la semaine. Néanmoins, cela vaut-il pour les deux sexes ? L'absence de variations n'est-elle pas liée à un effet d'écrasement par la population masculine, prédominante numériquement dans notre échantillon (70% d'hommes) ? Sur ce créneau, 13.6% des femmes de notre échantillon déclarent ne pas travailler contre 5.5% des hommes, écart faible, a fortiori lorsqu'on le confronte aux résultats obtenus à partir de la régression logistique exposée ci-dessous.

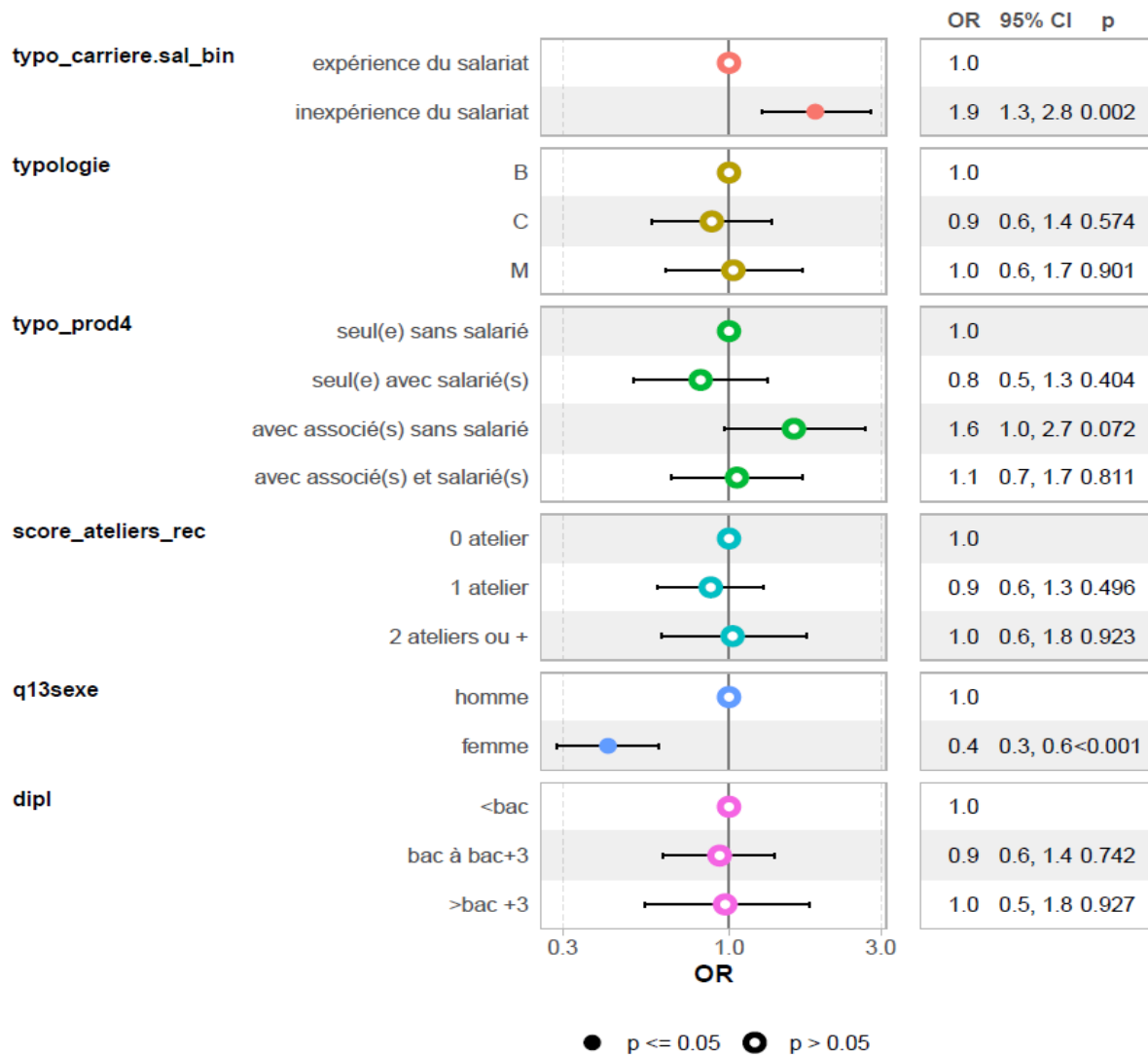
*Des différences d'organisation journalière et hebdomadaire du travail plus marquées selon le sexe et le niveau de diplôme*

Afin de saisir l'effet propre du sexe<sup>43</sup>, nous procédons à un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » modélisant la probabilité de travailler le mercredi après-midi en fonction des caractéristiques des exploitations. Nous ajoutons ensuite les variables de niveau de diplôme et d'expérience du salariat (dont on a vu précédemment qu'elle était fortement générée) à cette régression logistique afin de distinguer les effets liés au genre et ceux liés à la trajectoire sociale des individus (figure 27). Toutes choses égales par ailleurs, l'effet du sexe est patent (les femmes ont deux fois moins de chance de travailler le mercredi après-midi), indiquant une forte division sexuée de la prise en charge de ce « temps des enfants ». En outre, la socialisation salariale semble bien exercer un effet puissant en la matière, puisque les agriculteurs n'ayant pas d'expérience du salariat ont près de deux fois plus de chances de travailler sur ce créneau du mercredi après-midi. Quant au niveau de diplôme, il n'exerce aucun effet propre. Enfin, l'orientation productive n'exerce ici aucun effet. Cet enjeu de la conciliation des temps familiaux et professionnels transcenderait-il les spécialisations productives, voire se poserait-il de façon similaire à l'ensemble des agriculteurs ? Nous pouvons prolonger l'analyse autour de deux autres créneaux qui semblent avoir un statut particulier : le samedi soir (figure 28) et le dimanche après-midi (figure 29).

---

<sup>43</sup> L'expression est évidemment trompeuse : on mesure ici un effet de la socialisation de genre.

Figure 27 : Régression logistique sur la probabilité de travailler le mercredi après-midi



Source : auteurs

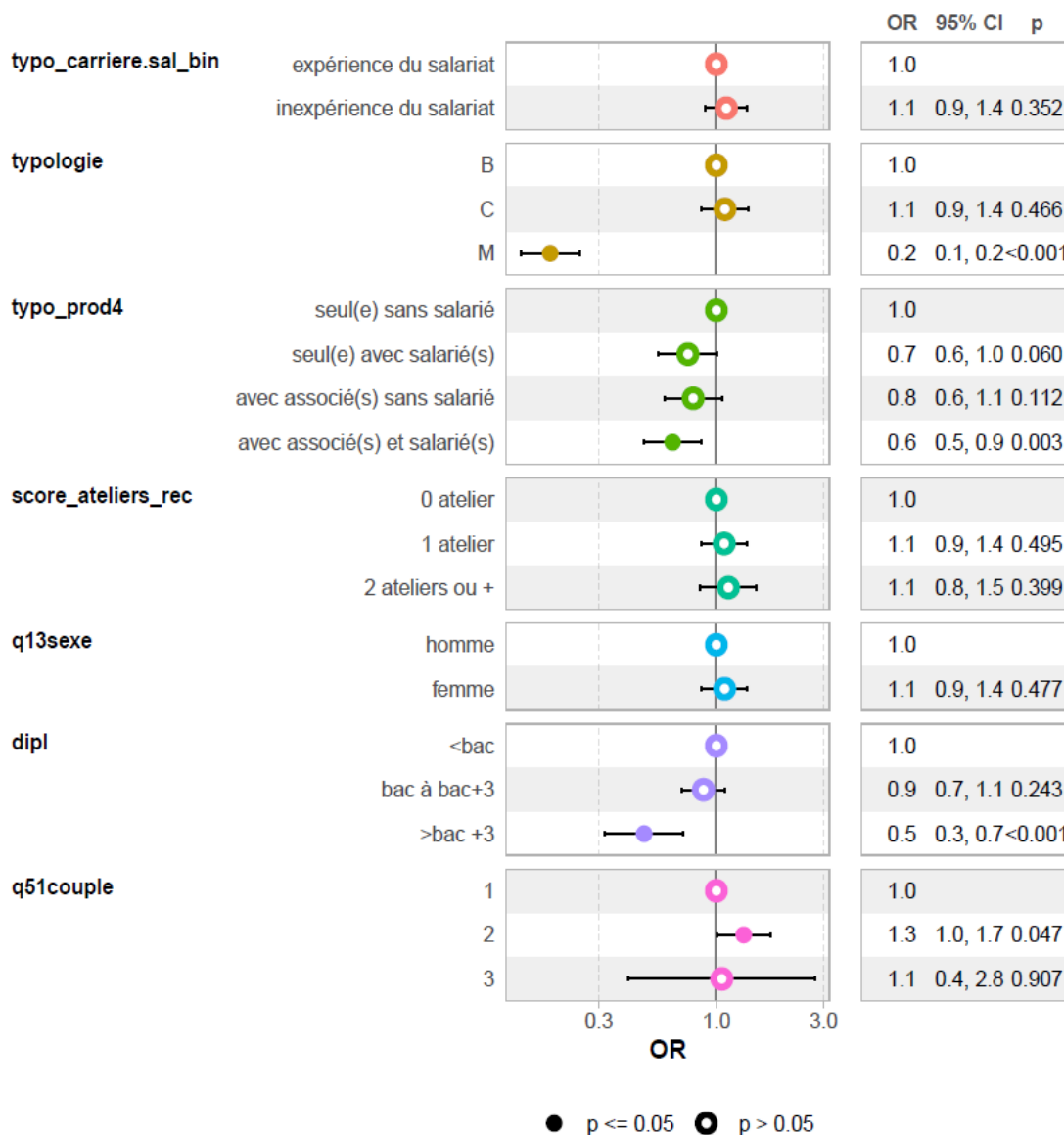
Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les exploitants n'ayant aucune expérience du salariat ont 1.9 fois plus de chance de travailler le mercredi après-midi que ceux ayant une expérience du salariat.

Ces deux créneaux du week-end ne sont pas structurés par les mêmes ressorts sociaux que le mercredi après-midi. Trois constats peuvent être faits. D'abord, le sexe n'exerce aucun effet sur la probabilité de travailler le samedi soir ou le dimanche après-midi, indiquant en creux le statut très particulier du mercredi après-midi en termes de structure genrée des temps sociaux. Ensuite, à la différence du mercredi après-midi, l'orientation productive s'avère déterminante dans la possibilité de « se libérer » le samedi soir ou le dimanche après-midi : l'astreinte liée à l'élevage pèse très fortement. Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'avoir des associés et/ou des salariés atténue néanmoins ce phénomène. Enfin, si le niveau de diplôme n'influe pas sur la probabilité de travailler (ou non) le dimanche après-midi, le fait d'avoir un diplôme supérieur à bac +3 augmente fortement la probabilité de ne pas travailler le samedi soir. Cet effet semble indépendant de la socialisation salariale, du moins lorsqu'elle est mesurée à partir de la variable binaire d'expérience du salariat ou celle de l'encastrement salarial<sup>44</sup>: toutes choses égales par

<sup>44</sup> Modèle non présenté ici

ailleurs, le diplôme supérieur à bac +3 réduit de moitié la probabilité de travailler le samedi soir). De même, l'effet du diplôme ne dépend pas de la situation conjugale. Cette pratique temporelle est donc bien dépendante du niveau de capital culturel des individus.

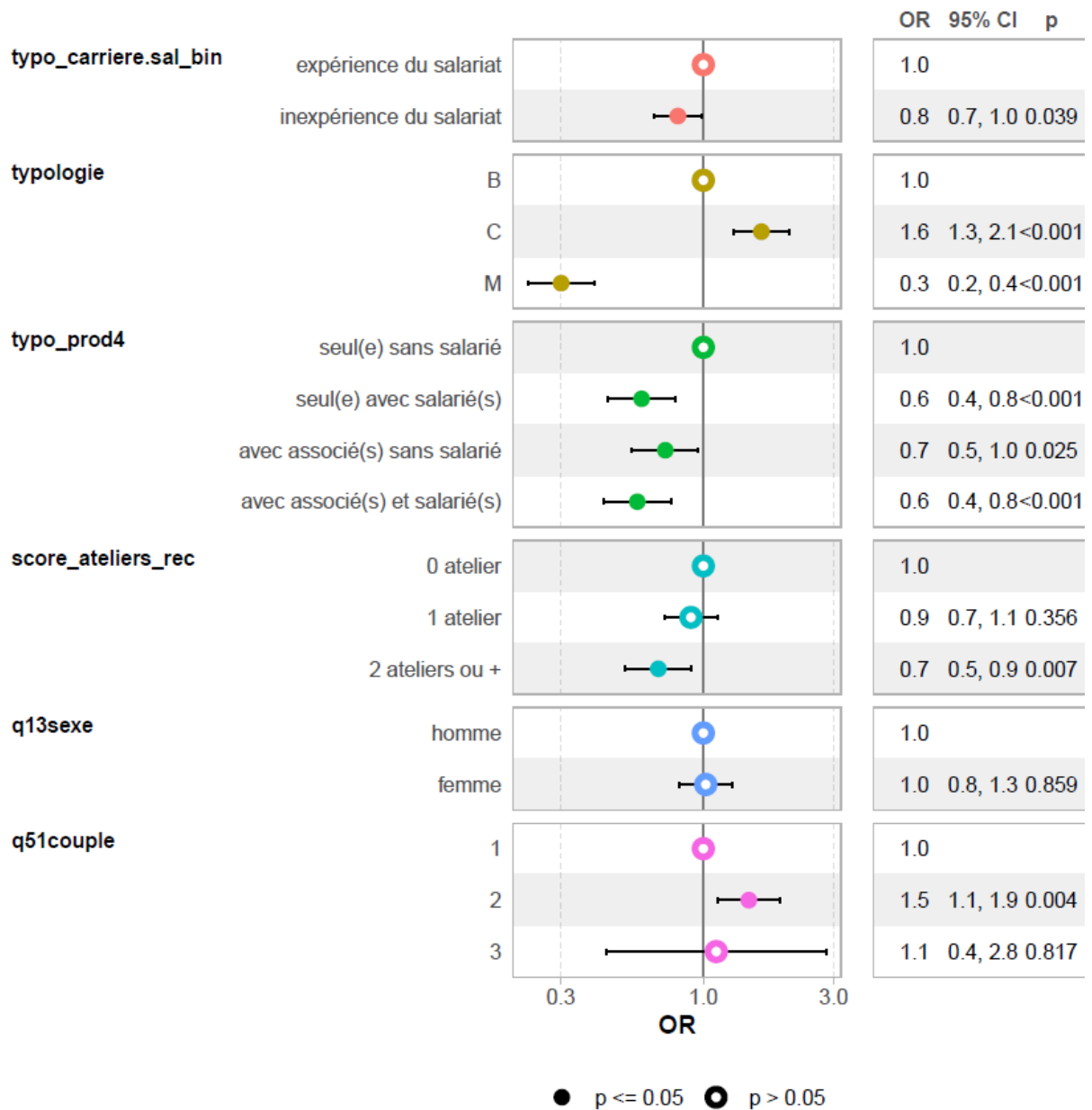
Figure 28 : Régression logistique sur la probabilité de travailler le samedi soir



Source : auteurs

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les exploitants n'ayant aucune expérience du salariat ont 1.1 fois plus de chance que ceux avec une expérience du salariat de travailler le samedi soir. L'odds ratio n'est pas significatif au seuil de 5%.

Figure 29 : Régression logistique sur la probabilité de travailler le dimanche après-midi



Source : auteurs

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les exploitants n'ayant aucune expérience du salariat ont 1.25 fois moins de chance (1/0.8=1.25) que ceux avec une expérience du salariat de travailler le dimanche après-midi.

## Encadré 1 - Les élus agricoles : une avant-garde temporelle ?

Dans sa thèse sur le suicide agricole, Nicolas Deffontaines a observé « une propension assez forte parmi les agriculteurs appartenant à la frange des encadrants locaux – mesurée par leur responsabilité en tant qu'élus dans les organisations professionnelles agricoles (MSA, Crédit Agricole, Groupama) – à afficher l'importance qu'ils accordent au fait de "prendre des vacances", de s'octroyer des moments de loisir le week-end, bref de marquer une claire césure entre temps de travail et temps de loisir » (Deffontaines, 2017, p.286). Dans cet encadré, on se propose de discuter l'hypothèse selon laquelle les élus agricoles sont porteurs d'un rapport au temps différent de celui des agriculteurs non élus. En ce sens, les analyses de cet encadré abordent la question des dispositions temporelles suivant une autre entrée que celle suivie dans le présent rapport (celle de l'origine agricole).

Sur les 2 131 répondants au questionnaire AgriTempo, 694 déclarent exercer un mandat au moment de l'enquête (élu syndical, de caisse MSA, d'une coopérative, responsable de CUMA, administrateur chez Groupama ou au Crédit Agricole, maire, conseiller municipal)<sup>45</sup>. Ce taux d'élus de 32,6% peut être considéré comme élevé et peut s'interpréter comme le fruit d'un devoir de répondre aux enquêtes que les élus s'imposent davantage que leurs collègues, mais aussi comme le signe d'un intérêt particulier chez eux pour les questions de temps<sup>46</sup>.

Cette préoccupation relative au temps est le constat qui ressort des recherches en sciences sociales sur la condition d'élu en général : « Les élus inscrivent [...] leurs activités dans une temporalité spécifique. Avoir du métier, c'est répondre à des attentes et sollicitations nombreuses et souvent contradictoires dans un capital temps limité qu'il faut optimiser. Le temps renvoie à des ressources et contraintes très fortes que les hommes politiques cherchent à maîtriser » (Lefebvre, 2022). Les élus agricoles n'échappent pas à la règle (Hobeika, 2016, p.474).

Les élus agricoles doivent eux aussi jongler avec leur activité professionnelle et leur activité politique. Nous pouvons alors nous interroger sur la gestion du temps de ces élus : parviennent-ils à concilier travail sur l'exploitation et engagement dans la vie collective ? Se distinguent-ils par des stratégies spécifiques ? Constituent-ils une avant-garde temporelle par leurs usages et leurs représentations du temps ? Cet encadré se base sur les résultats du questionnaire et sur un terrain mené auprès d'élus nationaux de la FNSEA (observation et entretiens)<sup>47</sup>.

### Délégation du travail et recours au salariat

Les élus ont plus fréquemment des associés, des salariés et sollicitent plus les services d'une CUMA, d'une entreprise de travaux agricoles (ETA), d'un service de remplacement ou d'un groupement d'employeurs que les autres agriculteurs enquêtés (tableau 19).

**Tableau 19 : Organisation du travail et pratiques de délégation selon l'occupation ou non de mandat (% en colonnes)**

<sup>45</sup> Ils sont en grande majorité issus du monde agricole (81,5%), et de sexe masculin (80,3%).

<sup>46</sup> Difficile, malheureusement, de pousser davantage la réflexion puisque l'on ne dispose pas, à notre connaissance, du taux d'élus dans la population d'ensemble des agriculteurs français.

<sup>47</sup> Smessaert E., *Défendre le conventionnel par l'expertise. Sociologie d'une mobilisation discrète des élites agricoles*. Thèse de doctorat de sociologie en cours. Université de Picardie Jules Verne, 2023-2025.



	Avec mandat(s)	Sans mandat	Ensemble des répondants
Seul(e) sans salarié	14,1%	28,8%	24,0%
Seul(e) avec salarié(s)	26,9%	20,3%	22,5%
Avec associé(s) sans salarié	27,4%	27,6%	27,5%
Avec associé(s) et salarié(s)	31,6%	23,3%	26,0%
ETA	48,8%	34,6%	39,2%
CUMA	39,3%	18,2%	25,1%
Service de remplacement	17,6%	10,2%	12,6%
Groupement d'employeurs	6,3%	3,1%	4,2%

Exemple de lecture : Parmi les agriculteurs sans mandat, 34,6% ont recours à une entreprise de travaux agricoles, contre 48,8% pour ceux occupant un mandat au moment de l'enquête.

Ils sont moins présents sur leurs exploitations en raison de leurs engagements et doivent donc trouver des solutions pour concilier leurs responsabilités et la gestion de l'activité agricole. La délégation du travail agricole et l'embauche de salariés apparaissent comme la modalité d'arbitrage prépondérante, dessinant ainsi une norme chez les élus en termes d'organisation du travail. Précisons en outre que les élus avec mandats nationaux disposent d'une indemnité qui leur permet justement d'embaucher un salarié supplémentaire.

## Des élus plus dotés en terres et en équipement

D'autres manières de réduire le volume de travail distinguent les élus des autres agriculteurs, en particulier le niveau d'équipement. Un élu national de la FNSEA confirme cette tendance en entretien :

*« Après, dans nos métiers, c'est vrai que c'était plus compliqué autrefois que maintenant de s'engager. Mais les équipements qu'on a dans les fermes nous permettent de nous dégager un peu du travail quotidien et de pouvoir s'engager. »*  
(Jean, 60 ans, polyculteur-éleveur, 120 hectares et 50 vaches laitières, sud de la France).

Ce constat s'observe également dans notre échantillon. L'analyse qui suit concerne uniquement les éleveurs dont l'exploitation comprend un atelier d'élevage bovin lait, filière où les technologies de pointe sont les plus courantes (tableau 20).

**Tableau 20 : Dotation en équipements des éleveurs bovin lait selon l'occupation ou non de mandat (% en colonnes)**

	Avec mandat(s)	Sans mandat	Ensemble
Robot de traite	31,3%	22,6%	26,6%
Robot repousse fourrage	11,3%	6,7%	8,8%
Mélangeuse	58,4%	50,8%	54,3%
Distributeur automatique de concentré	28,4%	17,7%	22,6%
Distributeur automatique de lait	15,8%	7,8%	11,4%
Raclage automatisé	38,2%	23,9%	30,4%
Système de surveillance électronique	22,6%	15,5%	18,8%
Logiciel de suivi de troupeau (GPS)	42,9%	37,0%	39,7%

Exemple de lecture : Parmi les éleveurs bovin lait sans mandat, 22,6% ont un robot de traite, contre 31,3% pour ceux occupant un mandat au moment de l'enquête.

Source : auteurs

Quel que soit l'outil de modernisation, on observe un taux d'équipement systématiquement plus élevé chez les éleveurs occupant un mandat. Ces disparités se retrouvent également dans la taille économique des exploitations, approchée ici par leur SAU (tableau 21).

**Tableau 21 : Surface agricole utile moyenne selon l'occupation ou non de mandat (en hectares)**

	Avec mandat(s)	Sans mandat
Élevage bovin lait	179,8	159,9
Élevage caprin	95,0	74,9
Maraîchage	20,7	9,6

Source : auteurs

Dans les trois orientations productives, les exploitations des élus sont significativement plus grandes. La différence de taille est particulièrement marquée en maraîchage. Ils sont ainsi très rarement des petits agriculteurs. On retrouve le constat établi par Alexandre Hobeika (2016, p.379) chez les élus de la FDSEA de l'Orne. Il en va de même à l'échelle nationale. La superficie moyenne des exploitations agricoles est de 61 hectares, selon le recensement agricole de 2017<sup>48</sup>. La moyenne varie selon l'orientation de la production : 87hectares pour les grandes cultures ; 17 hectares pour la viticulture par exemple. Jean<sup>49</sup>, polyculteur-éleveur, dispose de 120 hectares. Stéphane quant à lui est céréalier, et dispose de 700 hectares. Laurent, viticulteur, dispose de 23 hectares. Ainsi, peu importe l'orientation de l'exploitation, les élus nationaux de la FNSEA se positionnent toujours bien au-delà de la moyenne nationale. Il en va de même en élevage, la moyenne est 66 vaches pour les fermes laitières françaises<sup>50</sup>. Les élus sont également au-dessus de cette moyenne avec une centaine de vaches laitières pour Pierre par exemple.

Ces inégalités de capital économique se traduisent subjectivement. Les élus sont en effet plus nombreux à estimer que leur exploitation est en phase de croissance ou en régime de croisière (75,2% contre 59,6% pour les autres).

## Accès aux « loisirs » et sentiment d'être débordé

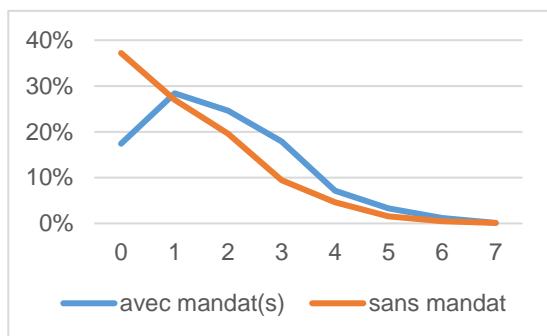
Outre leurs différents engagements, les élus agricoles parviennent à se dégager du temps pour investir des activités extra-agricoles. Les résultats du questionnaire montrent la pratique d'un ensemble d'activités (cinéma, théâtre, musée, entretien d'un potager, vie associative, bénévolat, etc.) est positivement corrélée au fait d'occuper un mandat (figure 30).

<sup>48</sup> Agreste, la statistique agricole, [en ligne], [agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/](http://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/) (page consultée le 4 mars 2023).

<sup>49</sup> Les prénoms ont été changés. Ces enquêtés ont été rencontrés dans le cadre de la recherche doctorale citée en note n°47.

<sup>50</sup> La filière laitière française, [en ligne], La filière laitière française en chiffres | Filière laitière ([filiere-laitiere.fr](http://filiere-laitiere.fr)) (page consultée le 4 mars 2023).

**Figure 30 : Nombre d'activités extra-agricoles déclarées par les enquêtés selon la présence ou non de mandat**



Lecture : 37% des agriculteurs sans mandat déclarent ne pratiquer aucune activité extra-agricole, contre 17% des élus.

Source : auteurs

Il en va de même pour l'accès aux vacances. Les élus déclarent plus que la moyenne partir en vacances, y compris sur des durées de plus de 10 jours. L'écart le plus notable concerne notamment la non-prise de vacances, qui concerne moins d'un élu sur quatre (tableau 22).

**Tableau 22 : Jours de vacances pris l'année précédant l'enquête selon la présence ou non d'un mandat (% en ligne)**

	Aucun	1 à 3 jours	4 à 10 jours	Plus de 10 jours	Total
Avec mandat(s)	23,5%	14,2%	38,0%	24,3%	100%
Sans mandat	32,2%	13,6%	33,3%	20,9%	100%
Ensemble	29,2%	13,8%	34,9%	22,0%	100%

Source : auteurs

Cette disponibilité plus élevée pour des temps extra-professionnels est à rattacher à un sentiment de maîtrise du temps qui les distingue des autres agriculteurs. En effet, le fait d'occuper un mandat semble aller de pair avec un moindre sentiment d'être débordé. La corrélation est faible, mais suggère que les élus agricoles ont davantage l'impression d'échapper à une surcharge de travail (tableau 23).

**Tableau 23 : Sentiment d'être débordé selon la présence ou non d'un mandat (% en ligne)**

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Total
Avec mandat(s)	5,8%	36,6%	42,6%	15,0%	100%
Sans mandat	5,3%	30,3%	43,3%	21,2%	100%
Ensemble	5,4%	32,4%	43,1%	19,1%	100%

Source : auteurs

Les réponses des élus agricoles révèlent donc une gestion spécifique du temps, où la délégation du travail et l'investissement dans des équipements modernes permettent de concilier activité professionnelle et responsabilités collectives. Ces investissements, eux-mêmes rendus possibles par des conditions économiques en moyenne plus favorables, se traduisent par un sentiment d'être moins débordé que les autres agriculteurs et un accès facilité aux « loisirs » et aux vacances, bien que des disparités subsistent.

Au total, ces premières analyses confirment donc les observations qualitatives de Nicolas Deffontaines sur la propension des élus à adopter un rapport au temps plus conforme à la norme salariale du découpage travail/loisirs.

# Conclusion

On revient ici dans un premier temps aux principaux résultats de l'étude, puis ouvrons quelques perspectives sur les prolongements de l'enquête.

## Principaux résultats

- Sur le plan méthodologique, on note l'importance d'articuler matériaux qualitatifs et quantitatifs pour saisir la question des temps de travail et de vie avec une variété appréciable d'angles d'attaque. La passation par voie postale de questionnaires papier s'est avérée pertinente pour susciter la participation d'agriculteurs habituellement difficiles à atteindre (les plus âgés et les moins diplômés notamment).
- La propension à compter ses heures, et donc à déclarer une durée de travail ne va pas de soi pour les agriculteurs. Si le taux de réponse est élevé, on constate que les valeurs arrondies sont fortement privilégiées. Cette évaluation "au doigt mouillé" du temps de travail est plus fréquente chez les agriculteurs que dans d'autres professions, y compris indépendantes.
- Les repères temporels mobilisés par les agriculteurs dans leur journée de travail sont peu nombreux et renvoient à deux normes : celle de l'astreinte (traite, alimentation, soins) conçue comme un rendez-vous non différable avec les animaux, celle du synchronisme alimentaire, en particulier pour le dîner. La conception du travail comme tâche prévaut sur celle d'un temps prédéfini par des horaires.
- Les exploitants de notre échantillon sont très majoritairement concernés par des durées de travail longues, une forte amplitude journalière, une rareté des congés et des jours de repos. La norme de travail extensif s'impose donc avec une grande force dans cet espace professionnel.
- Les trois orientations productives ciblées par le projet AgriTempo constituent des mondes sociaux fort différents de par leur composition, en termes de niveaux de diplôme, de sex-ratio, d'origine sociale, ou de style productif. Pour autant, la norme de travail extensif s'y observe à des degrés globalement comparables. Les maraîchers sont légèrement moins concernés par les durées de travail les plus longues mais sont quand même mobilisés en journée sur de fortes amplitudes horaires, y compris les week-ends.
- Des différenciations apparaissent en termes d'origine sociale, de genre, de niveau de diplôme et de rapport au salariat. De manière générale, plus les exploitants sont éloignés des mondes salariaux de par leur socialisation familiale ou scolaire, plus le travail est extensif. Quelques observations intéressantes peuvent être ici rappelées :
  - Les journées de travail des NIMA commencent plus tard et terminent plus tôt
  - Déclarer travailler en soirée est une pratique plus courante chez les moins diplômés et les plus éloignés du salariat
  - Toutes choses égales par ailleurs, les exploitantes travaillent moins souvent que les exploitants les mercredis après-midi

- Le dimanche apparaît ainsi comme le jour de la semaine le plus singulier, quelle que soit l'orientation productive. Le samedi ne se singularise qu'en maraîchage. Chez les éleveurs, il ressemble aux autres jours de la semaine.
- Ne pas travailler le samedi soir est une pratique fortement associée à la détention de diplômes de niveau supérieur
- Le dimanche après-midi est le seul moment où les moins diplômés et les plus éloignés du salariat déclarent le moins travailler
- Ces différenciations sociales s'observent plus nettement en maraîchage. Tout se passe comme si les contraintes de l'élevage atténuaient les logiques différenciatrices en logeant tout le monde à la même enseigne.
- Les exploitants non issus du milieu agricole diffèrent fortement de leurs homologues, à plusieurs égards :
  - Ils sont plus jeunes
  - Ils sont globalement plus diplômés d'une formation supérieure générale
  - Ils ont plus fréquemment une expérience du travail salarié extra-agricole
  - La part des femmes est nettement plus élevée
- Les différences de pratiques et de conceptions du temps entre IMA et NIMA ne sont pas réductibles à la seule origine sociale. Elles tiennent aussi, en partie, à toutes les différences de propriétés sociales énoncées au point précédent.
- Enfin, les élus agricoles, qui sont pour la plupart issus du milieu agricole, se distinguent dans leur rapport au temps par un accès plus fréquent aux « loisirs » et aux vacances et un moindre sentiment d'être débordé.

## Prolongements possibles de l'enquête

Issues d'entretiens et de questionnaires, les données dont nous disposons sont toutes déclaratives. Leur usage présente un risque de minorer les conflits temporels ou de prendre pour argent comptant des propos entachés de biais de légitimité. Déclarer des difficultés dans son emploi du temps peut en effet être perçu comme un aveu d'échec face à la norme, largement valorisée, de la maîtrise du temps (Darmon, 2013). Mais les discours des enquêtés peuvent être ambivalents à ce sujet, la rhétorique du débordement ou de la sur-occupation constituant également une caractéristique associée aux modes de vie dominants (Ali et Rouch, 2013 ; Gershuny, 2005). Le recours à des sources écrites autobiographiques, notamment lorsqu'elles sont non rétrospectives, limiterait, non pas l'effet des normes mentionnées ci-dessus, mais les biais engendrés par la relation d'enquête. Une piste prometteuse est d'exploiter les agendas ou cahiers de suivi que certains exploitants tiennent à jour, suivant la perspective de l'« agendologie » (Lefebvre, 2022 ; Joly, 1997). Quelques dizaines d'agendas d'enquêtés ont été collectés et feront l'objet d'analyses.

Enfin, l'observation (participante ou non), technique d'enquête particulièrement précieuse comme le montrent les travaux de Madeleine Sallustio (2022) ou de Geneviève Pruvost (2024), pourrait permettre une plus grande mise en contexte des pratiques, et collecter des matériaux probants. Disposer de données d'observation permettrait en outre d'interroger la congruence ou le décalage avec les données déclaratives énoncées en situation d'entretien, et de mieux saisir encore les effets de légitimité liés à des normes de « bons usages du temps ».

Au-delà des questions relatives à la collecte des données, les prolongements envisagés de cette enquête ont trait à la portée de l'analyse. Trois pistes seraient à explorer.

La première concerne l'élargissement de l'analyse à d'autres dispositions temporelles que celles directement rattachables à l'activité de travail. La note d'analyse (Deffontaines & Paye, 2025) en constitue un premier jalon. Elle montre qu'il n'y a pas de différence flagrante entre NIMA et IMAE dans leur propension à s'imposer des horaires ou à rationaliser leur emploi du temps. Ces dispositions planificatrices et les pratiques scripturales qu'elles sous-tendent souvent, apparaissent davantage corrélées au niveau de diplôme. Nous montrons également que le fait de prendre du temps pour les vacances ou des activités extra-agricoles sont des pratiques fortement associées à l'origine non-agricole et aux niveaux de diplôme les plus élevés.

La deuxième piste a trait à la norme de disponibilité extensive au travail (Bouffartigue, 2012) observée chez les exploitants agricoles. Comment se reproduit-elle au fil des générations, dans un contexte de crise du renouvellement des actifs agricoles, d'élévation du niveau de diplôme et de progression de l'hétérogamie conjugale ?

La troisième piste renvoie à une réflexion sur les pratiques temporelles comme pratiques classantes. Quels rapports observe-t-on entre styles temporels et position sociale ? Y a-t-il des liens entre mobilité sociale (ascension sociale, stabilité, déclassement) et dispositions temporelles ? Observe-t-on des formes de co-évolution, selon un processus analogue à celui décrit par Gilles Laferté (2018) au sujet des agriculteurs suivant une trajectoire d'embourgeoisement et adoptant des pratiques culturelles habituellement associées aux cadres ? Le champ de la réflexion ne se limite pas à l'échelle des individus ou de leur famille, mais peut également s'étendre à l'échelle macrosociologique. On peut en effet ouvrir tout un ensemble d'analyses prenant pour objet les manières dont les groupes sociaux agricoles se distinguent, se hiérarchisent et se redéfinissent par leurs pratiques temporelles.

Tous ces questionnements dépassent le monde agricole. Ils concernent potentiellement toute situation de travail indépendant ou située aux marges du salariat. Ils font écho aux interrogations des sociologues à propos de certaines catégories de salariés dont les conditions d'emploi ou de travail sont faiblement réglementées, comme les cadres ou certaines catégories d'artistes. De ce point de vue, l'analyse des mutations du travail et du temps des agriculteurs contribue plus généralement à notre compréhension de l'évolution des temporalités sociales en général.

# Annexe 1 : La maisonnée Renaudin : la distinction temporelle dans l'espace social local

Entretiens réalisés les 25, 31 mai, 11 juin et 4 septembre 2018 à domicile et dans un café.

Julien Renaudin, la quarantaine, est le seul exploitant d'une ferme d'élevage ovin viande et de culture céréalière dans le Valangeois. Il est également enseignant à mi-temps en lycée général. Sa femme, Sophie, est enseignante à mi-temps en collège. Ils ont 3 enfants (l'aîné a 7 ans) et vivent en pavillon dans un petit bourg à 10 minutes en voiture de l'exploitation. Jean-Yves, le père de Julien, lui a cédé la ferme en 2016. Le patrimoine reste ainsi dans la famille, depuis la fondation de la ferme dans les années 1920. Jean-Yves habite avec sa femme Nadine, enseignante retraitée, dans une maison de type pavillon sur l'exploitation.

La ferme a une surface agricole utile de plus de 150 hectares. Le cheptel compte entre 200 et 300 brebis. La production culturale est diversifiée (céréales, légumineuses) et représente les deux tiers des revenus de l'exploitation. En plus des bâtiments, la ferme est dotée en gros équipement (dont une moissonneuse-batteuse et plusieurs tracteurs). Julien a un emprunt en cours. La situation économique favorable de cette exploitation a été rendue possible par des subventions conséquentes de la PAC durant les années 1990-2010.

Julien a grandi à la ferme et a aidé son père dès l'adolescence. Ses deux frères ont fait des études d'ingénieur. Il dit avoir eu un parcours scolaire marqué par une réussite notable. Cela l'a amené à avoir des expériences de vie à distance de l'agriculture : des études à la fac de sciences, quelques années comme professeur de sciences en lycée en région parisienne. La reprise de la ferme familiale n'intervient que vers ses 30 ans. Pour être éligible aux aides à l'installation, il passe un DUT agricole. Il obtient un poste d'enseignant dans une ville moyenne à 30 minutes de chez lui. Il s'installe donc dès le départ comme « double actif ».

Capital culturel et capital symbolique (restreint à l'espace social local) caractérisent cette lignée. Jean-Yves parle durant l'entretien d'Edgar Morin, de Michel Serres. Il insiste sur le fait qu'il n'était « pas que agriculteur », mais qu'il avait une autre vie, très intense, du fait de ses investissements dans de nombreuses activités culturelles, associatives et de représentation au sein de la profession. Il se distancie en cela de la figure du « paysan qui reste 365 jours par an sur sa ferme ». Ces dispositions à s'investir dans la scène culturelle et intellectuelle locale étaient déjà présentes chez son père, ancien jaciste, élu local, « toujours en photo dans le journal », me dit Nadine. Julien, quant à lui, se dit « passionné d'actualité et au débat de société », lit des ouvrages savants et des essais, mentionne des noms de sociologues médiatiques et autres intellectuels au début de notre entretien.

Jean-Yves porte un discours sur le temps assez rare chez mes enquêtés, qui pourrait relever d'une logique de distinction symbolique vis-à-vis des autres agriculteurs. Il prêche une morale qui combine deux piliers : la « conciliation travail famille » et l'« ouverture sur le monde » :

*« je disais toujours à mes techniciens : "(Ton assuré) Arrêtez de travailler sur des marges brutes et des marges nettes, travaillez sur des systèmes qui permettent de concilier la vie professionnelle et la vie familiale !" Parce que le problème de*

*l'agriculture c'est pas un problème de revenu hein ? C'est un problème de temps libre et de euh de pour arriver à une compatibilité optimum entre le revenu et la vie de tous les jours, et la vie familiale, et la vie avec les enfants etc., etc. Tu vois ce que je veux dire ? »*

*« [il y a maintenant] des femmes qui n'accept[ent] plus que leurs maris travaillent le week-end ou très tôt le matin, ou tard le soir, qu'il n'ait pas le temps de s'occuper des enfants. »*

*« C'est ça l'enjeu de l'agriculture maintenant, c'est pas, c'est pas le revenu. Et si on met pas ça en place, et bah on va arriver à des problèmes liés à la famille »*

*« Mon grand-père disait toujours "quelqu'un qui n'a pas gagné sa vie à sept heures du soir, c'est qu'il est mal organisé". »*

Julien est moins prolix sur ces sujets. Plus précisément, il les aborde davantage sous l'angle de ses pratiques plutôt qu'à travers un discours moral. Il insiste en entretien sur sa stratégie de délégation des travaux des champs à des entreprises de travaux agricoles : il préfère « faire faire » plutôt que « tout faire ». Cela lui évite de s'endetter trop lourdement en achetant des équipements de plus grosse taille. Ne pas s'endetter et éviter les investissements en gros matériel semble être une conduite prônée dans la famille : Julien dit avoir repris de son père une exploitation sans dette et souhaite poursuivre dans cette lignée. Le travail de tonte est également délégué à des « tondeurs » payés à la brebis. Autre source de main d'œuvre : un homme qui vit sur la ferme à prix modique, dans un logement qui autrement serait vacant, et qui donne des coups de main presque tout le temps. Le travail sur l'exploitation est également délégué au sein de la famille. Julien appelle fréquemment Jean-Yves pour qu'ils se coordonnent sur le travail à faire. Jean-Yves, qui habite sur l'exploitation, surveille les agnelages. Il passe tous les jours et assure une partie du soin aux brebis (l'alimentation notamment). Quand Julien et Sophie souhaitent partir en vacances, Jean-Yves assure le travail sur place.

Julien groupe au maximum ses heures de cours (un service à mi-temps, 10 heures par semaine) de façon à être disponible pour la ferme. Il dit consacrer à cette dernière 8 heures par jour (hors périodes d'agnelage ou de moissons). Ses jours avec cours ont une morphologie différente de ses jours sans cours : sauf exception, il ne passe pas à la ferme (ce qui est possible tant que son père habite sur l'exploitation). A l'inverse, il travaille davantage sur l'exploitation durant les vacances scolaires. Le week-end, il passe tout le samedi et tout le dimanche matin à la ferme.

Pour lisser le travail sur l'année, Julien dit avoir fait le « choix » de grouper les agnelages en mars et avril, plutôt que de les lisser sur plusieurs mois. Quand Sophie et lui décident de partir au ski en février, il décale l'agnelage pour éviter les mises bas en février. La pratique antérieure était celle d'un agnelage d'hiver.

Julien ne mentionne pas de loisir ou de pratique sportive. Il n'arrive pas à dégager des jours pour prendre des vacances l'été. Il prend des vacances à la Toussaint, en février ou au printemps si son père est disponible pour assurer les arrières. Il déclare 2 semaines par an en moyenne. Les grands-parents sont fortement mis à contribution pour garder les enfants lors des vacances, et Sophie les prend sans Julien quelques semaines par an. L'organisation des vacances est assurée par Sophie, qui dit « forcer » Julien à se rendre disponible pour des vacances en famille.



L'essentiel du travail domestique est assuré par Sophie. Quand j'aborde les questions relatives au travail domestique, Julien sourit et déclare : « J'ai une femme formidable ». Son implication est moindre, mais, contrairement à la majorité des enquêtés de sexe masculin, il fait la cuisine, en plus des tâches traditionnellement associées au genre masculin (réparations, entretien du jardin). C'est lui qui emmène les enfants à l'école les jours où il ne donne pas cours, sinon c'est Sophie. C'est elle en revanche qui les récupère tous les soirs. Le samedi, il prend généralement les enfants avec lui sur la ferme.

La configuration temporelle de cette maisonnée peut « tenir » grâce à la souplesse de l'emploi à mi-temps de Julien et de Sophie et à l'aide « bénévole » de son père. Pour l'avenir, Julien envisage de donner plus de place à la méthanisation et éventuellement à abandonner l'élevage. Sophie va reprendre à 80 % et envisage d'utiliser la journée non travaillée pour travailler à la maison (préparation des cours, corrections).

Une continuité intergénérationnelle s'observe dans l'attitude à l'égard du temps : comme son père, Julien dit chercher à « concilier » le travail et la famille. Tous deux, et surtout Jean-Yves, portent un discours légitimiste : il faut « rationaliser le temps de travail » et « réfléchir avant de travailler ». Comme son père, Julien s'est marié avec une enseignante, « essaie » d'avoir des horaires fixes pour arrêter son travail (18h30, mais sa femme dit 18h45-19h), dit « anticiper » et « bien s'organiser », utilise un agenda, planifie son emploi du temps, ne travaille pas le dimanche après-midi, et prend des vacances. Mais, comme son père, il ne part pas en famille durant les vacances d'été, mais reste à la ferme tandis que sa femme part avec les enfants. Les conjointes des deux générations ont des doléances vis-à-vis de l'agriculture : Nadine dit avoir une répulsion et regrette que ses parents agriculteurs ne l'aient jamais emmenée en vacances quand elle était enfant. Sophie qualifie l'absence de Julien de « pesante » et dit que les enfants sont contents les jours de pluie car ils voient leur papa.

En revanche, Julien ne déclare pas d'occupation extra-agricole, à part des lectures et l'écoute de podcasts France Culture dans sa voiture, tandis que son père, du moins en fin de carrière, consacrait beaucoup de temps à des activités de loisir ou culturelles : randonnées, conférences, associatif, cinéma, université du temps libre. En rupture avec les pratiques agricoles de son père, Julien a décidé de réduire la taille du cheptel ovin (réduction radicale car il l'a divisé par trois). Il s'est lancé également dans un projet collectif de méthanisation, ce qui se traduit par un changement d'orientation productive typique de diversification et de distanciation vis-à-vis de l'élevage. Cette diversification est également plus globale, puisque Julien est double-actif (agriculteur et enseignant), contrairement à son père qui n'avait pas d'activité salariale. Autre différence avec son père, Julien n'emploie pas d'ouvrier agricole à plein temps. Il envisage toutefois de le faire au regard de l'avancée en âge de son père. Lors des chantiers de tonte des moutons (quatre fois par an), le style de Julien diffère de celui de son père : les prestataires qui viennent faire le travail ne déjeunent pas chez lui, alors que Nadine se souvient avoir fait à manger pour une demi-douzaine de tondeurs plusieurs fois par an. Le travail informel de la conjointe différencie les deux générations : Nadine était organisatrice de repas pour les tondeurs, préparatrice de sandwiches pour les moissons, blanchisseuse des tenues de travail et comptable pour l'exploitation. Sophie, contrairement à sa belle-mère, n'apporte pas d'aide de ce type.

La maisonnée Renaudin figure parmi les plus « embourgeoisées » du territoire du Valangeois, en particulier au regard de leur rapport à la culture savante/intellectuelle. Les hommes de la lignée, qui sont les seuls exploitants de la ferme, se font les promoteurs d'un style de vie bourgeois, qu'ils parviennent en partie à embrasser. On peut ainsi voir à travers l'exemple de la ferme des Renaudin une avant-garde temporelle, dans l'espace social local, dont le style de vie est peu imité ou reproduit car il suppose une situation économique qui reste, dans le Valangeois, très rare : double activité, héritage d'une ferme économiquement performante, conjointes salariées à l'extérieur.

## Annexe 2 : La moissonnée Vasseur : un travail extensif accepté par tradition

Entretiens réalisés le 2 juillet 2018 dans un bâtiment de l'exploitation.

Lorsque j'arrive sur la ferme, Pierre prépare la moissonneuse avec son salarié (on est en pleine saison des moissons). Il ne cache pas qu'il est préoccupé et pressé. Il me demande si on peut faire l'entretien debout, je lui réponds qu'il me faut une table pour que je puisse prendre des notes. Il me conduit alors dans la salle du tank à lait. C'est un espace d'environ 20m<sup>2</sup>, poussiéreux, avec une petite lucarne et éclairé par des néons. Le tank occupe le centre de la pièce. Les étagères avec du matériel entreposé en vrac et un lavabo laissent peu de place à un petit bureau de fortune très encombré. C'est là que je m'installe. Il n'y a qu'une chaise. Il me dit qu'il se tiendra debout près de moi. Au-delà de la posture des corps, tout oppose les deux protagonistes de cette relation d'enquête : accent, tenue vestimentaire, registre de langage, etc. Cette distance sociale de Pierre avec le pôle culturel de la bourgeoisie, que j'incarne, sera confirmée dans ses propos et sa trajectoire sociale. Néanmoins, de manière générale, il se prête au jeu de l'entretien et répond avec sérieux aux différentes questions. Il livre ses avis et impressions, me fait part de ses réflexions. La relation d'enquête restera formelle (vouvoiement, absence de plaisanteries, une impression qu'il y ait un froid à la fin de l'entretien). Lorsque j'éteins le dictaphone, Pierre repart rapidement retrouver son salarié pour préparer la moissonneuse. Je négocie la possibilité de faire un entretien avec le salarié, et il me propose de le faire dans la foulée, « si ça ne dure pas trop longtemps ».

L'EARL de Pierre Vasseur produit du lait, de la viande bovine et des céréales. C'est une ferme d'environ 150 hectares dont les deux tiers en labourable et un tiers en prairies. Elle comporte un cheptel d'une cinquantaine de vaches laitières de race prim'Holstein et quelques broutards charolais à l'engraissement. Le lait et une partie des céréales sont vendus à des coopératives, les animaux engraisés à un acheteur de la région. En reprenant l'exploitation à ses parents, Pierre maintient la ferme dans la même lignée depuis 4 générations. Officiellement, il y travaille seul avec son salarié Gérard depuis 2010, mais bénéficie du travail informel de sa mère et de son fils âgé de 16 ans. La présence de ce dernier sur l'exploitation est quasiment permanente « sauf le dimanche ou le samedi, des fois il va voir un copain, autrement il est toujours là ». La mère de Pierre, quant à elle, s'occupe de la comptabilité de l'exploitation, nettoie la salle de traite et s'occupe des veaux en saison de vêlages.

La famille habite en face de l'exploitation, dans l'ancienne maison des parents de Pierre. Il y vit avec sa femme, infirmière et son fils, qui envisage de reprendre l'exploitation après ses études. Ils ont également une fille de 18 ans qui entame des études en IUT.

Né en 1970, Pierre grandit avec ses deux sœurs sur la ferme de ses parents. Il sera le seul repreneur. La reprise a toujours été pour lui un avenir certain. Il y travaille de manière informelle depuis ses 14 ans (« c'était déjà [...] charger les p'tites bottes, avancer le tracteur dans les champs [...] Après, on a commencé à aller un peu à la charrue, à la rotative... »). Son père reste longtemps le seul chef d'exploitation, tandis que sa mère, bien que coexploitante dans les faits,

est officiellement femme au foyer. Il fréquente le collège du bourg le plus proche puis le lycée agricole, où il obtient un BTA à 20 ans. Il part à l'armée en 1991, et se met en aide familial à son retour. Il s'installe ensuite en GAEC père-fils à ses 24 ans en achetant une petite exploitation pour agrandir la ferme familiale. Son père prend sa retraite à 60 ans et sa mère, qui a alors 53 ans, entre alors officiellement dans le GAEC, de manière à toucher une « petite retraite ». Son père continue d'aider mais ses problèmes de santé poussent Pierre à chercher un salarié. Vers 2010, il embauche Gérard, le neveu d'un ami. Son père décède 4 ans plus tard. Avant son embauche, le salarié Gérard avait exercé comme saisonnier agricole après une formation au même lycée agricole que Pierre. L'année où il rejoint la ferme de Pierre, il s'installe dans la maison de ses parents, rendue vacante suite au déménagement de sa mère. Il achète en parallèle une maison à rénover. Il fait aussi l'acquisition d'une petite pelleuse pour faire ses propres travaux, puis il commence à faire des prestations rémunérées (tranchées, terrassements et autres petits chantiers de BTP dans les villages alentours). Gérard envisage de devenir « son propre patron » et de développer son activité d'entrepreneur à temps plein, sans doute parce qu'il a en tête la reprise de l'exploitation par le fils de Pierre, 16 ans, en seconde au même lycée agricole. Au moment de l'entretien, il est en train « de monter une benne d'orge dans une cellule », explique Pierre. Si ce dernier a toujours été intéressé par la ferme et y est toujours venu, c'est surtout depuis ses 14 ans qu'il participe activement aux activités : il rentre la paille, traite les vaches, conduit le tracteur.

D'après Pierre, l'activité laitière s'impose d'elle-même car elle est la plus adaptée à la taille de son exploitation : « avec 140 hectares qu'est-ce que tu voulais faire d'autre ? [...] avec une exploitation plus petite [que mes camarades céréaliers à l'époque de mon installation], je trouvais que j'étais pas plus mal qu'eux. C'est quand même le lait qui nous sort de la merde on va dire. » La spécialisation laitière est aussi la continuation des pratiques de ses parents, qui avaient orienté la ferme sur cette production auparavant. L'exploitation a un chiffre d'affaire d'environ 300 000 €, dont la moitié provient de la vente du lait. La vente d'animaux pour la viande dégage un revenu non négligeable (environ 80 bêtes par an, à raison de 1000 à 2000 € par bête), le reste provenant des cultures céréalières. Pierre se verse 1000 € par mois et rembourse chaque année 50 000 € d'emprunts (ses parts sociales, la moissonneuse). Il verse un salaire de 1300 € net par mois à son ouvrier Gérard : « il y a du boulot pour deux, mais pas une structure pour payer deux personnes. C'est pour ça que mon salaire n'est pas énorme ». Il ne prélève pas sur la trésorerie de l'exploitation pour des dépenses personnelles et précise qu'il l'a fait par le passé mais n'arrive plus à le faire.

Ayant acheté de gros engins agricoles (quasiment tous ceux qui lui sont nécessaires, sauf l'ensileuse qui reste trop chère), Pierre réfléchit à la possibilité d'un partage de ces moyens de production très coûteux : « il y a un moment où il faudra réfléchir autrement parce qu'on n'a pas le tempérament à travailler en commun, à aider quelqu'un qui est en panne ». Il dit pourtant donner des coups de main à des collègues : « là, il y a eu une panne chez un voisin sur une presse donc pour la fenaison, on a été lui faire 15 hectares de foin [...] à l'inverse ce serait pareil ».

Les évolutions des prix, le changement climatique et les inondations l'inquiètent au point qu'il n'écoute plus la radio car les informations le stressent : « Je vis avec une boule au ventre [...] j'étais beaucoup moins stressé avant que je ne le suis aujourd'hui, ça devrait être l'inverse. »

Lorsqu'il parle de son activité, Pierre dit qu'à la ferme c'est « lui qui fait tout ». Il assure les deux traites par jour. En période de moisson, c'est son salarié ou son fils qui s'occupent de la traite du soir. Une contrainte temporelle très forte pour Pierre : « une personne qui n'a pas traité de vaches, elle sait pas ce que c'est une journée ! » Toutes ses matinées commencent à 5 heures 30 du matin par deux heures de traite et se terminent de la même manière par une traite à partir de 17h. Evoquant la traite et les périodes de moisson, il en vient à affirmer qu'« il ne faut pas compter ses heures ». Bien qu'il parle de la traite comme d'une forte contrainte, il dit s'être fait à la tâche au point de ne pas aimer la déléguer à son salarié : « je suis pas du genre à laisser un troupeau de vaches à quelqu'un, c'est moi qui traite seul. Quand on traite seul, on a nos habitudes mais les vaches aussi hein. »

Il se souvient qu'avant l'arrivée de Gérard, il était obligé d'interrompre la moisson pour la traite du soir. Le recrutement du salarié en 2010, doublée de l'implication progressive de son fils ont permis de lever des contraintes temporelles qui lui pesaient. Gérard semble d'ailleurs être un salarié très arrangeant : il ne prend pas ses vacances en été en période de moissons, et pose des jours de congé « quand le gamin est en vacances [ou bien] quand il voit qu'on n'a pas beaucoup de boulot ». Bien qu'il soit officiellement sur un contrat de 35 heures par semaine, « il ne regarde pas » ses heures.

En parallèle de son activité professionnelle, Pierre est premier adjoint au maire et membre du bureau d'administration de sa laiterie (il y passe « des matinées pour [négocier] les tarifs du lait, pour les [...] quotas disponibles à redistribuer »). Il est également syndiqué à la FNSEA « parce qu'il faut être quelque part, faut pas rester comme ça, mais c'est sans grande conviction, je ne suis pas un membre actif [...] je n'y crois plus trop [...] c'est trop général, ils font trop d'autosatisfaction. » Pour lui, les éleveurs laitiers n'ont pas le temps de s'impliquer dans les actions menées par le syndicat à cause de l'astreinte de la traite, contrairement aux céréaliers, qui dominent d'après lui les groupes de syndiqués les plus actifs.

Si Pierre reproduit globalement le mode de vie de ses parents. Tous les midis, il rentre chez sa mère pour déjeuner, en compagnie de son salarié et de son fils. Il prend très rarement des vacances et laisse sa femme partir avec les enfants. Ses dernières vacances à lui ont servi à rendre visite à un ami qui a acheté une ferme en Bourgogne. Le travail domestique est assuré par sa femme, sa fille et sa mère (« moi, à la maison, je fais rien hein »), à l'exception des réparations et des « grosses tâches » d'extérieur (notamment le travail sur le potager de 3 ares de sa mère : « arracher les patates », « traiter les doryphores »). L'activité agricole occupe ainsi l'essentiel de la vie de Pierre comme celle de son père avant lui. Cesser ou réduire la voilure de ce travail peut être perçu comme quelque chose de délicat, comme le révèle le récit du passage en retraite de son père :

*« c'est pas évident de dire à son père... je le voyais bien qu'il avait du mal. [...] mais je voulais pas le foutre dehors [...] je voulais pas lui dire : "t'arrives plus à travailler, ça va plus". C'est venu de lui, à me dire "prends un salarié." [...] J'allais pas embaucher un*

*salarié alors qu'il travaillait encore et dire "je prends un salarié et pis toi, fous le camps" [...] Ça m'a fait plaisir que ça vienne de lui. »*

Une pratique de Pierre le positionne aussi dans la continuité avec les générations précédente : la tenue de cahiers, dans lesquels il consigne des événements passés survenus sur l'exploitation, qu'il archive et qu'il consulte de temps à autre en cas de besoin :

*« "tiens, la vache-là qui refait une mammite, comment ça se fait ?" Je regarde. "Oh, bah elle en avait déjà fait une mais c'était dans le quartier là." [...] Pour les céréales c'est pareil, des fois on ne se rappelle pas tout quand on a la tête à l'élevage. Aux céréales, tout ça, les noms des produits, je ne m'en rappelle pas donc je peux vérifier : "Oh, bah l'année dernière, j'avais fait tel produit à telle date" ».*

Traçabilité plutôt que planification, logique de journal plutôt que logique d'agenda : les pratiques scripturales de Pierre correspondent davantage aux pratiques traditionnelles des agriculteurs qu'à la norme de la tenue d'un agenda associée à l'ethos de l'entrepreneur moderne. Comme ses parents, Pierre habite en face de l'exploitation, ce qui fait perdurer une configuration d'emboîtement des temps. Le fait qu'il effectue son travail de bureau à son domicile va également dans ce sens. Le rapport à la vitesse de Pierre semble se caractériser par une dépréciation de la hâte : il se plaint de toujours se presser, d'aller trop vite, alors que ses parents se hâtaient moins. Il observe avec circonspection son voisin qui passe la herse rotative à 8 km/h. Même s'il estime qu'en fin de compte, passer à cette vitesse n'a pas d'effet sur la croissance des maïs, il préfère continuer à travailler à 4 km/h « pour que ce soit menu, hein, bien préparé, tout bien plat. »

Pour autant, des différences sont à souligner entre les deux générations d'exploitants. L'hétérogamie conjugale d'abord : contrairement à ses parents, Pierre est en couple avec une infirmière. Dans le cas de la maisonnée Vasseur, il s'agit d'une hétérogamie toute relative, puisqu'elle est issue d'une famille d'éleveurs « du coin ». Une socialisation agricole qui se traduit par une acceptation de la faible disponibilité domestique de Pierre :

*« heureusement que j'ai une femme comme j'en ai une, qui accepte mes horaires et ça fait beaucoup hein. J'ai des collègues qui ont arrêté le lait par rapport à leur vie familiale, ça n'allait plus, sinon la femme serait partie. J'en ai d'autres qui ont divorcé [...] parce que ça n'allait pas [...]. Moi, j'ai la chance d'avoir une femme qui accepte ça. [...] Je dis "je travaille aujourd'hui", bah elle : "qu'est-ce que tu veux que je te dise ?", qu'elle me dit. "Travaille, s'il faut que tu le fasses, fait le, hein !" [...] hein, si c'est un dimanche, des fois euh : "bah tiens, il fait beau, c'était pas prévu, faut que j'aille faire tel traitement sur telle céréale", "bah vas-y, qu'est-ce que tu veux..." [...] Je fais ce qu'il y a à faire. [...] Elle me dit : "je préfère que tu le fasses que tu sois de mauvaise humeur après." »*

La lignée reste donc très majoritairement agricole, sur toutes les générations. Seules les femmes ont une activité extra-agricole et apportent des ressources salariales, tout en assurant l'essentiel du travail domestique et parental.

Autre différence avec ses parents, Pierre est endetté alors que ses parents avaient de la trésorerie. L'achat d'une seconde exploitation, l'agrandissement du troupeau, et l'acquisition d'équipements ont engendré beaucoup de frais pour Pierre. Alors que ses parents étaient

propriétaires de toutes leurs terres, il est contraint de passer par du fermage (environ 10 000 euros par an). Pierre dispose d'un meilleur équipement permettant de réduire la pénibilité et la durée des travaux des champs, mais se dit plus stressé que ses parents :

*« Nous, la fenaison elle est faite en 8 jours avec le matériel, eux c'était sur 3 semaines. [...] Mais ils étaient beaucoup moins stressés que nous, et puis moins d'élevage, moins de veaux, moins de tout. Moi j'ai 60 vaches, lui il en avait 30. J'ai 50 bêtes à l'engraissement, lui en avait 20 [...] le climat n'était pas le même [...] pas de pics de chaleur comme on a [...] je m'en rappelle en 1983, la rivière est sortie, ça arrivait mais moins fréquemment [...] quand fallait acheter une machine [...] on avait de la trésorerie [...] nous, il faut qu'on aille à la banque et ça c'est un stress. »*

Les conditions de travail restent difficiles pour Pierre mais celui-ci cherche à les améliorer, notamment par rapport à son père qui s'est abîmé à force de « porter trop de charges, il a eu des éventrations, opération sur opération [...] et puis il a eu des problèmes respiratoires ». L'installation d'un robot de traite est une perspective qu'il évoque pour alléger les contraintes liées à l'élevage laitier (« pour être franc, j'en ai marre de traire et de me lever tous les jours à 5 heures »). Son fils, quant à lui, envisage acquérir plus de terres pour arrêter la production laitière. Il s'inscrirait alors dans une dynamique territoriale plus large, le Valangeois étant fortement concerné par la déprise laitière. Pierre semble assez fataliste à ce sujet, mais cherche à relativiser les désirs formulés par son fils : « il a 16 ans. Moi aussi, le lait, j'aimais pas. Mais est-ce qu'il ne vaut mieux pas faire la production qu'on a plutôt que de trouver des terres à 10 000 euros l'hectare et puis de les rembourser pendant je sais pas combien de temps sans rien gagner ? »

## Annexe 3 : Le profil social des NIMA comparé à celui des IMA

	NIMA	IMA
<b>Origine sociale détaillée</b>		
Parents agri.	-	83,5%
Agri & cadre/PI	-	5,6%
Agri & classes pop.	-	10,9%
Au - un parent indé.	19,9%	-
Parents cadre/PI	19,7%	-
Cadre/PI & classe pop.	15,6%	-
Parents classes pop.	44,8%	-
<b>Catégorie professionnelle du conjoint</b>		
C. agri. ou retraité agri.	44,7%	30,1%
C. indépendant	4,0%	2,6%
C. cadres ou PI (santé-enseignement-travail social)	8,4%	11,5%
C. autre cadre/PI	5,4%	7,0%
C. Classe pop.	11,1%	19,1%
C. Ouvrier agri.	4,4%	7,0%
C. inactif/retraité hors agri.	5,7%	4,7%
Célib. ou veuf(ve)	16,4%	18,1%
<b>Expérience professionnelle antérieure ou biactivité</b>		
Aucune autre expérience professionnelle	6,4%	17,7%
Expérience du travail indépendant ou comme aide familial	15,4%	42,8%
Expérience du travail salarié	78,2%	39,5%
<b>Niveau de diplôme (formation agricole)</b>		
aucun dipl. agri.	20,8%	12,7%
BEPA, CAPA	23,4%	22,2%
bac agricole	23,7%	29,5%
BTS agricole ou licence pro agricole	25,0%	33,0%
école d'ingé. agro.	7,1%	2,7%
<b>Niveau de diplôme (formation générale)</b>		
scolarité primaire	2,2%	4,1%
BEP, CAP, brevet des collèges	18,6%	31,5%
bac professionnel	10,1%	19,6%
bac général ou technologique	15,6%	17,9%
bac +2 ou +3	32,8%	21,4%
bac +4 ou plus	20,7%	5,6%
<b>Classe d'âge</b>		
- de 30 ans	1,6%	3,3%
30 à 39 ans	24,3%	16,6%
40 à 49 ans	37,8%	29,2%
50 à 59 ans	28,3%	37,7%
60 ans et +	8,0%	13,2%
<b>Catégorie de genre</b>		
Homme	51,1%	78,5%
Femme	48,9%	21,5%



## Annexe 4 : Les 31 maisonnées exploitantes enquêtées

NB : les prénoms des personnes rencontrées ont été soulignés.

Pseudonymes	Statut juridique	Nombre d'exploitants	Productions	SAU (arrondi)
La maisonnée Renaudin: l'exploitant <u>Julien</u> , son père <u>Jean-Yves</u> , sa mère <u>Nadine</u> , sa femme <u>Sophie</u> , et Benoît (un locataire d'un logement sur la ferme qui participe au travail sur l'exploitation)	EARL	1	Elevage ovin, céréales	200 ha
La maisonnée Fournier: l'exploitant <u>Stéphane</u> , sa femme <u>Véronique</u> , ses parents <u>Serge</u> et <u>Chantal</u>	Exploitation individuelle	1	Elevage bovin viande, céréales	50 ha
La maisonnée Mosbach: l'exploitant <u>Alain</u> , sa femme <u>Amandine</u> , sa mère <u>Françoise</u> , le salarié Baptiste	SCEA	1	Céréales	500 ha
La maisonnée Valtin: l'exploitant <u>Romain</u> , sa compagne <u>Delphine</u>	Exploitation individuelle	1	Maraîchage, petit élevage porcin, fruits du verger	8 ha
La maisonnée Muller: l'exploitant <u>Philippe</u> , sa femme <u>Aurore</u> et leur fils <u>Baptiste</u> qui aide sur la ferme	EARL	1	Céréales	250 ha
La maisonnée Vasseur: l'exploitant <u>Pierre</u> , son salarié <u>Gérard</u> , son fils Arthur, sa femme Stéphanie, sa mère Ginette	EARL	1	Elevage bovin lait, viande, céréales	150 ha
La maisonnée Moreau: les exploitants <u>Christophe</u> et <u>Anthony</u> , le retraité <u>Michel</u> , les parents <u>Bernard</u> et <u>Pierrette</u>	GAEC	2	Elevage bovin lait, viande, céréales	200 ha
La maisonnée Guesde: l'exploitant <u>Louis</u> , sa femme <u>Fabienne</u> salariée sur l'exploitation, ses parents Paul et Lise, les salariés Fabien et Ahmed	SCEA	1 exploitant et 4 associés apporteurs de capitaux	Elevage bovin allaitant, élevage ovin, céréales	700 ha
La maisonnée Marchal: l'exploitant <u>Luc</u> , sa compagne <u>Annie</u> , son salarié Guillaume	EARL	1	Elevage bovin viande, céréales	250 ha
La maisonnée Durand: l'exploitant <u>Gauthier</u> , sa femme <u>Catherine</u> , son fils Maxime	GAEC	1	Elevage bovin viande, volailles, céréales	100 ha
La maisonnée Liégeois: l'exploitant <u>Albert</u> , sa femme Marie, son beau-frère Olivier, son neveu Nicolas et son salarié Frédéric	EARL	1	Elevage bovin lait et viande, céréales	200 ha
La maisonnée Carreau: l'exploitant <u>Quentin</u> , sa femme <u>Florence</u> , ses parents <u>Jean-Luc</u> et <u>Martine</u> , et le salarié <u>Aurélien</u>	EARL	1	Elevage bovin viande (engraissement), céréales	150 ha
La maisonnée Flipo: l'exploitant <u>Sébastien</u> , sa femme <u>Mélissa</u> , son saisonnier <u>Damien</u>	EARL	1	Elevage bovin viande, céréales	200 ha
La maisonnée Kronberg: les exploitants <u>Claude</u> et sa femme Danielle, les salariés Fabrice et Frédéric	GAEC mari-femme	2	Elevage bovin lait, céréales	350 ha

La maisonnée Mercier: les exploitants <u>Marie</u> et son conjoint <u>Patrick</u> , leur fille <u>Sophie</u> et les parents de Marie	GAEC mari- femme	2	Elevage bovin lait avec robot, céréales	100 ha
La maisonnée Boutin: les exploitants <u>Johanna</u> et son frère <u>Nicolas</u> , leurs conjoints Rémi et Estelle, leurs parents Bernard et Josette	GAEC frère- sœur	2	Elevage bovin lait avec robot, élevage bovin viande	250 ha
La maisonnée Giraud: l'exploitant Fabrice, sa femme Virginie, leurs deux fils Fabrice et Quentin	EARL	1	Elevage bovin viande (engraissement), céréales	150 ha
La maisonnée Picard: l'exploitant <u>Vincent</u> , sa femme <u>Elise</u> , sa mère Jacqueline, ses deux apprentis Loïc et Valentin	EARL	1	Elevage bovin lait avec robot, poules pondeuses	100 ha
La maisonnée Berger: l'exploitant <u>Fabien</u> , sa femme <u>Aurore</u> , sa mère <u>Sylvette</u> , et le salarié Paul	EARL	1	Elevage bovin lait, élevage bovin viande, céréales	300 ha
La maisonnée Clerc: les exploitants <u>Olivier</u> et son frère Damien, leur oncle Bertrand, leur mère Christiane, la femme d'Olivier Isabelle	SCEA	2	Elevage bovin viande, céréales	150 ha
La maisonnée Blanchet: l'exploitante <u>Isabelle</u> et ses deux associés Christian et Daniel, son conjoint <u>Cédric</u> , sa sœur Isabelle, son fils Kevin	GAEC	3	Elevage bovin lait et viande, céréales	300 ha
La maisonnée Allard: l'exploitant <u>Tristan</u> , ses parents Jean-Pierre et Gisèle	EARL	1	Elevage bovin viande, céréales	150 ha
La maisonnée Dussuet: les exploitants <u>Elodie</u> et son mari <u>Patrice</u> , leur salariée Delphine, leurs deux fils Pacôme et Camille	GAEC mari- femme	2	Elevage caprin avec transformation fromagère	30 ha
La maisonnée Guérin: l'exploitant <u>Maxime</u> et ses parents Claude et Sandrine, ses trois salariées Axelle, Géraldine et Pauline	Exploitation individuelle	1	Elevage caprin avec transformation fromagère	10 ha
La maisonnée Pierson: l'exploitante <u>Amélie</u> , son conjoint <u>Arthur</u> et son apprenti <u>Léo</u>	Exploitation individuelle	1	Elevage caprin avec transformation fromagère	8 ha
La maisonnée Vinel: l'exploitant <u>Grégory</u> , des voisins et amis qui l'aident	Exploitation individuelle	1	Elevage caprin avec transformation fromagère	1 ha
La maisonnée Pottier: l'exploitante <u>Charline</u> , son conjoint Vincent	Exploitation individuelle	1	Elevage caprin avec transformation fromagère	10 ha
La maisonnée Bertignon: les exploitants <u>François</u> et son frère Colin, leurs parents Luc et Marie-Pierre, la salariée Bérangère	SCEA	2	Elevage caprin avec transformation fromagère, céréales	250 ha
La maisonnée Martin: l'exploitante <u>Delphine</u> , son conjoint <u>Marc</u> , sa mère Liliane	Exploitation individuelle	1	Maraîchage	1 ha
La maisonnée Freidinger: l'exploitant <u>Paul</u> , sa compagne Lilou, son salarié <u>Théo</u>	Exploitation individuelle	1	Maraîchage	2 ha

La maisonnée Ferry: l'exploitant <u>Emmanuel</u> , sa femme <u>Solène</u> conjointe collaboratrice	Exploitation individuelle	1	Maraîchage	2 ha
--	------------------------------	---	------------	------

# Annexe 5 : Le questionnaire envoyé aux éleveurs bovin lait

NB : La plupart des questions sont communes avec les questionnaires envoyés aux éleveurs caprins et aux maraîchers. Les trois questionnaires sont téléchargeables sur cette page : <https://agritempo.hypotheses.org/les-questionnaires>



## LE TEMPS DE TRAVAIL EN ÉLEVAGE BOVINS LAIT

Bonjour,

Cette enquête s'adresse à vous, éleveurs et éleveuses de bovins lait. Elle est portée par des chercheurs de l'Université de Lorraine et de l'Université de Picardie Jules Verne et bénéficie de financements de la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine et du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Vous trouverez ci-dessous une série de questions sur :

- votre temps de travail
- vos conditions de travail
- les vacances, les loisirs, les activités du quotidien

**Votre réponse est essentielle** : aussi étonnant que cela puisse paraître, les réalités du temps de travail en agriculture sont mal connues. Nous allons combler cette lacune en fournissant des mesures statistiques à ce jour inexistantes.

Des chiffres et publications seront publiés régulièrement sur le site web de cette enquête : [agritempo.hypotheses.org](https://agritempo.hypotheses.org)

Vous pourrez également y commander gratuitement une synthèse de nos principaux résultats.

Ce questionnaire doit être **rempli par l'exploitant(e)** ou l'un des **co-exploitant(e)s** de l'exploitation. Les données collectées sont **totalemment anonymes** et seront utilisées à des fins de recherche uniquement.

Le temps de réponse est d'environ 15 minutes. Nous savons que votre temps est précieux, et vous remercions très vivement pour votre participation!

Si vous préférez répondre en ligne à cette enquête, c'est ici:



Simon Paye, sociologue à l'Université de Lorraine

Nicolas Deffontaines, sociologue à l'Université de Picardie



### VOTRE TEMPS DE TRAVAIL

Merci d'indiquer la date d'hier: .....

#### Était-ce une journée de travail... ?

plutôt comme les autres .....

plutôt différente des autres, pourquoi?...  →

#### Pensez à la journée d'hier. Cochez les cases où vous avez travaillé pour votre exploitation agricole (y compris travail administratif, trajets professionnels, réunions)

0-1h	1-2h	2-3h	3-4h	4-5h	5-6h	6-7h	7-8h	8-9h	9-10h	10-11h	11-12h
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12-13h	13-14h	14-15h	15-16h	16-17h	17-18h	18-19h	19-20h	20-21h	21-22h	22-23h	23-24h

#### Pensez à la semaine dernière. Cochez les cases où vous avez travaillé pour votre exploitation:

	matin	après-midi	soirée
lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dimanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

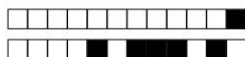
#### Combien d'heures avez-vous travaillé pour votre exploitation la semaine dernière?

Environ  heures

#### Était-ce une semaine... ?

plutôt comme les autres .....

plutôt différente des autres pourquoi?...  →



**Avez-vous des horaires pour votre travail?**

- non .....
- oui, mais vous ne les respectez pas précisément .....
- oui, et vous les respectez .....

**Quelle est l'influence des facteurs suivants sur votre temps de travail?**

	aucune influence	influence limitée	forte influence
le temps qu'il fait (la météo)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les horaires de travail de vos proches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les horaires de l'école (ou du ramassage scolaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les horaires des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Quel est votre avis à propos des affirmations suivantes?**

	pas du tout d'accord	pas vraiment d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord
j'ai le sentiment d'être débordé(e) dans mon travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
je n'hésite pas à interrompre mon travail pour discuter ou boire le café	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Cochez les mois où ont lieu les vélages sur votre exploitation:**

- janvier février mars avril mai juin juillet août sept. oct. nov. déc.
-



**Quels sont en général les horaires de traite dans votre exploitation?**

*(si non concerné(e), passez à la question suivante)*

- début de la traite du matin: .....  heures  minutes
- fin de la traite du matin: .....  heures  minutes
- début de la traite du soir: .....  heures  minutes
- fin de la traite du soir: .....  heures  minutes

**... et si vous faites de la monotraite (parfois ou souvent):**

- début à: .....  heures  minutes
- fin à: .....  heures  minutes

**LE TRAVAIL SUR VOTRE EXPLOITATION**

**Commençons par vous-même...**

**Votre âge:** .....  ans

**Votre sexe:**  
masculin .....                       féminin .....

**Votre lieu de résidence:**  
sur l'exploitation .....   
à moins de 10 minutes en voiture .....   
à plus de 10 minutes en voiture .....

**Si vous êtes en double activité, quelle est votre deuxième profession?**

**Nous allons lister maintenant les autres personnes qui travaillent le plus sur l'exploitation (3 personnes maximum).**

*Il peut s'agir :*

- d'associé(e)s,
- de salarié(e)s,
- de stagiaires ou d'apprentis,
- de personnes de votre entourage qui apportent de l'aide



**PERSONNE N° 1:**

**Sur l'exploitation, cette personne n°1 est...**

co-exploitant(e), associé(e)  salarié(e) .....   
stagiaire, apprenti(e) .....  autre personne apportant de l'aide .....

**Son sexe :** masculin .....  féminin .....

**Son âge :** < 25 ans..  25-40 ans.  40-60 ans.  >60 ans...

**Lien familial avec vous (le cas échéant):**

parent .....  conjoint .....   
enfant .....  autre membre de la famille .....

**Habite-t-elle sur l'exploitation?** Oui  Non

**Nombre d'heures travaillées par semaine pour l'exploitation (en moyenne) :**

moins de 10 heures .....  entre 10 et 35 heures .....   
entre 35 et 45 heures .....  plus de 45 heures .....

**PERSONNE N° 2:**

**Sur l'exploitation, cette personne n°2 est...**

co-exploitant(e), associé(e)  salarié(e) .....   
stagiaire, apprenti(e) .....  autre personne apportant de l'aide .....

**Son sexe :** masculin .....  féminin .....

**Son âge :** < 25 ans..  25-40 ans.  40-60 ans.  >60 ans...

**Lien familial avec vous (le cas échéant):**

parent .....  conjoint .....   
enfant .....  autre membre de la famille .....

**Habite-t-elle sur l'exploitation?** Oui  Non

**Nombre d'heures travaillées par semaine pour l'exploitation (en moyenne) :**

moins de 10 heures .....  entre 10 et 35 heures .....   
entre 35 et 45 heures .....  plus de 45 heures .....





**PERSONNE N° 3:**

**Sur l'exploitation, cette personne n°3 est...**

- co-exploitant(e), associé(e)  salarié(e) .....   
stagiaire, apprenti(e) .....  autre personne apportant de l'aide .....

**Son sexe :** masculin .....  féminin .....

**Son âge :** < 25 ans..  25-40 ans.  40-60 ans.  >60 ans...

**Lien familial avec vous (le cas échéant):**

- parent .....  conjoint .....   
enfant .....  autre membre de la famille .....

**Habite-t-elle sur l'exploitation?** Oui  Non

**Nombre d'heures travaillées par semaine pour l'exploitation (en moyenne) :**

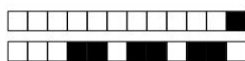
- moins de 10 heures .....  entre 10 et 35 heures .....   
entre 35 et 45 heures .....  plus de 45 heures .....

**En plus de ces personnes, votre exploitation mobilise ...? (plusieurs réponses possibles)**

- d'autres associé(e)s .....  d'autres salarié(e)s à l'année .....   
une main d'oeuvre saisonnière  une entreprise de travaux agricoles   
une CUMA .....  un service de remplacement .....   
un groupement d'employeurs ..  rien de tout cela .....

**Vous en particulier, quelles sont les tâches que vous assurez généralement au sein de votre exploitation? (plusieurs réponses possibles)**

- alimentation des animaux .....  curage/nettoyage des bâtiments .....   
traite .....  entretien des cultures et prairies ...   
entretien du matériel .....  transformation / vente .....   
administratif et gestion .....  autre .....



**En général, sur votre exploitation... ?**

- chacun prend en charge des tâches spécifiques .....
- il y a un roulement des tâches entre les personnes .....
- il n'y a pas de roulement mais chacun fait un peu de tout .....
- vous êtes seul(e) à travailler sur l'exploitation .....

**Sur votre exploitation, quel mode d'organisation privilégiez-vous?**

- les tâches sont planifiées à l'avance .....
- vous faites régulièrement le point sur le travail à faire .....
- les choses se décident au fur et à mesure .....

**Pour ne pas oublier quelque chose, que faites-vous le plus souvent?**

- vous essayez de le garder en mémoire .....
- vous le notez quelque part (sur un papier, sur un tableau...) .....
- vous le notez sur un agenda ou un calendrier .....
- vous comptez sur votre entourage pour vous le rappeler .....

**VOTRE EXPLOITATION**

**Combien avez-vous de vaches laitières?**

(animaux productifs uniquement, hors renouvellement) .....

**Disposez-vous des équipements suivants? (plusieurs réponses possibles)**

- robot de traite .....  robot d'alimentation .....
- robot repousse-fourrage (ou ensilage) .....  mélangeuse .....
- distributeur automatique de concentré .....  distributeur automatique de lait .....
- raclage automatisé (robot ou chaîne) .  système de surveillance électronique .....
- logiciel de suivi de troupeau .....

**Combien de lait produisez-vous par an?** Environ  litres par an

**Et quelle est votre SAU?** .....  hectares



**Votre parcellaire est... ?**

- groupé sur un seul site .....
- en partie dispersé .....
- très dispersé .....

**Quel est votre avis sur le robot de traite par rapport à l'astreinte?**

*(répondre même si vous n'en avez pas)*

**Faites-vous de la transformation et/ou de la vente directe?**

- oui .....  non .....

**Avez-vous d'autres productions? (plusieurs réponses possibles)**

- élevage bovin viande .....  élevage ovin-caprin .....
- maraîchage/horticulture .....  élevage porcin .....
- autre élevage .....  fruits et cultures permanentes .....
- aviculture .....  grandes cultures .....

**Dans quel département se situe votre exploitation? (indiquez le numéro)**

**Quel est le statut juridique de votre exploitation?**

- exploitation individuelle ....  GAEC .....
- EARL .....  SCEA .....
- autre .....

**Votre exploitation est...**

- en conventionnel .....
- en bio ou conversion bio .....
- autre labellisation, précisez .....

→



**Sur le plan professionnel, vous vous définissez plutôt... ?** (plusieurs réponses possibles)

- comme agriculteur(trice) .....     comme chef(fe) d'entreprise agricole   
comme entrepreneur(euse) du vivant     comme éleveur(se) .....   
comme travailleur(se) .....     comme paysan(ne) .....   
autre .....

**Vous vous êtes installé(e) sur cette exploitation... ?**

- dans un cadre familial proche (parents, grands-parents) .....   
dans un cadre familial élargi (oncle, tante, cousins...) .....   
hors cadre familial .....   
par création de l'exploitation .....

**En quelle année s'est faite cette installation?** .....

**Globalement, vous estimez que votre exploitation est plutôt... ?**

- en phase de croissance ...     en régime de croisière .....   
en difficulté .....     menacée dans un avenir proche .....   
difficile à dire .....

## VIE QUOTIDIENNE ET LOISIRS

**Vous êtes actuellement... ?**

- en couple .....     célibataire .....     veuf(ve) .....

**Si vous êtes en couple: quelle est la profession de votre conjoint(e)?**

**Combien d'heures travaille-t-il (ou elle) par semaine?** Environ  heures

**Son père était... ?**

- exploitant agricole .....     salarié .....   
indépendant hors agriculture .....     autre .....



**Combien avez-vous d'enfants vivant actuellement à votre domicile?**

- Aucun .....
- 1 enfant .....
- 2 enfants .....
- 3 enfants ou + .....

**Chez vous, qui s'occupe le plus souvent... ?**

	vous	votre conjoint(e)	un(e) proche	une personne rémunérée	non concerné(e)
... du ménage, du linge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... de garder les enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Parmi les activités suivantes, lesquelles pratiquez-vous? (plusieurs réponses possibles)**

- activité sportive en club .....
- cinéma / théâtre / musées.....
- pêche/chasse .....
- entretien d'un potager .....
- bûcheronnage .....
- aide aux voisins ou amis pour leurs travaux ..
- rénovation / construction de logements .....
- vie associative / bénévolat .....
- autres activités collectives .....
- rien de tout cela.....

**Y a t-il des tensions avec vos proches sur les sujets suivants?**

	plutôt souvent	plutôt rarement	jamais
l'heure de retour à la maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le repos les week-ends	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la prise de vacances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
couper avec votre travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



**Combien de jours de vacances avez-vous pris en 2023?**

- aucun .....                       1 à 3 jours .....   
4 à 10 jours .....                       plus de 10 jours .....

**QUELQUES QUESTIONS SUR VOUS POUR FINIR...**

Votre formation **agricole**: *Cochez le diplôme le plus élevé*

- aucun diplôme agricole .....       BEPA, CAPA .....   
bac agricole .....       BTS agricole ou licence pro agricole .   
école d'ingénieur agro. ....

Votre formation **générale**: *Cochez le diplôme le plus élevé*

- scolarité primaire .....       BEP, CAP, brevet des collèges .....   
bac professionnel .....       bac général ou technologique .....   
bac +2 ou +3 .....       bac +4 ou plus .....

**Avez-vous déjà été... ?** *(plusieurs réponses possibles)*

- salarié(e) agricole ou aide familial .....       salarié(e) dans le public .....   
salarié(e) dans le privé .....       indépendant(e) non agricole ..   
bénéficiaire de l'assurance chômage ....       rien de tout cela .....

**Si vous avez travaillé en dehors de l'agriculture, quelle était votre profession ?**

*(si plusieurs, indiquez la principale)*

**Quelle était la profession de vos parents?**

• votre père (ou beau-père):

• votre mère (ou belle-mère):



**Pour vos dépenses personnelles, comment utilisez-vous les ressources de votre exploitation?**

- vous vous versez un revenu fixe sur une base régulière .....
- vous prenez sur le compte de l'exploitation au fur et à mesure .....
- vous ne prenez pas sur l'argent de votre exploitation .....

**Appartenez-vous à l'un de ces syndicats professionnels?**

- FDSEA .....  Jeunes Agriculteurs .....
- Confédération paysanne .....  Coordination rurale .....
- vous n'êtes pas syndiqué(e) ....  vous préférez ne pas répondre .
- autre, lequel? .....  →

**Exercez-vous actuellement les mandats suivants?**

- élu(e) caisse MSA .....  responsable de CUMA .....
- administrateur(rice) au Crédit Agricole ...  élu(e) d'un syndicat agricole ..
- administrateur(rice) à Groupama .....  maire .....
- élu(e) dans une coopérative .....  conseiller(e) municipal .....

**Un grand merci pour votre participation!**

Avez-vous autre chose à ajouter? Exprimez-vous!

... à propos du temps de travail en agriculture en général:

... à propos de votre temps de travail en particulier:

... à propos des vacances, des loisirs:

... à propos de ce questionnaire:

## Références bibliographiques

- Ali, N. A., & Rouch, J.-P. (2013). Le « je suis débordé » de l'enseignant-chercheur. Petite mécanique des pressions et ajustements temporels. *Temporalités*, (18).
- Arnould, E. (1989). La population des espaces de faible densité en Lorraine. *Revue Géographique de l'Est*, 29(1), 3-21.
- Barbier, P., Fusulier, B., & Landour, J. (2020). L'articulation des temps sociaux : une clé de lecture des enjeux sociaux contemporains. *Les Politiques Sociales*, 3-4(2), 4-8.
- Barthez, A. (1982). *Famille, travail et agriculture*. Paris : Economica.
- Barthez, A. (2003). GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel. In F. Weber, S. Gojard, & A. Gramain (Éds.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine* (pp. 211-236). Paris : La Découverte.
- Bessière, C. (2008). « Travailler à l'extérieur » : des implications ambivalentes pour les compagnes d'agriculteurs. *Nouvelles questions féministes*, 27(2), 53-66.
- Bessière, C. (2010). *De génération en génération : arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*. Paris : Raisons d'agir.
- Bessin, M. (1998). Le Kaïros dans l'analyse temporelle. *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, 32(2), 55-73.
- Boisseau, P. (1968). *Les agriculteurs et l'entraide*. SPER.
- Bouffartigue, P. (2012). *Temps de travail et temps de vie. Les nouveaux visages de la disponibilité temporelle*. Paris : PUF.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction*. Paris : Minuit.
- Cartier, M., Collet, A., Czerny, E., Gilbert, P., Lechien, M.-H., Monchatre, S., & Noûs, C. (2021). Allez, les pères ! Les conditions de l'engagement des hommes dans le travail domestique et parental. *Travail, genre et sociétés*, (2), 33-53.
- Cohen, M. D., March, J. G., & Olsen, J. P. (1972). A garbage can model of organizational choice. *Administrative Science Quarterly*, 1-25.
- Darmon, M. (2010). *La socialisation*. Paris : Armand Colin.
- Darmon, M. (2013). *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*. Paris : La Découverte.
- Darmon, M. (2018). Drafting the 'time space'. Attitudes towards time among prep school students. *European Societies*, 20(3), 525-548.
- Darmon, M., Dulong, D., & Favier, E. (2019). Temps et pouvoir. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (1), 6-15.
- Deffontaines, N. (2017). *Les suicides des agriculteurs. Pluralité des approches pour une analyse configurationnelle du suicide*, thèse de sociologie, Université de Bourgogne Franche-Comté.
- Deffontaines, N. & Paye, S. (2025). Temps de travail et temps de vie des exploitants agricoles : quelles différences selon l'origine sociale ? *Note d'analyse*, CEP.
- Dufour, A., & Dedieu, B. (2010). Rapports au temps de travail et modes d'organisation en élevage laitier. *Cahiers Agricultures*, 19, 377-382.
- d'Hoop, Q. (2024). *La culture maraîchère biologique*. Editions Terre vivante.
- Depeyrot, J. N., Parmentier, M., & Perrot, C. (2023). Élevage de ruminants : vers une pénurie de main-d'œuvre ? *INRAE Productions animales*, 36(1), 18-p.
- Dietrich, P., Loison, M., & Roupnel, M. (2012). Articuler les approches quantitative et qualitative. In S. Paugam (Dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 207-222). Paris : PUF.
- Dujarier, M. A. (2021). *Troubles dans le travail : Sociologie d'une catégorie de pensée*. PUF.
- Forget, V. (dir.). (2019). *Actif'Agri. Recompositions des emplois et du travail agricoles*. Paris : La Documentation française.
- Gershuny, J. (2005). Busyness as the badge of honor for the new superordinate working class. *Social research*, 287-314.
- Gibrat, C., & Le Coeur, X. (2023). Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole. *Contributions aux travaux préparatoires au Pacte et à la loi d'orientation et d'avenir agricoles, rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux*. Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.
- Grossin, W. (1996). *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*. Toulouse : Éditions Octares.



- Hobeika, A. (2016). *Les représentations de la FNSEA : profession, État, marchés (Orne, années 1980-2015)*, thèse de sociologie, Paris, EHESS.
- Joly, N. (1997). *Écritures du travail et savoirs paysans : aperçu historique et lecture de pratiques : les agendas des agriculteurs*. Thèse en sciences de l'éducation, Université de Paris X.
- de La Haye Saint Hilaire et al. (2023). Paysage industriel laitier et dynamiques des aires de collecte : recompositions territoriales en Lorraine et Haute-Marne, *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, (58).
- Laferté, G. (2018). *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*. Paris : Raisons d'agir.
- Laferté, G. (2022). Capitalisme agricole et normalisation sociale : les agriculteurs au contact de la ville. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Capitalismeagricole-et-normalisation-sociale-les-agriculteurs-au-contact-de-la.html>
- Lahire, B. (2005). *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*. Paris : Armand Colin.
- Lahire, B. (2017). *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris : Seuil.
- Le Guay, Y. (2020). *Vivre heureux à la ferme (et ailleurs)*. Editions France Agricole.
- Lefebvre, R. (2022). Saisir le métier politique par les agendas. Entre maîtrise et imprévisibilité du temps. *Temporalités*, n°36.
- Lesnard, L. (2008). Off-scheduling within dual-earner couples: An unequal and negative externality for family time. *American Journal of Sociology*, 114(2), 447-490.
- Loriot, M., & Leroux, N. (2015). *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*. Eres.
- Maitte, C., & Terrier, D. (2020). *Les rythmes du labeur. Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale, XIVE-XIXe siècles*. La Dispute.
- Marçot, S. (2022). *J'ai décidé de gagner du temps*. Editions France Agricole.
- Marx, K. (2008) [1867]. *Le capital. Livre I*. Paris : Gallimard.
- Martin, T. (2023). *Les sentinelles de l'étable. Robotisation de la traite et nouvelle division du travail dans l'élevage laitier français*. Thèse de géographie, Université Paul Valéry-Montpellier III.
- Mendras, H. (1984 [1967]). *La fin des paysans*. Paris : Actes Sud.
- Piel-Desruisseau, J. (1958). Etat actuel et perspectives des études d'organisation du travail agricole en France. *Économie rurale*, 35(1), 19-22.
- Pruvost, G. (2024). *La subsistance au quotidien. Conter ce qui compte*. La Découverte.
- Rauch, C. (2022). *Le sommeil, une variable d'ajustement ? Différences sociales et genrées au cours du cycle de vie*. Thèse de sociologie, Institut d'études politiques de Paris (École doctorale de Sciences Po).
- Reboul, C. (1964). Temps de travaux et jours disponibles en agriculture. *Économie rurale*, 61, 55-80.
- Saint Pol, T. de. (2007). Le dîner des Français : un synchronisme alimentaire qui se maintient. *Économie et Statistique*, 400, 45-69.
- Sallustio, M. (2022). *À la recherche de l'écologie temporelle. Vivre des temps libérés dans les collectifs néo-paysans autogérés : une analyse anthropologique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Samak, M. (2017). Le prix du "retour" chez les agriculteurs "néo-ruraux". Travail en couple et travail invisible des femmes. *Travail et emploi*, (150), 53-78.
- Sinigaglia-Amadio, S., & Sinigaglia, J. (2015). Tempo de la vie d'artiste : genre et concurrence des temps professionnels et domestiques. *Cahiers du genre*, 59(2), 195-215.
- Thompson, E. P. (2015). *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*. Paris : La Fabrique éditions.
- Toussaint, M., & Darrot, C. (2021). *Enquête sociologique auprès des agriculteurs planteurs de bocage : Rapport d'étude—Juin 2021*. Institut Agro Agrocampus Ouest—UMR CNRS, 6590.
- Vuillaume, S. (2010). *Les agriculteurs dans les enquêtes ménages de l'Insee*. Direction des Statistiques d'Entreprises de l'INSEE.
- Weber, F. (1989). *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*. INRA Editions.
- Weber, F. (1995). L'ethnographie armée par les statistiques. *Enquête*, (1), 153-165.
- Weber, F. (1996). Métier d'historien, métier d'ethnographe. *Cahiers Marc Bloch*, 4, 6-24.